Quatre-vingt-dixième année. — N° 181. Le Numéro : 20 francs. Dimanche 3 Août 1958.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Textes d'intérêt général	Documents administratifs	DÉBATS			Conseil économique		Documents		
						Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union française	Avis et Rapports	Bulletin	Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union fr.
C. C. P. : 9063.13, Paris	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et Outre-mer.	1.800	3.500	6.500	4.000	900	2.200	1.600	1.000	800	1.000	3.000	3.000	750
Etranger.	2.700	5.300	10.000	5.500	1.200	4.000	2.400	1.400	1.200	1.300	4.000	4.000	1.100

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent le compte rendu *in extenso* des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Éditions du CONSEIL ÉCONOMIQUE { Avis et rapports ; Bulletin analytique des séances.

Les Éditions des DOCUMENTS de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition des DOCUMENTS ADMINISTRATIFS comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 31, Quai Voltaire, Paris (7e). — Tél. : LIT 27-91

AVIS

Le « BULLETIN OFFICIEL DES DECORATIONS, MEDAILLES ET RECOMPENSES » n° 18 de 1958 paraît ce jour. Prix : 30 F.

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

MINISTERES D'ETAT

Arrêtés portant nomination, cessation de fonctions au cabinet du ministre et délégation de signature (p. 7294).

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 30 juillet 1958 admettant un cadi à faire valoir ses droits à la retraite (p. 7294).

Arrêté du 30 juillet 1958 relatif au montant de l'avance à consentir à un régisseur (p. 7294).

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Arrêtés portant reclassement et détachement (agents diplomatiques et consulaires et contrôles civils) (p. 7295).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 2 août 1958 portant dissolution du conseil municipal et institution d'une délégation spéciale dans la commune de Rouvres-les-Bois (Indre) (p. 7295).

Décrets du 2 août 1958 portant promotion, nomination et détachement de sous-préfets (p. 7295).

Arrêtés portant détachement (administration centrale) (p. 7295).

MINISTERE DES ARMEES

Tableau de départ outre-mer du 1er août 1958 (p. 7296).

Tableaux de concours pour la médaille militaire (services communs) (active) (p. 7296).

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret du 30 juillet 1958 portant radiation d'un administrateur civil des cadres de l'administration centrale des affaires économiques (p. 7303).

Décret du 30 juillet 1958 portant promotion sur place de receveurs particuliers des finances (p. 7303).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décrets des 30 mai, 30 juin et 18 juillet 1958 portant promotions dans l'ordre du Mérite sportif (p. 7303).

Listes d'admission à l'école normale supérieure et à l'école normale supérieure de jeunes filles (concours 1958) (p. 7303).

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Arrêté du 28 juillet 1958 portant agrément d'un organisme pour effectuer les essais prévus par l'arrêté du 17 mars 1958 relatif aux poêles métalliques à combustible liquide (p. 7304).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret du 25 juin 1958 portant promotion dans l'ordre du Mérite agricole (p. 7304).

Décret n° 58-667 du 2 août 1958 fixant les modalités de réalisation des enquêtes agricoles annuelles (p. 7304).

Arrêté du 20 juin 1958 portant attribution de la médaille d'honneur des eaux et forêts (p. 7304).

Arrêtés portant nomination, réintégrations, mutations, mise en disponibilité, révocations, modifiant et rapportant les dispositions de précédents arrêtés (génie rural et eaux et forêts) (p. 7305).

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Arrêté du 28 juillet 1958 complétant l'arrêté du 3 novembre 1957 portant application dans les territoires et départements d'outre-mer du décret n° 56-585 du 12 juin 1956 portant fixation du système général de rétribution des agents de l'Etat ou des personnels non fonctionnaires assurant, à titre d'occupation accessoire, soit une tâche d'enseignement, soit le fonctionnement de jurys d'examens ou de concours (p. 7306).

MINISTERE DU TRAVAIL

Arrêté du 23 juillet 1958 portant reconduction, pour l'année 1958, des dispositions de l'arrêté du 16 avril 1956 fixant les règles de compensation du régime géré par les caisses d'allocations de vieillesse des professions artisanales et le montant maximum de la fraction de cotisation pouvant être affectée par chaque caisse à son compte de gestion administrative (p. 7306).

Arrêtés du 28 juillet 1958 approuvant les statuts et la fusion de sociétés mutualistes (p. 7307).

Arrêtés du 29 juillet 1958 approuvant des modifications aux statuts et au règlement de caisses de retraites (p. 7307).

Arrêté portant détachement (inspection du travail et de la main-d'œuvre) (p. 7307).

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 30 juillet 1958 autorisant la transformation de l'hospice communal de Pierguer en hospice intercommunal de Pierguer—le Tronchet (Ille-et-Vilaine) (p. 7307).

Décret du 30 juillet 1958 autorisant l'hôpital-hospice de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) à accepter un legs (p. 7307).

Arrêté du 25 juillet 1958 portant affectation définitive au ministère de la santé publique et de la population d'un immeuble dépendant du domaine pénitentiaire de Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane) (p. 7307).

Arrêtés portant affectation et détachements (administration générale et inspection de la santé) (p. 7307).

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Décret du 30 juin 1958 portant nominations dans l'ordre du Mérite combattant (p. 7307).

Arrêtés portant inscription à des tableaux d'avancement et sur une liste d'aptitude (services extérieurs) (p. 7307).

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Arrêtés portant nomination, titularisation, réintégration, détachement et admission à la retraite (services extérieurs) (p. 7308).

MINISTERE DU SAHARA

Arrêtés du 21 juillet 1958 relatifs au relèvement du salaire minimum interprofessionnel garanti et du salaire minimum garanti applicable aux travailleurs agricoles (p. 7308).

MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DU CONSEIL

Décret portant délégation de signature (p. 7309).

Naturalisations et réintégrations (p. 7309).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Convocation de commission. — Erratum (p. 7321).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis aux exportateurs (remboursement des charges sociales et fiscales, incidence du versement de 20 p. 100 institué par le décret n° 57-910 du 10 août 1957, délai de dépôt des dossiers) (p. 7321).

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Espagne (rectificatif) (p. 7321).

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance de postes de médecins-chefs d'hôpitaux psychiatriques (p. 7321).

Annonces (p. 7322).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERES D'ETAT

Cabinet d'un ministre.

Le ministre d'Etat,

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948, modifié par le décret du 21 août 1951, portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;

Vu le décret du 1er juin 1958 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté du 5 juillet 1958 portant nominations au cabinet du ministre d'Etat,

Arrête:

Art. 1er. — Il est mis fin aux fonctions de M. Georges Briand comme directeur du cabinet du ministre d'Etat.

Art. 2. — Est nommé au cabinet du ministre d'Etat:

Directeur.

M. Etienne Manac'h, conseiller des affaires étrangères.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er août 1958.

GUY MOLLET.

Délégation de signature.

Le ministre d'Etat,

Vu le décret du 23 janvier 1947;

Vu le décret du 1er juin 1958 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté du 1er août 1958 portant nomination d'un membre du cabinet du ministre d'Etat,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation générale et permanente de signature est donnée à M. Etienne Manac'h, directeur du cabinet, pour signer, au nom du ministre d'Etat, tous actes, arrêtés ou décisions.

Art. 2. — Le ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er août 1958.

GUY MOLLET.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 30 juillet 1958 admettant un cadi à faire valoir ses droits à la retraite.

Par décret en date du 30 juillet 1958, M. Tchanderli Braham Sillmane, cadi de la mahakma malékite d'Alger (2e circonscription), est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite pour compter du 1er octobre 1958.

Régies d'avances.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'arrêté du 27 juin 1955 instituant auprès du secrétariat général du conseil d'Etat une régie d'avances pour le payement des menues dépenses afférentes au fonctionnement de ce service;

Vu le décret n° 51-135 du 5 février 1951 relatif aux régies d'avances et aux régies de recettes instituées pour le payement de dépenses ou la perception de recettes imputables au budget de l'Etat, aux budgets annexes, aux budgets des établissements publics nationaux ou aux comptes spéciaux du Trésor, modifié et complété par le décret n° 53-1271 du 24 décembre 1953;

Vu l'arrêté du 12 septembre 1952 fixant le taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des services de l'Etat, des budgets annexes, des budgets des établissements publics nationaux ou des comptes spéciaux du Trésor ainsi que le montant du cautionnement imposé à ces agents

Arrêtent:

Art. 1er. — Le paragraphe 1er de l'article 2 de l'arrêté susvisé du 27 juin 1955 est modifié ainsi qu'il suit:

« Le montant de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 40.000 F » (le reste de l'article sans changement).

Art. 2. — Le directeur du personnel et de la comptabilité du ministère de la justice et le directeur de la comptabilité publique au ministère des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 juillet 1958.

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice,
et par délégation:
Le directeur du personnel et de la comptabilité,
LÉO-HENRI FÉNIÉ.

Pour le ministre des finances et des affaires économiques
et par délégation:
Le directeur de la comptabilité publique,
MARTIAL-SIMON.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Agents diplomatiques et consulaires

Par arrêté du 30 juillet 1958, la carrière de M. Meadmore (Jean-Georges), secrétaire d'Extrême-Orient de 3e classe, est reconstituée dans les conditions suivantes:

Secrétaire d'Extrême-Orient de 3e classe, 3e échelon, à compter du 5 mai 1954 pour prendre rang du 1er janvier 1951;
Secrétaire d'Extrême-Orient, 4e échelon (nouveau), à compter du 1er janvier 1956 (après M. Paoli);
Secrétaire d'Extrême-Orient, 5e échelon, à compter du 1er janvier 1958.

M. Meadmore (Jean-Georges), secrétaire d'Extrême-Orient, a droit au rappel de traitement que comporte la reconstitution de carrière prévue ci-dessus à compter du 5 mai 1951.

Contrôles civils.

Par arrêté du 30 juillet 1958, M. René Watin, contrôleur civil du Maroc, chef de contrôle civil supérieur, 2e échelon, est détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 1er janvier 1958, auprès de la Société pour la mise en valeur agricole de la Corse (SOMIVAC), en qualité de directeur général.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 2 août 1958 portant dissolution du conseil municipal et institution d'une délégation spéciale dans la commune de Rouvres-les-Bois (Indre).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,
Vu l'article 19 du code de l'administration communale;
Considérant que les dissensions nées entre le maire et la majorité du conseil municipal atteignent un degré d'acuité tel que la gestion administrative de la commune est en péril;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le conseil municipal de la commune de Rouvres-les-Bois (Indre) est dissous.

Art. 2. — Il est institué dans cette commune une délégation spéciale composée de:

MM. Després (Etienne), Giron (Arthur), Perchaud (Gaston).

Art. 3. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 août 1958.

C. DE GAULLE.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'intérieur,
ÉMILE PELLETIER.

Décret du 2 août 1958 portant élévation de classe et nomination de sous-préfets.

Par décret en date du 2 août 1958:

M. Burgalat (Yves), sous-préfet de Clermont (2e classe), est élevé à la 1re classe et nommé sous-préfet de Fort-National, en remplacement de M. de Béarn, précédemment nommé sous-préfet de Djidjelli.

M. Chadeau (André), sous-préfet de 2e classe hors cadres, est nommé sous-préfet de Clermont (2e classe).

M. Chazal (Laurent), sous-préfet hors classe, précédemment directeur du cabinet du préfet de la Saoura, est nommé sous-préfet hors cadres.

Décrets du 2 août 1958 portant nomination de sous-préfets.

Par décret en date du 2 août 1958:

M. Mazel (Jacques), sous-préfet hors classe, chef de cabinet du secrétaire général de la Seine, est nommé sous-préfet d'Aix-en-Provence (hors classe), en remplacement de M. de Morant, précédemment nommé préfet.

M. Beguin (Jacques), sous-préfet de 1re classe, précédemment directeur du cabinet du préfet d'Oran, est nommé chef de cabinet du secrétaire général de la préfecture de la Seine.

Par décret en date du 2 août 1958:

M. Clément (Laurent), sous-préfet de Clamecy (2e classe), est nommé sous-préfet de Bordj-Bou-Arreridj, en remplacement de M. Rousseau, précédemment nommé secrétaire général de Tizi-Ouzou.

M. Santacroce (Jean), sous-préfet de 3e classe en service détaché, est nommé sous-préfet de Clamecy (3e classe).

Décret du 2 août 1958 portant nomination et détachement de sous-préfets.

Par décret en date du 2 août 1958:

M. Ferre (Lucien), sous-préfet hors classe de Palestro, est mis à la disposition du délégué général commandant en chef des forces armées en Algérie.
Il sera placé en position de service détaché.

M. Mancelle (Pierre), secrétaire général du Jura (1re classe personnelle), est nommé sous-préfet de Palestro.

M. Corbille (Jean), sous-préfet de Florac (2e classe personnelle), est nommé secrétaire général du Jura (2e classe).

M. Gillard (Michel), chef de cabinet de préfet, précédemment à la disposition du ministre de l'Algérie, est nommé sous-préfet de Florac (3e classe).

Administration centrale.

Par arrêté du 30 juillet 1958, M. Lefevre (Guy), secrétaire d'administration à l'administration centrale du ministère de l'intérieur, est placé dans la position de détachement pour une durée maximum de cinq ans et mis à la disposition du ministère des affaires étrangères afin de lui permettre d'exercer les fonctions de chargé de mission auprès de l'ambassade de France en Tunisie.

Le présent arrêté aura effet du 1er janvier 1956.

Par arrêté du 30 juillet 1958, M. Smadja (Maurice), adjoint administratif, chef de groupe à l'administration centrale du ministère de l'intérieur, est placé dans la position de détachement pour une durée maximum de cinq ans afin de lui permettre d'exercer les mêmes fonctions auprès du ministère des finances (caisse des dépôts et consignations).

Le présent arrêté aura effet du 1er janvier 1958.

Par arrêté du 30 juillet 1958, M. Trottier, adjoint administratif, chef de groupe à l'administration centrale du ministère de l'intérieur, est placé dans la position de détachement pour une durée maximum de cinq ans afin de lui permettre d'exercer les mêmes fonctions auprès du ministère des finances (caisse des dépôts et consignations).

Le présent arrêté aura effet du 1er janvier 1958.

MINISTERE DES ARMEES

Tableau de concours pour la médaille militaire (services communs) (active).

Ce texte est publié au n° 18 du *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* paru ce jour.

Tableau de départ outre-mer du 1er août 1958.

Dès parution du présent tableau, les chefs de corps et de service devront obligatoirement faire visiter tous les militaires y figurant et régulariser la situation des sous-officiers et hommes de troupe dans les conditions prévues à l'article 20 de l'I. M. n° 18154 TC/BT.L du 28 juin 1951 (*B. O.* E. M., volume 323.1). Il est rappelé qu'ils doivent se lier par contrat pour trois ans et trois mois au moins à compter du mois prochain et qu'ils sont désignés en fonction du temps de service qu'il leur reste à accomplir. Ceux des intéressés qui refuseraient de se rengager ou qui, après un premier examen de leur dossier, seraient estimés non susceptibles d'être autorisés à souscrire un nouveau contrat de rengagement, devront être immédiatement signalés par message et en tout état de cause au plus tard le 15 du mois de l'inscription au tableau de départ.

Ils adresseront d'urgence, à la direction des troupes d'outre-mer et pour le 10 août 1958, dernier délai, les certificats d'aptitude réglementaires « modèle C » recto et verso. Il en sera de même pour les certificats de visite et de contre-visite des militaires dont l'inaptitude a été constatée.

Dans le cas où ces pièces ne pourraient parvenir au département avant la date précitée, il y aura lieu de faire connaître, par télégramme, le résultat des visites.

Toute erreur qui aurait pu être relevée fera l'objet d'un compte rendu à transmettre dans les moindres délais.

OFFICIERS

Infanterie de marine.

Lieutenants-colonels.

MM.

Denat (Pierre), 24 septembre 1910, 1re R. M., 26 mai 1954 (D. E. M.).
Joube (Elie), 10 septembre 1909, Maroc, 18 novembre 1954.
Noël (Pierre), 18 décembre 1912, F. F. A., 24 novembre 1954 (B. E. M. S.).
Trojet (Jean), 16 juillet 1909, 10e R. M., 3 janvier 1955.
Clausse (Georges), 19 janvier 1906, 10e R. M., 16 mars 1955.

Chef de bataillon.

M. Mehay (Alfred), 24 juin 1915, 9e R. M., 23 octobre 1954.

Capitaines.

MM.

Burgard (Charles), 20 septembre 1918, F. F. A., 3 mars 1954.
Begin (Jacques), 31 mai 1922, 1re R. M., 27 octobre 1954.
Elise (Jean), 26 mai 1920, 5e R. M., 27 octobre 1954.
Zelli (Pascal), 4 août 1920, 10e R. M., 10 janvier 1955.
Rousselle (Pierre), 18 juin 1919, 10e R. M., 13 janvier 1955.
Monthioux (Roger), 24 décembre 1922, 10e R. M., 13 janvier 1955.
Kern (Claude), 3 juin 1923, 3e R. M., 28 janvier 1955.
Bes de Berc (Jacques), 29 juin 1922, 1re R. M., 30 janvier 1955.
Allix (Paul), 19 avril 1924, 10e R. M., 16 février 1955.
Murray (Robert), 18 avril 1920, 9e R. M., 16 février 1955.
Reginensi (Dominique), 2 août 1912, 9e R. M., 23 février 1955.
Baches (Alexandre), 24 février 1920, 10e R. M., 23 février 1955.
Robinet (Raymond), 26 mai 1913, 10e R. M., 24 février 1955.
Grintchenkoff (Jean), 13 janvier 1927, 4e R. M., 27 février 1955.
Hoareau (Henri), 19 avril 1924, 10e R. M., 9 mars 1955.
Tribout (Claude), 25 septembre 1917, 10e R. M., 10 mars 1955.
Desgranges (Marcel), 24 mars 1919, 10e R. M., 10 mars 1955.
Gonthier (Marcel), 22 novembre 1923, 10e R. M., 8 avril 1955 (titre S. M. B.), artificier.
Perrot (Roger), 28 novembre 1919, 9e R. M., 10 juin 1955 (spécialiste « transmissions »).
Bourgeois (Jean), 8 septembre 1921, 4e R. M., 16 juillet 1955 (spécialiste « transmissions »).
Volquemanne (René), 16 janvier 1923, 5e R. M., 27 août 1954 (parachutiste).
Fontecave (Fernand), 11 octobre 1918, 5e R. M., 8 décembre 1955 (spécialiste « transmissions »).

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.

Galeron (André), 16 octobre 1922, 10e R. M., 5 juillet 1955 (spécialiste « blindés-motorisés »).
Bonneau (Pierre), 21 octobre 1925, 10e R. M., 14 août 1955 (parachutiste).
Parmentier (Léon), 3 juillet 1914, 1re R. M., 2 octobre 1955 (spécialiste « transmissions »).
Touret (Georges), 7 mai 1928, 4e R. M., 9 novembre 1955 (spécialiste « transmissions »).
Haberlin (Yves), 9 février 1918, 10e R. M., 28 novembre 1955 (spécialiste « transmissions »).
Mercier (Claude), 2 juillet 1930, 10e R. M., 1er décembre 1955 (spécialiste « transmissions »).
Garde (André), 1er juillet 1925, 10e R. M., 1er avril 1956.
Troly (Raymond), 1er juillet 1915, 10e R. M., 1er avril 1956.
Catalaa (Albert), 9 octobre 1919, 10e R. M., 4 avril 1956.
Saudau (Pierre), 12 avril 1924, 10e R. M., 26 avril 1956 (spécialiste « blindés-motorisés »).
Lebreton (Roger), 23 novembre 1928, 1er R. M., 29 avril 1956.
Simon (Yves), 20 février 1920, 1re R. M., 1er juin 1956.
Breton (Jean), 4 février 1926, Maroc, 3 mai 1956 (spécialiste « blindés-motorisés »).
Brabant (Jean), 27 juillet 1924, 10e R. M., 17 mai 1956.
Villaume (Alfred), 18 octobre 1922, 10e R. M., 20 mai 1956.
Jelstrupp (René), 9 février 1923, 10e R. M., 20 mai 1956.
Boscals de Reals (Henri), 19 septembre 1931, 10e R. M., 22 mai 1956.
Dehee (Jacques), 13 décembre 1925, 10e R. M., 23 mai 1956 (spécialiste « blindés-motorisés »).
Ayache (Arsène), 30 juin 1920, 10e R. M., 26 mai 1956.
Muller (Jacques), 20 juin 1925, 10e R. M., 28 mai 1956.
Delannoy (Louis), 1er décembre 1918, 10e R. M., 31 mai 1956.
Vassart (Jean), 22 novembre 1925, 10e R. M., 11 juin 1956.
Jean (André), 17 juillet 1925, 10e R. M., 21 juin 1956
Vallino (Raymond), 5 mars 1927, 10e R. M., 25 juin 1956 (spécialiste « blindés-motorisés).
Jezequel (Henri), 30 janvier 1928, 4e R. M., 1er juillet 1956.
Lenglin (Marceau), 11 décembre 1915, 9e R. M., 2 juillet 1956.
Rollet (Robert), 22 juin 1920, F. F. A., 8 juillet 1956.
Bony (Alfred), 12 décembre 1914, 10e R. M., 18 juillet 1956.

Artillerie de marine.

Lieutenant-colonel.

M. Poirier (Roger), 1er avril 1908, 9e R. M., 8 avril 1955.

Chefs d'escadron.

MM.

Crozet (Paul), 26 juin 1914, 5e R. M., 23 février 1955.
De Mezamat de Lisle (Gontran), 5 janvier 1913, 4e R. M., 9 janvier 1956 (titre S. M. B.).

Capitaines.

MM.

Gaudon (Jean), 30 août 1916, 3e R. M., 8 décembre 1950.
Selmersheim (André), 8 novembre 1921, F. F. A., 5 mars 1954 (D. E. M.).
Terrasson (Claude), 29 juin 1924, 10e R. M., 2 novembre 1954.
Helliot (Michel), 17 mai 1926, 10e R. M., 13 décembre 1954.
Boutmy (Jean-Marie), 20 octobre 1916, 10e R. M., 18 décembre 1954.
Lefebvre (Maurice), 11 septembre 1920, 1re R. M., 27 décembre 1954.
Emin (Roger), 18 octobre 1928, 1re R. M., 30 décembre 1954 (D. E. M.).
Bouquet (Bernard), 16 décembre 1921, 10e R. M., 8 janvier 1955.
Desaegher (Octave), 9 décembre 1918, 10e R. M., 9 janvier 1955.
Ambroise (Pierre), 25 mai 1925, F. F. A., 21 février 1955.
Anna (Ernest), 24 octorbe 1919, 1re R. M., 25 avril 1956 (hors tour, spécialiste).
Bouly (Jacques), 22 avril 1920, 3e R. M., 27 juin 1956 (titre S. M. B. artificier).

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.

Lacour (Francis), 5 août 1927, Tunisie, 16 mars 1954.
Boilot (Raymond), 20 juillet 1917, 1re R. M., 20 avril 1955.
Lamouche (Paul), 19 mars 1921, 5e R. M., 27 avril 1955.
Sanchez (René), 6 septembre 1923, 1re R. M., 20 mai 1955.
Bruneau (René), 14 juillet 1921, 9e R. M., 25 mai 1955.
Chapellier (Fernand), 19 août 1921, F. F. A., 13 juillet 1955.
Dodane (Michel), 29 mars 1915, 9e R. M., 18 juillet 1955.
Richard (Marius), 11 mars 1932, F. F. A., 23 juillet 1955.
Tetart (Jacques), 25 mars 1920, 10e R. M., 15 août 1955.
Maire (Raymond), 5 septembre 1927, 10e R. M., 5 octobre 1955.

Service des matériels et bâtiments des troupes d'outre-mer.

a) ARMEMENT. — FROID

Capitaine.

Rongier (René), 24 janvier 1912, 1re R. M., 8 juillet 1956.

b) TRANSMISSIONS

Lieutenant.

Lacourte (Guy), 7 juillet 1921, 1re R. M., 11 septembre 1956.

c) CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Sous-lieutenant.

M. Percevaud (Robert), 7 février 1920, 9e R. M., 4 octobre 1956.

d) AUTOS-CHARS

Lieutenants.

MM.
Pelleti (Antoine), 8 mars 1924, 10e R. M., 20 mai 1956.
Messageot (Fernand), 15 septembre 1913, 10e R. M., 28 mai 1956.
Avenard (Jean), 23 août 1916, 3e R. M., 19 mai 1956.
Babin (Alphonse), 25 septembre 1912, 8e R. M., 31 mai 1956.

e) ADMINISTRATIFS

Capitaines.

MM.
Jacquet (Louis), 4 janvier 1906, 9e R. M., 11 juin 1956.
Pommies (Philippe), 17 juin 1914, 1er R. M., 11 juin 1956.

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.
Picard (André), 6 avril 1912, 9e R. M., 6 juin 1956.
Duplais (René), 15 novembre 1919, 1er R. M., 18 juin 1956.
Versini (Joachim), 1er février 1913, 10e R. M., 23 juin 1956.
Rosay (Norbert), 11 juillet 1918, 1e R. M., 24 juin 1956.

Intendance des troupes d'outre-mer.

a) FONCTIONNAIRE

Intendant militaire de 1re classe.

M. Collomb (Roger), 17 octobre 1905, 1er R. M., 11 mai 1955.

b) OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Capitaine.

M. Coustenoble (Désiré), 6 juin 1914, 10e R. M., 6 mars 1957.

Lieutenants.

MM.
Rapin (Jules), 9 novembre 1925, 1er R. M., 17 mai 1955.
Dupret (Jean), 21 août 1927, 1er R. M., 9 novembre 1955.
Pose (Roland), 20 avril 1920, 1er R. M., 4 avril 1956.
Mangue (François), 26 décembre 1925, 1er R. M., 3 décembre 1956.

Chancellerie des troupes d'outre-mer.

Capitaine.

M. Trousselard (Georges), 14 septembre 1906, 1er R. M., 4 juillet 1956.

Lieutenant.

M. Clee (Albert), 22 septembre 1914, 1er R. M., 11 mars 1956.

Adjoint administratif des corps de troupes d'outre-mer.

Capitaine.

M. Conte (Henri), 5 juillet 1909, 10e R. M., 15 juillet 1956.

Lieutenant.

M. Soubiran (Louis), 2 avril 1911, 1e R. M., 1er août 1956.

Service de santé des troupes d'outre-mer.

a) MÉDECINS

Médecin colonel.

M. Kerforne (Jean), 18 avril 1902, 9e R. M., 9 juillet 1957.

Médecins commandants.

MM.
Cornet (Lucien), 7 avril 1922, 9e R. M., 19 mai 1955 (médecin capitaine au tableau).
Duchesnes (Victor), 11 septembre 1910, 1er R. M. 20 février 1957.
Raoul (Albert), 15 août 1914, 9e R. M., 4 avril 1957.
Soubiron (Paul), 9 février 1919, 9e R. M., 10 avril 1957.
Garin (Louis), 31 octobre 1916, 10e R. M., 20 mai 1957.

Médecins capitaines.

MM.
Pannetier (Michel), 20 février 1923, 9e R. M., 6 juillet 1955.
Simon (Michel), 28 octobre 1928, 9e R. M., 9 mai 1957.
Lacour (Michel), 14 janvier 1929, 9e R. M., 7 juin 1957.
Granier (Robert), 8 novembre 1927, 8e R. M., 17 juin 1957.
Bertrand (Georges), 21 avril 1925, 9e R. M., 18 septembre 1957.

Médecins lieutenants.

MM.
Agenet (Pierre), 16 septembre 1928, 10e R. M. — N'a jamais servi.
Borgomano (André), 1er décembre 1929, 10e R. M. — N'a jamais servi.
Corazzini (Alain), 13 octobre 1928, 10e R. M. — N'a jamais servi.
Erganian Massah, 12 décembre 1930, 10e R. M. — N'a jamais servi.
Florette (Jean), 2 avril 1931, 10e R. M. — N'a jamais servi.
Garola (André), 9 juin 1932, 5e R. M. — N'a jamais servi.
Mardon (Guy), 19 novembre 1929, 10e R. M. — N'a jamais servi.
Simonnet (Christian), 21 octobre 1929, 10e R. M. — N'a jamais servi.
Verdalle (Claude), 29 novembre 1931, 10e R. M. — N'a jamais servi.
Vilain (Bernard), 5 juillet 1932, 5e R. M. — N'a jamais servi.
Woignier (Albert), 16 avril 1930, 10e R. M. — N'a jamais servi.

b) PHARMACIENS

Pharmaciens commandants.

MM.
Soula (Léon), 14 juillet 1917, 9e R. M., 8 juillet 1957.
Deschamps (Jean), 21 juillet 1912, 9e R. M., 24 octobre 1957.

Pharmacien capitaine.

M. Darrieussecq (Jean), 16 novembre 1925, 5e R. M., 12 décembre 1957.

Pharmaciens lieutenants.

MM.
Clerc (Michel), 31 juillet 1931, 9e R. M. — N'a jamais servi.
Lagoutte (Claude), 10 septembre 1935, 9e R. M. — N'a jamais servi
Presles (Jean), 7 mars 1932, 9e R. M. — N'a jamais servi.

ANNULATION D'INSCRIPTION AU TABLEAU DE DÉPART OUTRE-MER

Artillerie de marine.

Lieutenants.

MM.
Becheresse (Emile), 5 mai 1912, 3e R. M., 14 février 1955.
Olivier (Ernest), 6 mars 1923, 5e R. M., 25 février 1955.

Service des matériels et bâtiments des troupes d'outre-mer

TRANSMISSIONS

Lieutenant.

M. Terry (Armand), 24 septembre 1913, 5e R. M., 25 juillet 1956.

Adjoint administratif des corps de troupes d'outre-mer.

Commandant.

M. Barrera (René), 12 février 1903, 5e R. M., 28 septembre 1955.

SOUS-OFFICIERS ET HOMMES DE TROUPE

I. — RELIQUAT DES TABLEAUX PRÉCÉDENTS

A. — **Infanterie de marine.**

Adjudant-chef.

Bousquet (Edmond), 3 septembre 1920, 10e R. M., B. C. S. infanterie. 3 décembre 1954.

Adjudant.

Leccia (Adolphe), 7 décembre 1922, 10e R. M., B. S. infanterie, 18 décembre 1954.

Sergents-chefs.

Dejans (Hubert), 6 février 1922, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 26 mars 1953.
Hartstreisel (René), 27 mai 1921, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 19 août 1954.
Lohmann (Georges), 15 janvier 1931, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 28 septembre 1954.
Andrey (Roger), 29 juin 1928, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 18 novembre 1954.
Aubin (Roger), 29 avril 1923, 10e R. M., C. A. T. 2 comptabilité, C. I. A., 8 décembre 1954.
Padovani (Antoine), 20 novembre 1923, 10e R. M., B. C. S. infanterie, 11 décembre 1954.
Terral (Marcel), 21 avril 1932, 10e R. M., B. S. infanterie, 11 décembre 1954.
Verrier (Bernard), 3 décembre 1924, 10e R. M., B. C. S., B. E. comptabilité, 11 décembre 1954.
Wolarski (Alfred), 28 janvier 1926, 10e R. M., B. C. S. infanterie, 11 décembre 1954.
Briouze (Jules), 5 novembre 1925, 3e R. M., B. C. S. infanterie, 13 décembre 1954.
Chavardes (Louis), 25 janvier 1928, 10e R. M., B. C. S. infanterie, 13 décembre 1954.
Boudier (Georges), 23 mars 1928, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 18 décembre 1954.

Sergents.

Lafaurie (Yvon), 9 octobre 1929, 4e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 13 octobre 1953.
Raghouber (Gauthier), 9 avril 1928, 10e R. M., C. A. T. 2-291-293/trans., 6 septembre 1954.
Mulatier (Roland), 21 octobre 1929, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 26 septembre 1954.
Rossotti (Alfred), 31 juillet 1928, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 13 octobre 1954.
Nodee (Paul), 30 septembre 1925, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 23 octobre 1954.
Desormeaux (Léonard), 9 novembre 1923, 10e R. M., C. A. T. 2 infirmier, C. I. A., 25 octobre 1954.
Chevreul (Alfred), 23 octobre 1921, 10e R. M., B. C. S. autos-engins blindés, 2 novembre 1954.
Baucher (Georges), 6 août 1929, 10e R. M., C. A. T. 2-200-298/trans., C. I. A., 3 novembre 1954.
Gautier (Raymond), 10 septembre 1930, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 7 novembre 1954.
Baret (René), 3 novembre 1931, 10e R. M., 211-221-231/transmissions, 9 novembre 1954.
Philip (Arsène), 16 avril 1929, 10e R. M., B. C. S. infanterie, 9 novembre 1954
Malhere (Augustin), 13 septembre 1928, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, 23 novembre 1954.
Roine (Claude), 18 juillet 1930, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 6 décembre 1954.
Colombani (Emile), 23 octobre 1931, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, 7 décembre 1954
Gaujard (Maurice), 24 avril 1929, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, 7 décembre 1954.
Deladeriere (Robert), 1er août 1925, 10e R. M., C. A. T. 2 autos-chars, 13 décembre 1954.
Serra (Ange), 8 février 1925, 9e R. M., C. A. T. 2 comptabilité, C. I. A., 13 décembre 1954.
Boutant (Marcel), 20 février 1925, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A, 15 décembre 1954.

B. — Spécialistes blindés

INFANTERIE DE MARINE

Sergents-chefs.

Belhon (Robert), 27 avril 1925, 9e R. M. (écoles), B. C. S., B. E spécialité blindée, 6 février 1956.
Rohard (Jean-Louis), 5 février 1927, 9e R. M. (écoles), B. C. S., B. E. spécialité blindée, 6 février 1956.

Sergents.

Sauzet (Henri), 31 mai 1928, 9e R. M. (écoles), C. A. T. 2 spécialité blindée, C. I. A., 16 janvier 1956.
Ponthot (Pierre), 6 octobre 1931, 9e R. M. (écoles), C. A. T. 2 spécialité blindée, C. I. A., 6 février 1956.

C. — Corps des télégraphistes des troupes d'outre-mer.

Adjudant.

Martineau (Robert), 6 novembre 1924, 3e R. M., B. C. S., B. E./E. R., 8 mars 1955.

Sergent.

Prevot (Robert), 26 juin 1929, 5e R. M., C. A. T. 2-261/transmissions, C. I. A., 11 mars 1956.

D. — Artillerie de marine.

Maréchaux des logis chefs.

Gabet (Roger), 9 avril 1919, 1re R. M., C. A. T. artillerie, C. I. A., 5 septembre 1954.
Duc-Mauge (Robert), 6 octobre 1930, 9e R. M., B. C. S., B. E. détection électromagnétique, 8 septembre 1954.
Arruti (André), 7 mai 1929, 10e R. M., C. A. T. 2 artillerie, C. I. A., 10 septembre 1954.

Maréchal des logis.

Perez (Jean), 21 octobre 1926, 10e R. M., C. A. T. 2 artillerie, C. I. A., 17 septembre 1954.

E. — Service des matériels et bâtiments des troupes d'outre-mer.

ARMEMENT

Adjudant-chef.

Pauzie (René), 8 juin 1917, 10e R. M., B. S. armement petit calibre, 20 juin 1955.

F. — Agents des corps de troupes d'outre-mer.

Adjudant.

Bourbigot (Robert), 1er janvier 1925, 1re R. M., B. S. comptabilité, 19 avril 1955.

II. — TABLEAU DE DÉPART OUTRE-MER DU 1er AOUT 1958

A. — Infanterie de marine.

Adjudants-chefs.

Mathis (Charles), 17 juillet 1916, 1re R. M., B. S. comptabilité, 18 août 1954.
Kindou (Alexandre), 21 février 1917, 10e R. M., B. C. S. infanterie, 25 octobre 1954
Fernandez (Henri), 9 mai 1917, 10e R. M., B. C. S. infanterie, 30 octobre 1954.
Gamard (Henri), 14 novembre 1920, 1re R. M., B. S. comptabilité, 27 novembre 1954.
Barraud (Jacques), 9 juillet 1927, 6e R. M., B. S. infanterie, 19 décembre 1954.
Gros (Pierre), 7 mars 1920, 1re R. M., B. C. S. infanterie, 19 décembre 1954.
Lombardo (Paul), 6 juin 1922, 1re R. M., B. S. infanterie, 19 décembre 1954.
Pierrain (Henri), 27 mars 1921, 10e R. M., B. S. infanterie, 21 décembre 1954.

Adjudants.

Leloup (René), 18 août 1921, 10e R. M., B. C. S., B. E. tambour-major, 31 mars 1954.
Gex (Pierre), 4 février 1928, 10e R. M., B. S. infanterie, 12 août 1954.
Bonnet (Rémy), 28 janvier 1925, 10e R. M., B. C. S., B. E. auto, 6 septembre 1954.
Boileau (Yvan), 6 novembre 1926, 10e R. M., B. S. infanterie, 19 septembre 1954.
Latouche (Jean), 31 mars 1926, 1re R. M., B. C. S. infanterie, 22 décembre 1954.

Sergents-chefs.

Boncœur (Doctrové), 13 mars 1920, 10e R. M., C. A. clairon, 15 janvier 1954.
Garcia (Abel), 22 février 1928, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 14 avril 1954.
Correiger (Jean), 14 septembre 1931, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 11 octobre 1954.
Morin (Camille), 21 septembre 1929, 5e R. M., B. C. S. infanterie, 13 novembre 1954.

Massat (Ernest), 6 juillet 1928, 10e R. M., B. E. infanterie, 20 décembre 1954.
Coupe (Georges), 18 décembre 1921, 9e R. M., 201-221/trans., C. I. A., 21 décembre 1954.
Pottier (Bernard), 11 juillet 1929, 10e R. M., B. C. S. infanterie, 21 décembre 1954.
Planterose (Serge), 1er avril 1927, 10e R. M., B. C. S. infanterie, 22 décembre 1954
Vicente (François), 1er février 1928, 10e R. M., C. A. T. 2 transmissions, C. I. A., 22 décembre 1954.

Sergents.

Prades (Francis), 17 octobre 1931, 10e R. M., C. A. musicien, C. I. A. N'a jamais servi.
Carry (Yves), 12 mai 1932, 1re R. M., B. C. S. infanterie. N'a jamais servi.
Cholley (Bernard), 2 mars 1936, F. F. A., C. A. T. 2, 251/transmissions. N'a jamais servi.
Petit (René), 19 novembre 1929, 10e R. M., C. A. T. 2 clairon, 4 août 1951.
Raymond (Guy), 24 février 1929, 10e R. M., C. A. T. 2 clairon, 26 avril 1952.
Mignot (Louis), 24 mai 1929, 5e R. M., C. A. T. 2 clairon, 22 juillet 1952.
Urbaniak (Wladislas), 10 février 1930, 3e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 12 février 1953.
Lolo (Gilbert), 29 janvier 1922, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., brevet mécanicien de la marine, 22 mars 1954.
Hamel (Jean), 4 mai 1926, 1re R. M., C. A. T. 2 infanterie, 19 avril 1954.
Sainte-Rose (Télesphane), 15 septembre 1930, 5e R. M., 255 265/transmissions, C. I. A., 27 juin 1954.
Bouriot (André), 16 octobre 1930, 10e R. M., C. A. T. 2 autos-chars, 21 juillet 1954.
Gallo (Gilbert), 26 janvier 1928, F. F. A., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 23 juillet 1954.
Soria (Georges), 6 juillet 1926, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 17 août 1954.
Fleith (Eugène), 7 septembre 1925, 3e R M., C. A. T. 2 infanterie, 18 août 1954.
Amosse (Michel), 1er novembre 1928, 10e R. M., C. A. T. 2 comptabilité, 20 décembre 1954.
Malhurina (Alphonse), 1er août 1932, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 20 décembre 1954.
Bouthemy (Georges), 11 janvier 1929, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 21 décembre 1954.
Valson (Thimothée), 24 mars 1931 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, 221/transmissions, C. I. A., 22 décembre 1954.

CANDIDATS MÉHARISTES

Adjudant-chef.

Pardanaud (Pierre), 10 mai 1926, 9e R. M., B. S. infanterie, 13 avril 1958 (méhariste volontaire, 2e séjour).

Sergent-chef.

Desmonts (Robert), 7 avril 1925, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 25 mars 1956 (volontaire méhariste).

Sergents.

Clochey (Gérard), 28 juillet 1935, 9e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 13 mars 1958 (méhariste volontaire, 2e séjour).
Lieutet (Raymond), 1er mars 1936, 9e R. M., C. A. T. 2 infanterie, 19 mars 1958 (méhariste volontaire, 2e séjour).

B. — Infanterie de marine.

AU TITRE PARACHUTISTE

Adjudants.

Fabretti (Claude), 29 mai 1926, 10e R. M., B. C. S. infanterie, 4 mars 1954.
Baudry (Jean), 5 avril 1928, 1re R. M., B. C. S., B. E. moniteur parachutiste, 21 mars 1954.
Baras (Claude), 11 janvier 1931, 5e R. M., B. S. infanterie, 24 avril 1954.

Sergents.

Leger (André), 27 mars 1931, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — N'a jamais servi.
Jaillet (Guy), 6 septembre 1935, 10e R. M., C. A. T. 2 spécialité blindée, C. I. A. — N'a jamais servi.
Cloup (Jean), 11 juin 1936, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A. — N'a jamais servi.
Gardic (René), 28 juin 1935, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A. — N'a jamais servi.
Bories (Jacques), 23 décembre 1932, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 23 janvier 1954.
Cordier (Pierre), 26 mai 1927, 5e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A., 23 janvier 1954.
Fevre (Charles), 2 décembre 1932, 5e R. M., C. A. T. 2 infanterie, 23 janvier 1954.
Pivion (Alphonse), 29 mars 1930, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, 23 janvier 1954.
Lancien (Charles), 24 octobre 1932, 5e R. M., C. A. T. 2 infanterie, 23 mars 1954.

C. — Spécialistes blindés.

a) INFANTERIE DE MARINE

Adjudants-chefs.

Aubry (Gilbert), 9 septembre 1922, 10e R. M., B. S. spécialité blindée, 5 mars 1956.
Mejean (Marcel), 18 janvier 1924, 10e R. M., B. S. infanterie, B. E spécialité blindée, 7 mars 1956.

Sergent-major.

Debesse (Jacques), 3 juin 1924, 1re R. M., B. C. S. infanterie, C.A.T. 2 spécialité blindée, 4 juin 1955.

Sergents-chefs.

Manin (Jean), 8 août 1931, 10e R. M., B. C. S., B. E. matériel, autos engins blindés, 8 juillet 1955.
Gilly (Emile), 20 août 1925, 9e R. M. (écoles), B. C. S., B. E. spécialité blindée, 26 février 1956.
Wendling (Jean), 14 octobre 1929, 10e R. M., B. C. S., B. E. spécialité blindée, 14 mars 1956.
Thibaut (Jean), 8 février 1930, 10e R. M., B. C. S., B. E. spécialité blindée, 12 mars 1956.
Chaquin (Jacquin), 4 juin 1929, 10e R. M., B. E. spécialité blindée, 25 mars 1956.
Pozzetta (Fernand), 17 mars 1928, 10e R. M., B. C. S. infanterie, C. A. T. 2 spécialité blindée, 25 mars 1956.

Sergents.

Menard (Alphonse), 24 mars 1935, 10e R. M., C. A. T. 2 spécialité blindée, C. I. A. — N'a jamais servi.
Hais (Gaston), 15 mai 1932, 10e R. M., C. A. T. 2 spécialité blindée, C. I. A. — N'a jamais servi.
Zamith (Jean), 27 mai 1932, 1re R. M., C. A. T. 2 spécialité blindée, 23 avril 1955.
Andrieu (Pierre), 3 décembre 1919, 1re R. M., C. A. T. 2 spécialité blindée, C. I. A., 13 novembre 1955.
Michel (René), 24 juillet 1926, 10e R. M., B. C. S., B. E. matériel autos engins blindés, 7 décembre 1955.
Beugin (Constant), 23 mai 1929, 10e R. M., C. A. T. 2 spécialité blindée, C. I. A., 8 février 1956.
Dordain (Jean), 2 avril 1929, 9e R. M. (écoles), C. A. T. 2 spécialité blindée, C. I. A., 9 février 1956.
Courageux (Yves), 20 décembre 1929, 10e R. M., C. A T 2 infanterie C. I. A. (permis A. M.-chars), 11 février 1956.
Coudere (Georges), 10 septembre 1927, 10e R. M, C. A. T. 2 spécialité blindée, C. I. A., 2 mars 1956.
Dutripon (René), 6 août 1925, 1re R. M., C. A. T. 2 spécialité blindée, 2 mars 1956.
Ledanseur (Marcel), 14 avril 1930, 10e R. M., C. A. T. 2 spécialité blindée, C. I. A., 3 mars 1956.
Morel (Eugène), 14 mai 1923, 1re R. M., C. A. T. 2 spécialité blindée, C. I. A., 30 mars 1956.
Vannson (Yves), 3 janvier 1934, 10e R. M., B. C. S. infanterie, C. A. T. 2 spécialité blindée, 25 mars 1956.

b) ARTILLERIE DE MARINE

Maréchal des logis chef.

Adam (François), 7 février 1927, 10e R. M., C. A. T. 2 automoteur M7, C. I. A., 7 mars 1956.

D. — Corps des télégraphistes des troupes d'outre-mer.

Adjudants-chefs.

Brun (Georges), 24 avril 1922, 1re R. M., B. C. S., B. E. chiffre, 11 août 1955.
Mangin (Roger), 16 janvier 1921, 10e R. M., B. C. S., B. E./E. R., 31 octobre 1955.

Adjudants.

Chouteau (Georges), 16 avril 1921, F. F. A., B. C. S., B. E. chiffre, 22 décembre 1954.
Jouglard (André), 10 août 1925, 6e R. M., B. S./E. R./T. A., 19 août 1955.
Robelin (Jean), 19 décembre 1923, 1re R. M., B. C. S., B. E. chiffre, 24 août 1955.
Lecointe (Robert), 3 décembre 1923, 2e R. M., B. C. S., B. E./C. T., 10 septembre 1955.
Tale (Germain), 11 décembre 1921, 1re R. M., B. C. S., B. E./E. R., 3 novembre 1955.
Chazelet (Barthélémy), 20 janvier 1930, 10e R M., B. S./E. R., 7 décembre 1955.
Charles (Rémy), 31 mars 1926, 10e R. M., B. C. S., B. E./E. R., 24 décembre 1955.
Fabet (Jean-Baptiste), 23 avril 1921, 1re R. M., B. C. S., B. E./E. R., 28 décembre 1955.
Petit (Emile), 13 août 1927, 5e R. M., B. S./T. R., 13 juillet 1956.

Sergents-chefs.

Giordano (Jean), 22 octobre 1925, 10e R. M., 201 transmissions, C. I. A., 10 août 1955.
Kalamouka (Georges), 26 septembre 1924, 10e R. M., B. S./E. R., 14 août 1955.
Tratchenko (Yvan), 12 janvier 1928, 10e R. M., C. A. T. 2, 251 transmissions, C. I. A., 10 septembre 1955.
Popioleck (Jean), 20 août 1927, 10e R. M., B. C. S., B. E./E. R., 19 octobre 1955.
Catala (Jean), 10 mars 1922, 1re R. M., B. C. S., B. E./Elect., 30 octobre 1955.
Mary (Guy), 13 décembre 1919, 10e R. M., 251 transmissions, C. I A., 2 novembre 1955.
Guelfucci (Marc), 1er juillet 1929, 10e R. M., B. C. S., B. E./E. R., 3 novembre 1955.
Deplaine (Ghislain), 3 septembre 1929, 4e R. M. (écoles), B. S./E. R., 11 novembre 1955.
Sojavelo (Paul), 1931, 10e R. M., B. C. S., B. E./E. R., 24 novembre 1955.
Robinson (Raymond), 24 janvier 1927, 1re R. M., B. C. S., B. E./E. R., 4 décembre 1955.
Baldassari (Pierre), 25 octobre 1928, 9e R. M., B. C. S., B. E./E. R., 16 décembre 1955.
Lefert (Georges), 14 août 1927, 10e R. M., B. C. S., B. E./E. R., 18 décembre 1955.
Buschaud (Claude), 25 septembre 1925, 4e R. M. (écoles), B. C. S., B. E./E. R., 26 décembre 1955.
Gavens (Marcellin), 4 février 1923, 4e R. M. (écoles), B. S./M. O./G. E. S. T./M. A. T., 31 janvier 1956.
Desjardins (André), 4 septembre 1925, 1re R. M., B. C. S., B. E./T. R., 7 juin 1956.
Lechien (Raymond), 27 octobre 1929, 10e R. M., B. S./T. R., 16 juillet 1956.
Javelot (Claude), 19 avril 1928, 1re R. M., B. S./T. R., 7 août 1956.
Le Gac (André), 24 mai 1923, 1re R. M., B. S./T. R., 3 août 1956.
Livain (Robert), 29 septembre 1927, 10e R. M., B. E./T. R., 11 août 1956.
Marchand (Clet), 21 août 1929, 10e R. M., B. S./T. R., 21 août 1956.
Kapelski (André), 18 octobre 1929, 1re R. M., B. C. S., B. E./T. R., 3 septembre 1956.

Sergents.

Preziosi (Luc), 5 janvier 1929, 4e R. M. (écoles), B. C. S., B. E./E. R., 30 octobre 1955.
Tintelin (André), 4 février 1921, 10e R. M., B. C. S., B. E./E. R., 30 octobre 1955.
Chiappero (Jules), 8 décembre 1930, 5e R. M., B. C. S., B. E./E. X./T. A., 3 novembre 1955.
Rebeche (Lucien), 25 janvier 1928, 10e R. M., C. A. T. 2, 351 transmissions, C. I. A., 3 novembre 1955.
Docin-Julien (Prosper), 26 juin 1926, 10e R. M., 251 transmissions, C. I. A., 16 novembre 1955.
Bizien (Yves), 22 décembre 1929, Maroc, 351 transmissions, C. I. A., 18 novembre 1955.
Boissonnade (Yvon), 2 mars 1930, 9e R. M., C. A. T. 2, 201, 251 transmissions, C. I. A., 5 décembre 1955.
Ramandimbisoa (Jean), 4 février 1928, 5e R. M., C. A. T. 2, 251 transmissions, C. I. A., 8 décembre 1955.
Khouma Moudoune, 2 décembre 1930, 10e R. M., C. A. T. 2, 252 transmissions, 4 avril 1956.
Théodore (Léonil), 18 mars 1933, 1re R. M., C. A. T. 2, 252, 253 transmissions, 4 avril 1956.

E. — **Artillerie de marine.**

Adjudants-chefs.

Azalot (Léon), 17 juillet 1918, 10e R. M., B. S. artillerie, 5 mai 1954.
Cafiler (Eugène), 20 septembre 1924, 1re R. M., B. C. S., B. E comptabilité, 29 septembre 1954.
Parisse (André), 30 avril 1920, 10e R. M., B. S. comptabilité, 22 octobre 1954.

Adjudants.

Aglae (Georges), 25 février 1922, 10e R. M., B. C. S., B. E. F. T. A., 26 septembre 1954.
Puil (Jean), 24 décembre 1927, 1re R. M., B. C. S., B. E. F. T. A. légère, 26 septembre 1954.
Klein (Lucien), 8 novembre 1925, 10e R. M., B. S. artillerie, brevet du 2e degré de langue arabe, 28 septembre 1954.
Le Nezet (Maurice), 14 avril 1927, 9e R. M., B. C. S. artillerie, 28 septembre 1954.
Merlet (Louis), 29 janvier 1923, 10e R. M., B. C .S. infanterie, 20 octobre 1954.
Renault (Georges), 8 mai 1928, 1re R. M., B. S. artillerie, 20 octobre 1954.
Richard (Laurent), 10 octobre 1928, 10e R. M., B. C. S. artillerie, 20 octobre 1954.
Dagnicourt (Robert), 4 mars 1925, F. F. A., B. C. S., B. E. auto, engins blindés, 23 octobre 1954.
Fourny (René), 26 février 1921, 10e R. M., B. S. artillerie, 25 octobre 1954.
Champion (Raymond), 4 décembre 1923, 10e R. M., B. S. artillerie, 27 octobre 1954.

Maréchaux des logis chefs.

Desgats (Henri), 6 avril 1922, 3e R. M., C A T 2 artillerie, C. I A., 12 septembre 1954.
Minous (Jean), 28 août 1927, 10e R. M., B. C. S., B. E. auto, 12 septembre 1954.
Sada (Lucien), 17 février 1925, 10e R. M., C. A. T. 2 artillerie, C. I. A., 17 septembre 1954.
Pernaud (Pierre), 12 septembre 1929, 10e R. M., B. S. artillerie, 19 septembre 1954.
Briec (Jean), 2 mars 1928, 5e R. M., C. A. T. 2 artillerie, C. I. A., 22 septembre 1954.
Locchi (Robert), 13 novembre 1923, 5e R. M., C. A. T. 2 artillerie, C. I. A., 22 septembre 1954.
Heurion (André), 9 mars 1927, 1re R. M., B. C. S. artillerie, 23 septembre 1954.
Ballini (Ferdinand), 24 octobre 1932, 10e R. M., C. A. T. 2 artillerie, C. I. A., 26 septembre 1954.
Manteau (Pierre), 29 avril 1928, 10e R. M., C. A. T. 2 artillerie, C. I. A., 26 septembre 1954.
Palombo (Henri), 4 septembre 1929, 10e R. M., C. A. T. 2 artillerie, C. I. A., 26 septembre 1954.
Razafindranaly (Marcellin), 6 février 1923, 6e R. M., C. A. T. 2 artillerie, C. I. A., 26 septembre 1954.
Toquec (André), 12 septembre 1928, 10e R. M., C. A. T. 2 artillerie, C. I. A., 26 septembre 1954.
Alexandre (Georges), 16 avril 1930, 10e R. M., B. C. S., B. E. F. T. A., 29 septembre 1954.
Parigi (Marc), 24 août 1927, Tunisie, C. A. T. 2 artillerie, C. I A., 29 septembre 1954.
Janquin (Michel), 21 mai 1933, 10e R. M., B. E. artillerie, 7 octobre 1954.
Henry (Roger), 17 octobre 1929, 10e R. M., B. E. autos-chars, 9 octobre 1954.
Mouty (Pierre), 21 janvier 1929, 3e R. M., B. C. S. artillerie, 11 octobre 1954.
Prosperin (Théodore), 20 avril 1928, 5e R. M., B. C. S., B. E. autos-engins blindés, 12 octobre 1954.
Goncalves (Bruno), 8 octobre 1919, 10e R. M., 251/transmissions, 13 octobre 1954.
Lucot (Jean), 24 mai 1931, 5e R. M., C. A. T. 2 comptable matériel, C. I. A., 13 octobre 1954.
Maestracci (Dominique), 25 avril 1929, 10e R. M., C. A. T. 2 artillerie, C. I. A., 13 octobre 1954.
Bruzailles (Yves), 9 novembre 1932, 10e R. M., B. C. S. artillerie, 20 octobre 1954.
Szczepaniak (Stanislas), 8 septembre 1924, 10e R. M., C. A. T. 2 mécanicien artillerie, C. I. A., 20 octobre 1954.
Planeille (Pierre), 1er janvier 1929, 10e R. M., C. A. T. 2 artillerie, C. I. A., 21 octobre 1954.
Vadrot (Gérard), 23 août 1926, 5e R. M., B. C. S., B. E. auto, 22 octobre 1954.
Larcher (Lucien), 12 décembre 1927, 10e R. M., C. I. A., 23 octobre 1954.

Maréchaux des logis.

Dos Santos (Antonio), 19 juillet 1932, 10e R. M., C. A. T. 2 artillerie, C. I. A. 21 décembre 1953.
Guinchard (Bernard), 21 juillet 1932, 1re R. M., C. A. T. 2 autos-chars, 14 septembre 1954.
Loubet (Pierre), 28 avril 1924, 10e R. M., B. E. artillerie, 25 septembre 1954.
Autret (Jean), 17 mai 1929, 3e R. M., C. A. T. 2 artillerie, C. I. A., 26 septembre 1954.
Guillot (Olivier), 11 juin 1930, 10e R. M., C. A. T. 2 artillerie, 26 septembre 1954.
Monjal (Pierre), 23 janvier 1931, 10e R. M., C. A. T. 2 artillerie, C. I. A., 26 septembre 1954.
Sambe Amadou, 17 mars 1921, 10e R. M., C. A. T. 2 artillerie, 26 septembre 1954.
Capgras (Michel), 29 septembre 1920, 3e R. M., C. A. T. 2 infirmier, 27 septembre 1954.
Herfeld (Louis), 19 novembre 1926, 10e R. M., C. A. T. 2 F. T. A., 27 septembre 1954.
Insou (Léonard), 6 novembre 1922, 10e R. M., C. A. T. 2 comptabilité, C. I. A., 29 septembre 1954.
Chalons (Ernest), 4 mai 1925, 10e R. M., C. A. T. 2 artillerie, C. I. A., 6 octobre 1954.
Kermann (Eugène), 19 juillet 1928, 10e R. M., C. A. T. 2 artillerie, C. I. A., 11 octobre 1954.
Louis-Ferdinand (André), 15 janvier 1929, 10e R. M., C. A. T. 2 artillerie, 13 octobre 1954.
Alexandre (Louis), 3 juin 1926, F. F. A., C. A. T. 2 artillerie, 13 octobre 1954.
Lorne (Germain), 23 avril 1929, 10e R. M., C. A. T. 2 artillerie, 20 octobre 1954.
Bourgeois (Yves), 15 novembre 1926, 10e R. M., C. A. T. 2 artillerie, C. I. A., 22 octobre 1954.
Desplous (Jean), 9 août 1928, 10e R. M., 251/transmissions, 23 octobre 1954.
Richardson (Raymond), 15 novembre 1931, 10e R. M., C. A. T. 2 comptable, C. I. A., 23 octobre 1954.
Bisson (Marcel), 14 juillet 1931, 3e R. M., C. A. T. 2 artillerie, C. I. A., 27 octobre 1954.

TROMPETTES

Maréchal des logis chef.

Soudin (André), 17 octobre 1921, 10e R. M., C. A. T. 2 trompette, C. I. A. 1er décembre 1954 (au titre vacance artillerie).

F. — Service des matériels et bâtiments des troupes d'outre-mer.

COMPTABLES

Adjudants.

Alin (Roland), 5 janvier 1922, 1re R. M., B. S. comptable, 22 juin 1956.
Guillaume (Charles), 23 avril 1926, 9e R. M., B. S. comptable, 7 juillet 1956.

Maréchaux des logis.

Urru (Benoit), 10 octobre 1928, 9e R. M., C. A. T. 2 comptable, C. I. A., 27 octobre 1955.
Kosel (Eustache), 29 mars 1924, 9e R. M., C. A. T. 2 comptable, C. I. A., 2 janvier 1956.

AUTOS-CHARS

Adjudant.

Hetzel (André), 25 mai 1914, 9e R. M., B. E. autos-chars, 27 avril 1955.

Maréchaux des logis-majors.

Auger (Armand), 5 janvier 1926, 1re R. M., B. S. mécanicien hélicoptères, B. E. autos-chars, 24 avril 1955.
Salmon (Gustave), 9 octobre 1918, 10e R. M., B. C. S., B. E. autos-chars, 17 mai 1955.
Dubourdieu (Jean), 11 septembre 1915, 10e R. M., B. E. autos-chars, 2 juillet 1955.
Lordelot (François), 29 janvier 1921, 10e R. M., B. E. autos-chars, 21 juillet 1955.
Gaume (Marcel), 27 mai 1920, 1re R. M., B. S. approvisionnements, 11 septembre 1955.

Maréchaux des logis chefs.

Bralia (Julien), 21 mars 1927, 9e R. M., B. C. S., B. E. autos-chars, 15 mai 1955.
Guillet (Pierre), 13 août 1919, 10e R. M., B. E. autos-chars, 13 juin 1955.
Seye Abdoulaye, 9 juillet 1925, 3e R. M., B. C. S., B. E. autos-chars, 13 juin 1955.
Le Houedec (Louis), 9 décembre 1927, 3e R. M., B. C. S., B. E. autos-chars, 16 juillet 1955.
Nappez (Pierre), 28 février 1929, 10e R. M., B. C. S., B. E. autos-chars, 21 août 1955.
Wolstroff (Albert), 7 novembre 1929, 10e R. M., B. C. S., B. E. autos-chars, 21 août 1955.
Brunet (René), 4 octobre 1923, 1re R. M., B. S. approvsiionnements, 23 juillet 1956.

Maréchaux des logis.

Frenay (Tiburce), 14 avril 1926, 8e R. M., B. C. S., B. E. autos-chars, 27 avril 1955.
Orsini (Jean), 3 mars 1933, 9e R. M., B. C. S., B. E. autos-chars (électricien), 11 mai 1955.
Barthod-Malat (Gaston), 3 mars 1931, 7e R. M., B. C. S., B. E. autos-chars (A. M. X.), 15 mai 1955.
Nasica (François), 22 mars 1923, 9e R. M., B. C. S., B. E. autos-chars, 17 mai 1955.
Rouanet (Robert), 31 mai 1931, 10e R. M., B. C. S., B. E. autos-chars, 21 août 1955.
Sulletis (Louis), 2 janvier 1930, 10e R. M., B. C. S., B. E. autos-chars, 21 août 1955.
Jacob (Louis), 9 janvier 1930, 10e R. M., B. C. S., B. E. autos-chars (électricien), 14 novembre 1955.
Defremont (Francis), 7 mars 1932, 9e R. M., B. C. S., B. E. autos-chars (électricien), 28 décembre 1955.

ARMEMENT

Adjudant-chef.

Truffot (Henri), 26 juillet 1920, 9e R. M., B. S. armement petit calibre, 21 septembre 1955.

Adjudants.

Fabre (Jean), 17 janvier 1924, 1re R. M., B. S. artificier, 16 juillet 1955.
Decain (Yves), 12 avril 1922, 1re R. M., B. S. armement petit calibre, 21 septembre 1955.

Maréchal des logis-major.

Patey (Philippe), 20 septembre 1924, 9e R. M., B. S. artificier, 3 septembre 1955.

Maréchaux des logis chefs.

Large (Jean), 31 octobre 1931, Tunisie, B. S. tourelles d'engins blindés, 8 août 1953.
Toriliec (Henri), 24 septembre 1929, 3e R. M., B. S. tourelles d'engins blindés, 16 avril 1954.
Level (Léon), 11 avril 1923, 10e R. M., B. S. artificier, 15 juillet 1955.
Le Gohiec (Jean), 14 juillet 1931, 10e R. M., B. C. S., B. E. armement petit calibre, 21 août 1955.
Py (René), 30 janvier 1932, 10e R. M., B. S. armement petit calibre, 21 août 1955.
Quiviger (Marcel), 11 août 1929, 5e R. M., B. C. S., B. E. matériel para, 11 septembre 1955.
Cherezy (Marceau), 27 juillet 1930, 10e R. M., B. S. armement petit calibre, 12 novembre 1955.

Maréchaux des logis.

Gogniat (Guy), 9 janvier 1928, 9e R. M., C. I. A., C. A. T. 2 armement gros calibre. — N'a jamais servi.
Meunier (Lucien), 10 juillet 1931, 10e R. M., C. A. T. 2 armement gros calibre. — N'a jamais servi.
Leroux (Alphonse), 14 août 1929, 5e R. M., B. C. S., B. E. matériel para, 23 avril 1955.
Morvan (Jean), 10 août 1928, 5e R. M., B. C. S., B. E. matériel para, 23 avril 1955.
Perraud (Jean), 30 avril 1931, 5e R. M., B. C. S., B. E. matériel para, 23 avril 1955.
Martin (Roger), 4 septembre 1927, 1re R. M., C. A. T. 2 artificier, C. I. A., 8 juin 1955.
Mary (René), 22 février 1934, 10e R. M., B. C. S., B. E. armement petit calibre, 21 août 1955.
Burckle (Jean), 5 février 1930, 10e R. M., B. C. S., B. E. armement petit calibre, 28 septembre 1955.
Meillaud (Marc), 8 octobre 1929, 5e R. M., B. C. S., B. E. matériel para, 17 septembre 1955.
Roger (Claude), 13 juillet 1931, 10e R. M., B. E. artificier, 19 septembre 1955.
Delbe (Laurent), 7 septembre 1929, 1re R. M., B. C. S., B. E. armement petit calibre, 9 novembre 1955.
Lanouzière (Lucien), 18 juillet 1929, 5e R. M., B. C. S., B. E. matériel para, 25 avril 1956.

ATELIERS GÉNÉRAUX

Adjudant.

Nicault (Albert), 8 avril 1921, 9e R. M., B. E. mécanique générale, 19 mai 1955.

Maréchaux des logis.

Victoria (Jean), 1er septembre 1926, 3e R. M., C. A. T. 2 tourneur, C. I. A., 4 mars 1953.
Courtemanche (Pierre), 11 février 1933, 10e R. M., B. C. S. E. mécanique générale, 21 juillet 1955.
Martin (Raymond), 20 mai 1925, 10e R. M., B. E. mécanique générale, 21 août 1955.

CONSTRUCTIONS

Adjudant-chef.

Wavreille (Charles), 21 février 1916, 10e R. M., B. E. surveillant travaux, 5 décembre 1956.

Adjudants.

Texier (Pierre), 25 avril 1914, 1re R. M., B. E. engins mécaniques, 8 décembre 1955.
Cordier (Auguste), 28 septembre 1915, 9e R. M., B. C. S., B. E. surveillant travaux, 7 juillet 1956.

Maréchal des logis-major.

Baron (Henri), 3 février 1925, 3e R. M., B. C. S., B. E. électricien, 23 août 1953.

Maréchal des logis chef.

Verite (René), 14 juin 1929, Maroc, B. C. S., B. E. surveillant travaux, 21 août 1955.

Maréchaux des logis.

Le Rouxel (Jean), 11 janvier 1932, 10e R. M., C. A. T. 2 peintre, C. I. A., 24 janvier 1955.
Forcada (Jean), 4 juin 1925, 9e R. M., C. A. T. 2 engins mécaniques, C. I. A., 14 novembre 1955.
Rombach (Roger), 9 juin 1934, 10e R. M., C. A. T. 2 électricien, 23 janvier 1957.
Rouillaud (Claude), 8 février 1933, 10e R. M., C. A. T. 2 électricien, 9 juillet 1957.

G. — Agents des corps de troupes d'outre-mer.

Adjudants-chefs.

Claudon (Henri), 8 avril 1922, 1re R. M., B. S. comptabilité, 17 juin 1955.
Borgomano (Paul), 27 octobre 1918, 9e R. M., B. S. comptabilité, 30 juillet 1955.
Bartoli (Marc), 18 octobre 1914, 1re R. M., B. S. comptabilité 20 septembre 1955.

Adjudants.

Hany (Georges), 24 avril 1924, 1re R. M. B. S. comptabilité, 2 février 1955.
Jeanperrin (Luc), 7 novembre 1924, 9e R. M., B. C. S., B. E. comptabilité, 28 avril 1955.
Verneuil (Yves), 6 décembre 1924, 1re R. M., B. C. S., B. E. comptabilité, 19 juin 1955.
Achard (Alfred), 28 juillet 1921, 9e R. M., B. C. S., B. E. comptabilité, 26 mai 1955.
Samba Abdoulaye, 1er mars 1920, 5e R. M., B. S. comptabilité, 24 juin 1955.
Modeste (Pierre), 27 janvier 1918, 10e R. M., B. S. comptabilité, 16 juillet 1955.
Bellouet (Pierre), 10 juin 1920, 10e R. M., B. C. S., B. E. comptabilité, 8 août 1955.

Sergents-majors.

Thibaut (Damien), 11 juillet 1927, 10e R. M., B. C. S. comptabilité, 16 juillet 1955.
Giffard (Louis), 27 septembre 1920, 10e R. M., C. A. T. 2 comptabilité, C. I. A., 10 août 1955.
Hommet (Claude), 7 juin 1925, 10e R. M. B. C. S., B. E. comptabilité, 18 août 1955.
Verger (Gilbert), 24 avril 1927, 5e R. M., C. A. T. 2 comptabilité, C. I. A., 28 septembre 1955.

H. — Chancellerie des troupes d'outre-mer.

Adjudants.

Ramondouba (Charles), 3 mai 1922, 9e R. M., B. S. chancellerie, 16 février 1956.
Lamy (Georges), 8 juillet 1923, 1re R. M., B. S. chancellerie, 5 mars 1956.

Sergents-majors.

Lamotte (Michel), 14 décembre 1925, 1re R. M., C. A. T. 2 chancellerie, 7 août 1955.
De Costa (Benoit), 22 juillet 1948, 9e R. M., B. E. chancellerie, 17 mars 1956.

Sergents-chefs.

Guiderdoni (Pierre), 4 octobre 1912, 10e R. M., B. C. S., B. E. chancellerie, 23 février 1956.
Sainte-Foie (Camille), 28 septembre 1925, 10e R. M., C. A. T. 2 chancellerie, 28 février 1956.

I. — Commis et ouvriers militaires de l'intendance des troupes d'outre-mer.

Adjudants-chefs.

Hucteau (Albert), 24 octobre 1912, 5e R. M., B. S. bureau, 15 février 1956.
Luciani (François), 16 janvier 1916, 1re R. M., B. E. bureaux, 16 mars 1956.
Deschamps (Paul), 4 janvier 1921, 9e R. M., B. S. exploitation, 16 juin 1956.
Suraleau (Aurélien), 18 mars 1918, 1re R. M., B. S. exploitation, 3 juillet 1956.
Londeix (Pierre), 30 avril 1916, 1re R. M., B. S. exploitation, 7 juillet 1956.

Adjudants.

Dieye Salion, 16 février 1922, 1re R. M., B. S. bureaux, 1er mars 1956.
Lecorre (Jean), 23 janvier 1924, 10e R. M., B. C. S., B. E. bureaux, 8 mars 1956.
Geissler (Alfred), 2 décembre 1925, F. F. A., B. S. bureaux, 22 mars 1956.
Dassonville (Marcel), 9 septembre 1924, 1re R. M., B. S. bureaux, 3 mai 1956.
Ratsimbarison (André), 29 novembre 1921, 10e R. M., B. C. S., B. E. bureaux, 3 juin 1956.
Chong-Wa (Paulin), 31 août 1920, 1re R. M., B. S. bureaux, 10 juin 1956.
Millet (André), 23 août 1915, 2e R. M., B. S. exploitation, 29 juillet 1956.

Sergents-majors.

N'Diaye Ibrahima, 24 juin 1920, 10e R. M., C. A. T. 2 exploitation, C. I. A., 17 août 1955.
Martin (Jacques), 16 mars 1927, 1re R. M., C. A. T. 2 bureaux, C. I. A., 26 mars 1956.
Dechaux (Jean), 17 février 1921, 9e R. M., C. A. T. 2 bureaux, C. I. A., 24 avril 1956.
Guillemoto (René), 4 novembre 1927, 1re R. M., B. E. bureaux, 6 mai 1956.
Boloumora (Bertrand), 6 novembre 1920, 10e R. M., C. A. T. 2 bureaux, C. I. A., 29 mai 1956.
Bernad (Edouard), 28 janvier 1920, 9e R. M., C. A. T. 2 bureaux, C. I. A., 31 mai 1956.
Vivares (Gilbert), 4 février 1918, 1re R. M., B. C. S., B. E. conducteur machine comptable, 1er juin 1956.

Sergents-chefs.

Arbogast (Roger), 23 décembre 1922, 6e R. M., C. A. T. 2 bureaux, C. I. A., 15 mai 1955.
François (Guy), 2 février 1924, 9e R. M., C. A. T. 2 exploitation, C. I. A., 12 avril 1956.
Gonthier (Appolino), 23 juillet 1929, 10e R. M., C. A. T. 2 bureaux, C. I. A., 5 mai 1956.
Dubernard (Georges), 25 février 1920, Tunisie, B. C. S., B. E. bureaux, 8 juin 1956.
Diakhate Madia, 6 mars 1929, 1re R. M., B. C. S., B. E. maçon fournier, 18 juillet 1956.

Sergents.

Bachelle-Peyrade (Pierre), 27 mars 1937, 9e R. M., C. A. T. 2 bureaux, C. I. A. — N'a jamais servi.
Gilbert (Georges), 27 octobre 1936, 10e R. M., C. A. T. 2 bureaux. — N'a jamais servi.
Sellier (Marc), 3 septembre 1936, 10e R. M., C. A. T. 2 bureaux. — N'a jamais servi.

Sy Moctar, 6 janvier 1935, 10e R. M., C. A. T. 2 bureaux. — N'a jamais servi.
Tramoni (Jean), 23 mai 1928, 9e R. M., C. A. T. 2 bureaux, C. I. A., 5 juillet 1955.
Aubry (Pierre), 15 novembre 1924, 9e R. M., B. C. S., B. E. bureaux, 22 avril 1956.
Khaled-Khodja Houcine, dit Christian, 8 décembre 1928, 9e R. M., C. A. T. 2 bureaux, C. I. A., 2 mai 1956.
Garsi (Roger), 30 septembre 1931, F. F. A., C. A. T. 2 bureaux, C. I. A., 9 mai 1956.
Catin (Guy), 26 décembre 1933, 1re R. M., C. A. T. 2 bureaux, 12 mai 1956.
Saint-Louis-Augustin (Henri), 3 janvier 1925, 1re R. M., C. A. T. 2 bureaux, C. I. A., 31 mai 1956.
Ratomposon (Bernardin), 12 juin 1930, 1re R. M., B. C. S., B. E. bureaux, 16 mai 1956.
Stenger (René), 11 mai 1928, F. F. A., C. A. T. 2 exploitation, C. I. A., 7 juillet 1956.

TAILLEURS

Sergents-majors.

Berge (Julien), 19 mars 1906, 9e R. M., brevet maître ouvrier, 26 janvier 1956.
Iracabal (Jean), 6 janvier 1909, 4e R. M., brevet maître ouvrier, 26 janvier 1956.

Sergent-chef.

Lestrat (Joseph), 7 mars 1920, 9e R. M., brevet maître ouvrier, 19 avril 1956.

Caporaux-chefs.

Zibret (Stanislas), 14 août 1929, 10e R. M., C. A. ouvrier spécialiste, 23 avril 1955.
Helias (Roger), 23 décembre 1930, 10e R. M., C. A. ouvrier spécialiste, 23 avril 1955.

CORDONNIERS

Sergent-chef.

Albertini (Antoine), 31 janvier 1913, 9e R. M., brevet maître ouvrier, 2 mai 1955.

Sergent.

Etchevers (Albert), 27 septembre 1921, 10e R. M., C. A. maître ouvrier, 11 mai 1955.

Caporaux-chefs.

Chauvin (Roger), 11 novembre 1932, 10e R. M., C. A. ouvrier spécialiste, 20 avril 1955.
Cazeaux (Gilbert), 19 juillet 1929, 10e R. M., C. A. ouvrier spécialiste, 23 avril 1955.
Reissier (André), 26 septembre 1932, 10e R. M., C. A. ouvrier spécialiste, 7 mai 1955.

J. — Infirmiers militaires des troupes d'outre-mer.

Adjudants.

Pajot (Gérald), 14 avril 1927, 1re R. M., B. S. secrétaire comptable, 26 mai 1956.
Pietri (Alexandre), 21 juillet 1915, 1re R. M., B. E. secrétaire comptable, 20 mars 1957.
Bredon (Eugène), 17 novembre 1924, 9e R. M., B. S. maître infirmier, 11 juin 1957.
Ropers (Félicien), 5 mars 1922, 9e R. M., B. S. maître infirmier, 15 juin 1957.
Divet (Jean), 16 juillet 1920, 3e R. M., B. S. maître infirmier, 24 juin 1957.

Sergents-majors.

Bacrot (Marcel), 18 janvier 1921, 1re R. M., C. A. T. 2 infirmier, 16 mars 1957.
Marant (Louis), 18 mai 1925, 4e R. M., C. A. T. 2 infirmier, 15 juillet 1957.
Millet (Georges), 22 novembre 1923, 3e R. M., B. C. S., B. E. secrétaire comptable, 20 juillet 1957.
Buisson (Gabriel), 16 août 1928, 9e R. M., B. S. maître infirmier, 29 juillet 1957.

Sergent-chef.

Faber (François), 18 juin 1929, 1re R. M., B. C. S., B. E. mécanicien dentiste, 30 août 1955.

Sergent.

Maury (Ephrien), 25 mars 1930, 1re R. M., C. A. T. 2 infirmier, C. I. A., 23 juin 1951.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret du 30 juillet 1958 portant radiation d'un administrateur civil des cadres de l'administration centrale des affaires économiques.

Par décret en date du 30 juillet 1958, M. Toussaint (Bernard), titularisé dans les cadres du ministère des affaires étrangères, est radié des cadres de l'administration centrale des affaires économiques.

Décret du 30 juillet 1958 portant promotion sur place de receveurs particuliers des finances.

Par décret en date du 30 juillet 1958, les receveurs particuliers des finances dont les noms suivent ont été nommés sur place, à titre personnel, à la 2e catégorie :

MM. Deumie (Camille-Joseph-Henri), receveur particulier des finances à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).
Galle (Jean-Marie), receveur particulier des finances à Vendôme (Loir-et-Cher).
Guerre (Emile), receveur particulier des finances à Dole (Jura).
Fagon (Yves-Marie), receveur particulier des finances à Montbéliard (Doubs).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décrets des 30 mai, 30 juin et 18 juillet 1958 portant promotions dans l'ordre du Mérite sportif.

Ces textes sont publiés au n° 18 du *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* paru ce jour.

Liste d'admission à l'école normale supérieure (concours 1958).

SECTION DES LETTRES

Par arrêté du 28 juillet 1958 et à la suite du concours de 1958 pour l'entrée à l'école normale supérieure et pour les bourses de licence (section des lettres) :

1° Sont nommés élèves de l'école normale supérieure :

1 MM. Balland (André).
2 Henry (Alain).
3 Courtois (Maurice).
4 Orjollet (Jean-François).
5 Bady (Jean-Pierre).
6 Berelowitch (André).
7 Angelini (Patrice).
8 Labrot (Gérard).
9 Carrière (Jean-Claude).
10 Villegier (Jean-Marie).
11 Bommelaer (Jean-François).
12 Haar (Michel).
13 Chabannes (Roland).
13 Rey (Pierre).
15 Menager (Daniel).
15 Pellen (René).
17 Baniol (Robert).
18 Brunel (Pierre).
19 Revat (Louis).
20 MM. Fussman (Gérard).
21 Beau-Madelenat (Daniel).
22 Vassileiou (Alain).
23 Maes (Hubert).
24 Fromageot (Jean-Louis).
25 Nugue (Christian).
26 Henri (Alain-Noël).
27 Janicaud (Dominique).
28 Macherex (Pierre).
29 Ponau (Dominique).
30 Geffroy (François).
30 Frevot (Jacques).
32 Carmona (Michel).
33 Chazel (François).
34 Vauchez (André).
35 Arnaud (Daniel).
35 Cauro (Christian).
35 Clemens (Claude).
35 Reydellet (Marc-Jean).

2° Sont proposés pour une bourse de licence :

39 MM. Brunet (Etienne).
40 Montassier (Gérard).
41 Dufaure de Lajarte (Philippe).
41 Michaux (André).
43 Simon (François).
44 MM. Bouffartigue (Jean).
44 Flattot (Jean).
46 Var (Jean-François).
47 Muller (Jean-Jacques).
48 Pomiers (Guy).
49 Jungblut (Jean Baptiste).

49	MM. Lallot (Jean).	80	MM. Joubert (Jean-Louis).
51	Andreau (Jean).	81	Hoel (Jean-Marie).
52	Liens (Georges).	82	Lecarme (Philippe).
53	Chretien (Jean-Pierre).	82	Nouchaud (Michel).
54	Lerville-Anger (Xavier).	84	Vaisse (Pierre).
54	Perard (Henri).	85	Monloup (Gabriel).
56	Lejeune (Philippe).	86	Ballorain (Jean-Paul).
57	Rousseau (Claude).	86	Calvie (Alain).
58	Huchard (François).	88	Juliiot (André).
59	Establet (Roger).	88	Roche (Gilbert).
60	de Van (Gilles).	90	Pon (Georges).
61	Attali (Alain).	91	Priout (Maurice).
61	Casevitz (Michel).	92	Moatti (Gérard).
63	Cahuzac (Henri).	93	Combessie (Jean-Claude).
64	Potet (Michel).	94	Dupont (Michel).
65	Gaulon (Gérald).	94	Zimmermann (Michel).
66	Saintlilan (Daniel).	96	Chamboredon (Jean-Claude).
67	Burgel (Guy).		
67	Giquel (François).	96	Pichevin (Claude).
69	Meiller (Albert).	98	Pini (Richard).
70	Charbonnier (Jean-Claude).	99	Fremigacci (Jean).
		100	Ravis (Georges).
70	Gouin (Pierre).	101	Clinquart (Pierre).
70	Helly (Bruno).	102	Favre (Yves-Alain).
70	Saly (Pierre).	103	Cordesse (Gérard).
74	Polin (Claude).	104	Chedin (Albert).
74	Rocquet (Jean-Paul).	105	Amat (Christian).
76	Gascou (Jacques).	106	Delmas (Christian).
76	Lerat (Pierre).	107	Magne (Bernard).
78	Vernet (Max).	108	Estienne (Bernard).
79	Perrin (André).		

Le taux de ces bourses et les facultés des lettres près lesquelles elles seront attribuées seront fixés ultérieurement.

Liste d'admission à l'école normale supérieure de jeunes filles (concours 1958).

SECTION DES LETTRES

Par arrêté du 28 juillet 1958 et à la suite du concours de 1958 pour l'entrée à l'école normale supérieure de jeunes filles et pour les bourses de licence (section des lettres):

1° Sont nommées élèves de l'école normale supérieure de jeunes filles:

1	Mlles Pognan (Cécile).	17	Mlles Caujolle (Françoise).
2	Madray (Françoise).	18	Lippus (Claire).
3	Jouve (Nicole).	19	Saïd (Suzanne).
4	Francon (Suzanne).	20	Dutaut (Anne-Marie).
5	Calmettes (Anne-Marie).	20	Sauzeau (Anne-Marie).
6	Meunier (Cécile).	22	Pellen (Jeanine).
7	Camous (Rolande).	23	Moulin (Andrée).
8	Vlach (Claire).	24	Hervagault (Marie-Paule).
9	Alrivie (Claudine).	25	de Combarieu du Grès (Micheline).
9	Charvolin (Roberte).		
9	Kreyts (Nicole).	25	Vermot-Desroches (Françoise).
12	Guetta (Nicole).		
12	Halimi (Suzy).	27	Sinot (Nicole).
14	Glen (Odile).	28	Amédée (Claude).
14	Grandchamp (Annie).	28	Bon (Annette).
16	Mora (Christiane).		

2° Sont proposées pour une bourse de licence:

30	Mlles Casile (Pascaline).	49	Mlles Levigne (Michèle).
31	Jarraud (Annie).	50	Allogne (Michèle).
32	Leroy (Suzanne).	51	Juillard (Anne).
33	Marchard (Denise).	52	Touffet (Françoise).
34	Pery (Monique).	53	Taralon (Marie-Claire).
35	Choussat (Anne-Marie).	54	Millot (Renée).
35	Clement (Catherine).	55	Kirsch (Monique).
37	Sacuto (Michèle).	56	Grenier (Françoise).
38	Arsac (Geneviève).	57	Herubel (Christiane).
38	Dianoux (Myrielle).	58	Albano (Josiane).
40	Cotoni (Marie-Hélène)	59	Fleury (Maryvonne).
41	Coutanceau (Michelle).	60	Belot (Monique).
42	Brigault (Claude).	61	Louis (Marie-Claude).
43	Heiluin (Marie-Thérèse).	62	Tonnelle (Marie-Anne).
44	Dumarche (Suzanne)	63	Leborgne (Jacqueline).
44	Toussaint (Maryse).	64	Lalanne (Marie-José).
46	Adamy (Paule).	65	Pipat (Marie-Hélène).
46	Saint-Martin (Danièle).	66	Augier (Michèle).
48	Vernin (Colette).		

Mlle Wang (Eleonora), de nationalité chinoise, est classée avec le numéro 22 *bis* et nommée élève hors cadre.

SECTION DES SCIENCES, GROUPE I

Par arrêté du 28 juillet 1958 et à la suite du concours de 1958 pour l'entrée à l'école normale supérieure de jeunes filles et pour les bourses de licence (section des sciences, groupe I):

1° Sont nommées élèves de l'école normale supérieure de jeunes filles:

1	Mlles Gorce (Suzanne).	14	Mlles Debray (Michèle).
2	Dayet (Nicole).	15	Guennegues (Jeanne).
3	Courier (Claude).	16	Gaillat (Marie-Thérèse).
4	Obertin (Anne-Marie).	17	Paras (Nicole).
5	Baridon (Lyliane).	18	Gengembre (Françoise).
6	Farge (Nicole).	19	Chaumartin (Michèle).
7	Bosvieux (Christiane).	20	Wetzer (Jacqueline).
8	Dayet (Janine).	21	Leygnac (Denise).
9	Cercelet (Anne-Marie).	22	Machère (Thérèse).
10	Raymondière (Marie-Hélène).	23	Comiti (Claude).
		24	Gastal (Geneviève).
11	Even (Annick).	25	Guillaud (Danielle).
12	Jougla (Anne-Marie).	26	Meyer (Marie-Danielle).
13	Bourgeois (Paule).		

2° Sont proposées pour une bourse de licence:

27	Mlles Babillot (Michèle).	36	Mlles Duquesne (Monique).
28	Bardoux (Anne-Marie).	37	Schneider (Gisèle).
29	Laval (Nicole).	38	Pougnand (Michèle).
30	Vermont (Marie-Claire).	39	Lamerant (Françoise).
31	Girard (Michèle).	40	Retali (Monique).
32	Echtler (Danielle).	41	Maury (Anne-Marie).
33	Viougeas (Sylvie).	42	Dalennes (Marie-José).
34	Moulin (Nicole).	43	Vezy (Colette).
35	Golossoff (Marguerite).	44	Paraton (Noëlle).

Le taux de ces bourses et les facultés des sciences près lesquelles elles seront attribuées seront fixés ultérieurement.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Agrément d'un organisme pour effectuer les essais prévus par l'arrêté du 17 mars 1958 relatif aux poêles métalliques à combustible liquide.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi n° 48-400 du 10 mars 1948 sur l'utilisation de l'énergie;

Vu le décret n° 57-478 du 8 avril 1957 portant application à certaines catégories d'appareils thermiques des dispositions de la loi du 10 mars 1948;

Vu l'arrêté du 17 mars 1958 fixant les conditions d'application du décret susvisé aux poêles métalliques à combustible liquide;

Vu l'avis du comité consultatif de l'utilisation de l'énergie,

Arrête:

Article unique. — L'office central de chauffe rationnelle est agréé pour procéder aux essais prévus à l'article 2 de l'arrêté du 17 mars 1958 fixant les conditions d'application du décret n° 57-478 du 8 avril 1957 aux poêles métalliques à combustible liquide.

Fait à Paris, le 28 juillet 1958.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN-CLAUDE ACHILLE.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret du 25 juin 1958 portant promotions dans l'ordre du Mérite agricole.

Arrêté du 20 juin 1958 portant attribution de la médaille d'honneur des eaux et forêts.

Ces textes sont publiés au n° 18 du *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* paru ce jour.

Décret n° 58-667 du 2 août 1958 fixant les modalités de réalisation des enquêtes agricoles annuelles.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre d'Etat, du ministre de l'intérieur, du ministre de l'agriculture et du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique;

Vu l'ordonnance du 6 janvier 1945 portant réforme des traitements des fonctionnaires de l'Etat et aménagement des pensions civiles et militaires;

Vu les décrets n° 52-1059 du 15 septembre 1952 et n° 54-204 du 20 février 1954 portant application de la loi du 7 juin 1951 susvisée;

Vu le décret n° 57-178 du 15 février 1957 portant réorganisation de la statistique agricole;

Vu les décrets n° 53-511 du 21 mai 1953 et n° 56-581 du 15 juin 1956 relatifs aux modalités de remboursement des frais engagés par les personnels civils de l'Etat à l'occasion de leurs déplacements;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — En vue de suivre l'évolution de l'agriculture, une enquête agricole est effectuée chaque année.

Cette enquête comprend:

a) L'établissement de « carnets d'exploitation » dans des exploitations constituant un échantillon représentatif de l'ensemble des exploitations;

b) Des contrôles de surface, sur le terrain, dans un certain nombre de zones dont l'ensemble constituera un échantillon représentatif de l'ensemble du territoire, les contrôleurs devant noter sur place la nature des cultures de chaque parcelle cadastrale;

c) La tenue à jour de la liste des exploitations agricoles avec indication de leurs surfaces par les commissions communales de statistique.

Pour tenir compte des progrès de la technique statistique, d'autres méthodes d'enquête pourront être utilisées à condition d'avoir été examinées auparavant par la commission consultative de statistique agricole créée par le décret n° 57-178 du 15 février 1957.

Art. 2. — Des enquêtes spéciales, à caractère périodique ou non, pourront être effectuées sous la réserve d'avoir été examinées auparavant par la commission consultative de statistique agricole (décret n° 57-178 du 15 février 1957) et de figurer sur l'arrêté fixant le programme des enquêtes agricoles annuelles, publié par l'institut national de la statistique et des études économiques.

Art. 3. — Pour réaliser les enquêtes visées à l'article 1er et à l'article 2, les ingénieurs en chef, directeurs des services agricoles sont autorisés à recruter du personnel dans la limite des crédits qui leur seront affectés à cet effet.

Art. 4. — Pour l'établissement des carnets visés au paragraphe *a* et au paragraphe *c* de l'article 1er, il pourra être fait appel à des enquêteurs et à des moniteurs qui seront rémunérés dans des conditions fixées chaque année par arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et du secrétaire d'Etat au budget, les enquêteurs étant chargés, en collaboration avec les exploitants, de l'établissement de carnets d'exploitations, les moniteurs étant chargés de surveiller et de vérifier le travail des enquêteurs. Sauf dérogations accordées par le directeur des études et du plan, un moniteur devra exercer son contrôle sur un minimum de 20 communes.

Art. 5. — Pour les contrôles de surface visés au paragraphe *b* de l'article 1er, il pourra être fait appel à des contrôleurs et à des aides-contrôleurs qui seront rémunérés et indemnisés de leurs frais de déplacement dans les conditions suivantes:

1° Fonctionnaires appartenant au service de la direction des services agricoles: frais de transport et, éventuellement, frais de tournée du groupe dans lequel ils sont normalement placés;

2° Non fonctionnaires:

Contrôleurs de surface: 1/300 du salaire annuel d'un agent contractuel de l'Etat occupant un emploi affecté de l'indice net 218 pour chaque journée de travail et remboursement des frais de transport dans les conditions prévues pour les agents de l'Etat classés dans le groupe III.

Aides-contrôleurs de surface: 1/300 du salaire annuel d'un agent contractuel de l'Etat occupant un emploi affecté de l'indice net 185 pour chaque journée de travail et remboursement des frais de transport dans les conditions prévues pour les agents de l'Etat classés en groupe IV;

3° Fonctionnaires ne relevant pas des directions des services agricoles: moitié de l'indemnité prévue ci-dessus pour les non-fonctionnaires pour chaque journée de travail avec remboursement des frais de transport et éventuellement des indemnités de tournées prévues pour le groupe dans lequel ils sont normalement classés.

Art. 6. — Le décret n° 53-1356 du 30 décembre 1953 est abrogé.

Art. 7. — Le ministre d'Etat, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'agriculture et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 août 1958.

C. DE GAULLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'agriculture,
ROGER HOUDET.

Le ministre d'Etat,
GUY MOLLET.

Le ministre de l'intérieur,
ÉMILE PELLETIER.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
ANTOINE PINAY.

Eaux et forêts.

Par arrêté en date du 11 juillet 1958, M. François (Henri), agent technique des eaux et forêts de 6e échelon à Cier-de-Luchon (Haute-Garonne), triage n° 65, inspection des eaux et forêts de Bagnères-de-Luchon, est mis, sur sa demande, dans la position de disponibilité pour convenances personnelles.

Par arrêté en date du 11 juillet 1958, M. Junot (Carlo), agent technique des eaux et forêts de 7e échelon à Saint-Denis (Réunion), maison forestière de la Montagne n° 1, triage n° 2, inspection des eaux et forêts de Saint-Denis, est placé dans la position de disponibilité d'office pour maladie pour une période de six mois à compter du 7 juillet 1958.

Par arrêté en date du 15 juillet 1958, la mesure de suspension de fonctions prise à l'égard de M. Angibault (Marcel), chef de district des eaux et forêts à la disposition du conservateur à Compiègne, par l'arrêté ministériel du 24 octobre 1950 est rapportée.

M. Angibault (Marcel), chef de district des eaux et forêts à la disposition du conservateur des eaux et forêts à Compiègne, est révoqué de ses fonctions avec suspension de ses droits à pension à compter de la date de la notification qui lui sera faite du présent arrêté.

Par arrêté en date du 18 juillet 1958:

M. Cavailhes (André), agent technique des eaux et forêts à Ceilhes-et-Rocozels (Hérault), triage n° 36, inspection des eaux et forêts à Béziers, est affecté, sur sa demande et en la même qualité, à Millau (Aveyron), établissement de pisciculture de Monna, triage n° 55, service de la pêche.

M. Cucchi (Jean-Baptiste), agent technique des eaux et forêts à Méiagues (Aveyron), triage n° 54, inspection des eaux et forêts de Rodez, est affecté, sur sa demande, en la même qualité, au poste de Rosis (Hérault), triage n° 8, inspection des eaux et forêts de Béziers.

Par arrêté en date du 18 juillet 1958, M. Licoine (Maurice), agent technique des eaux et forêts à Traves (Haute-Saône), triage n° 41, inspection des eaux et forêts de Vesoul, est affecté, sur sa demande, en la même qualité, à Rambouillet (Seine-et-Oise), maison forestière de la Porte-des-Chartreux, triage n° 61, inspection des eaux et forêts de Rambouillet.

Par arrêté en date du 18 juillet 1958, l'arrêté ministériel du 31 mars 1958 est rapporté en ce qui concerne l'affectation de:

M. Roca (Marcel), chef de district des eaux et forêts à Chambéry (Savoie), district 33, inspection RTM, non installé.

M. Grimaud (Henri), agent technique des eaux et forêts à Saint-Jean-en-Royans (Drôme), triage n° 5, inspection des eaux et forêts de Valence, non installé.

M. Ousset (Roger), agent technique des eaux et forêts à Roquesteron (Alpes-Maritimes), triage n° 47, inspection des eaux et forêts de Nice-Ouest, non installé

M. Roca (Marcel) est maintenu à Chambéry (Savoie), district n° 30, service de R. T. M.

M. Grimaud (Henri) est maintenu à Rencurel (Isère), maison forestière de Rencurel, triage n° 93, inspection des eaux et forêts de Grenoble-Ouest.

M. Ousset (Roger) est maintenu à Cordéac (Isère), triage n° 66, inspection des eaux et forêts de Grenoble-Est.

Par arrêté en date du 18 juillet 1958, l'arrêté ministériel du 25 juin 1958 est modifié en ce qui concerne M. Désiré (Elie), chef de district à Borne (Ardèche), maison forestière des Chambons, district n° 23, inspection des eaux et forêts d'Aubenas, non installé.

M. Désiré, agent technique des eaux et forêts de 7e échelon, élève de l'école forestière des Barres, est nommé, en cette qualité, chef de district des eaux et forêts de 1er échelon.

Par arrêté en date du 22 juillet 1958, l'arrêté ministériel du 21 décembre 1957 est rapporté en ce qui concerne la promotion au grade de chef de district des eaux et forêts et l'affectation à Solenzara (Corse), district n° 15, inspection des eaux et forêts de Bastia, de M. Estebe (Marcel), agent technique des eaux et forêts à Verdun (Ariège).

M. Estebe (Marcel), agent technique des eaux et forêts à Verdun (Ariège), est promu au grade de chef de district et mis en cette qualité à la disposition du conservateur à Toulouse aux fins de son détachement ultérieur en qualité de chef de district contractuel du fonds forestier national à la Chapelle-Marival (Lot).

Par arrêté en date du 22 juillet 1958, M. Jean Cortinchi, agent technique des eaux et forêts, en disponibilité pour convenances personnelles, est réintégré dans les cadres de l'administration à compter du 1er juin 1958, et affecté avec ses grade et échelon actuels à Isolaccio-du-Fiumorbo (Corse), triage n° 53, inspection des eaux et forêts de Bastia.

Par arrêté en date du 22 juillet 1958, M. Granier (Germain), agent technique des eaux et forêts de 8e échelon à Nampcelle-la-Cour (Aisne), maison forestière de Nampcelle-la-Cour, triage n° 8, inspection des eaux et forêts de Laon, est mis sur sa demande dans la position de disponibilité pour convenances personnelles pour une période de six mois à compter du 26 juillet 1958.

Par arrêté en date du 22 juillet 1958, l'élimination définitive est prononcée, dans les conditions prévues aux articles 45, 46 et 47 de l'arrêté ministériel réglementaire du 28 décembre 1951, à l'égard des agents techniques dont les noms suivent:

M Leleu (Raymond), à Monthermé (Ardennes), maison forestière de Caillaumonts, triage n° 16, inspection des eaux et forêts de Charleville.

M. Varlet (Victor), à Trois-Fontaines (Marne), maison forestière de Jean Legand, triage n° 81, inspection des eaux et forêts de Châlons-sur-Marne.

M. Tapray (Roger), à la Crête (Haute-Marne), maison forestière de Genevry, triage n° 53, inspection des eaux et forêts de Chaumont.

M. Pigault (André), à Grosne (Territoire de Belfort), triage n° 139, inspection des eaux et forêts de Belfort.

M. Sauval (Michel), aux Bâties (Haute-Saône), triage n° 19, inspection des eaux et forêts de Gray

M. Jacquet (Louis), à Mirebel (Jura), triage n° 79, inspection des eaux et forêts de Lons-le-Saunier.

M. Coquelet (Marcel), à Saint-Laurent (Cher), maison forestière de la Croix-Bodin, triage n° 41, inspection des eaux et forêts de Bourges.

M. Faure (Louis), à Abriès (Hautes-Alpes), triage n° 19, inspection des eaux et forêts d'Embrun.

M. Thau (René), à Lacanau (Gironde), maison forestière du Truc-du-Lion, triage n° 16, inspection des eaux et forêts de Bordeaux.

M. Signoret (Jean), à Saint-Auban (Alpes-Maritimes), triage n° 25, inspection des eaux et forêts de Nice-Ouest.

Génie rural.

Par arrêté du 25 juillet 1958, M. Arheix (Pierre), adjoint technique du génie rural, est admis dans le corps des ingénieurs des travaux ruraux, à compter du 1er août 1958, à l'issue de l'examen professionnel ouvert le 24 février 1958 pour l'accession des adjoints techniques du génie rural au grade d'ingénieur des travaux ruraux.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Application dans les territoires et départements d'outre-mer du décret n° 56-585 du 12 juin 1956 portant fixation du système général de rétribution des agents de l'Etat ou des personnels non fonctionnaires assurant, à titre d'occupation accessoire, soit une tâche d'enseignement, soit le fonctionnement de jurys d'examens ou de concours.

Le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de la France d'outre-mer,

Vu l'arrêté du 3 novembre 1957 portant application dans les territoires et départements d'outre-mer du décret n° 56-585 du 12 juin 1956 portant fixation du système général de rétribution des agents de l'Etat ou des personnels non fonctionnaires assurant, à titre d'occupation accessoire, soit une tâche d'enseignement, soit le fonctionnement de jurys d'examens ou de concours,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le tableau annexé à l'arrêté du 3 novembre 1957 est complété ainsi qu'il suit:

CATÉGORIES de cours ou cycles d'enseignement et de jurys de concours ou d'examens.	CLASSEMENT dans les groupes.	TAUX MOYENS budgétaires prévus à l'article 1er (2e alinéa) de l'arrêté.
Cours des officiers de réserve du service d'état-major.....	Groupe 1 *bis*.	75 p. 100

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juillet 1958.

Le ministre de la France d'outre-mer,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN CÉDILE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du budget,
Par empêchement du directeur du budget:
Le chef de service,
R. MATHEY.

MINISTERE DU TRAVAIL

Reconduction pour l'année 1958 des dispositions de l'arrêté du 16 avril 1956 fixant les règles de compensation du régime géré par les caisses d'allocation de vieillesse des professions artisanales et le montant maximum de la fraction de cotisation pouvant être affectée par chaque caisse à son compte de gestion administrative.

Le ministre du travail,

Vu le livre VIII du code de la sécurité sociale;

Vu le décret n° 49-1435 du 18 octobre 1949 modifié portant règlement d'administration publique relatif aux règles de fonctionnement et de gestion de l'organisation autonome d'allocation de vieillesse des professions artisanales, et notamment ses articles 2, 3 et 7,

Arrête:

Art. 1er. — Sont reconduites, pour l'année 1958, les dispositions de l'arrêté du 16 avril 1956 fixant les règles de compensation du régime géré par les caisses d'allocation de vieillesse des professions artisanales et le montant maximum de la fraction de cotisation pouvant être affectée par chaque caisse à son compte de gestion administrative.

Art. 2. — Le conseiller d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 juillet 1958.

Pour le ministre et par délégation;
Le directeur du cabinet,
FRANÇOIS WATINE.

Sociétés mutualistes.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Par arrêté du ministre du travail en date du 28 juillet 1958, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite La Philanthropique, n° 17-113, à Pons, avec la société mutualiste dite Bienfaisance mutuelle, n° 17-28, à Pons.

DÉPARTEMENT DU CHER

Par arrêté du ministre du travail en date du 28 juillet 1958, ont été approuvés les statuts de l'union de sociétés mutualistes dite Groupement des sociétés mutualistes du canton des Aix-d'Angillon et de sa périphérie, n° 18-184, les Aix-d'Angillon.

Caisses de retraites et institutions de prévoyance.

Par arrêté du 29 juillet 1958, ont été approuvées des modifications aux statuts et au règlement intérieur de la caisse de retraites des maîtres des établissements d'enseignement libre primaire de la région du Nord, 13, rue Jacquemars-Giélée, à Lille (Nord), autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du règlement d'administration publique du 8 juin 1946 modifié.

Par arrêté du 29 juillet 1958, ont été approuvées des modifications au règlement du régime spécial d'allocations vieillesse par répartition de l'institution de retraites et de prévoyance des salariés des industries métallurgiques, mécaniques, électriques et connexes (I. R. P. S. I. M. M. E. C.), 7, rue de Madrid, Paris (8e), autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du règlement d'administration publique du 8 juin 1946 modifié.

Inspection du travail et de la main-d'œuvre.

Par arrêté du 30 juillet 1958, M. Villadary (Gaston), inspecteur du travail et de la main-d'œuvre de 7e échelon (indice brut 685), est placé en position de détachement, pour la période du 1er avril 1957 au 30 juin 1958, auprès du ministre des affaires étrangères pour remplir une mission publique en Tunisie.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Décret du 30 juin 1958 portant nominations dans l'ordre du Mérite combattant.

Ce texte est publié au n° 18 du *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* paru ce jour.

Services extérieurs.

Par arrêtés du 21 juillet 1958:

Ont été inscrits au tableau d'avancement du corps des secrétaires administratifs pour l'année 1958:

Pour la classe exceptionnelle.

1 Mme Bregand (Suzanne), Paris.
2 M. Ultenweiler (Marcel), Nancy.
3 Mme Pages (Marcelle), détachée à l'office départemental de la Dordogne.

Pour la 1re classe.

1 Mme Delhaye (Madeleine), Paris.
2 Mlle Beguin (Jeanne), Rouen.
3 Begum (Renée), Rouen.
4 M. Perrin (André), Dijon.
5 Mlle Wyckaert (Françoise), Lille.
6 Champclaux (Gabrielle), Tunis.
7 Marc (Yvonne), Brest.
8 M. Seince (Jean), Nancy.
9 Mme Ghesquière (Francine), Nantes.

Ont été inscrits sur la liste d'aptitude pour l'emploi de secrétaire administratif pour l'année 1958:

1 MM. Aragones (Evariste), Alger.
2 Lestage (Jean), Bordeaux.
3 Maurel (Albert), Marseille.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 30 juillet 1958 autorisant la transformation de l'hospice communal de Plerguer en hospice intercommunal de Plerguer-le Tronchet (Ille-et-Vilaine).

Par décret en date du 30 juillet 1958, est autorisée la transformation de l'hospice public communal de Plerguer (Ille-et-Vilaine) en hospice public intercommunal de Plerguer-le Tronchet (Ille-et-Vilaine).

Le patrimoine de l'hospice communal reste attribué à l'hospice intercommunal. Les legs et donations antérieurement consentis à l'hospice de Plerguer sont reportés sur l'hospice intercommunal en restant assortis des mêmes charges.

La commission administrative de l'hospice intercommunal de Plerguer-le Tronchet est composée comme suit:

Le maire du Tronchet, président;
Le maire de Plerguer, vice-président;
Un représentant du conseil municipal de Plerguer et un représentant du conseil municipal du Tronchet désignés respectivement par ces deux assemblées,
Et trois membres nommés par le préfet:
Un médecin choisi sur une liste de trois noms, présentée par le syndicat départemental des médecins en accord avec le conseil de l'ordre;
Un représentant des organisations syndicales désigné, dans les mêmes conditions, sur présentation des unions départementales de syndicats;
Un membre désigné par le préfet sans condition d'origine.

Les délégués municipaux suivent le sort de ces assemblées. Les autres membres sont nommés par le préfet pour quatre ans.

Décret du 30 juillet 1958 autorisant l'hôpital-hospice de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) à accepter un legs.

Par décret en date du 30 juillet 1958, l'hôpital-hospice de Montreuil-sur-Mer est autorisé à accepter sous bénéfice d'inventaire, aux charges et conditions imposées en tant qu'elles ne sont pas contraires aux lois, le legs universel consenti à cet établissement par la dame veuve Barre (Eugénie-Rose-Marie-Elisabeth).

Est approuvé l'accord intervenu les 29 novembre et 18 décembre 1954 entre, d'une part, l'hôpital de Montreuil-sur-Mer et, d'autre part, l'exécuteur testamentaire et les légataires particuliers de Mme Barre, ledit accord fixant les modalités d'exécution des charges hospitalières.

Affectation définitive au ministère de la santé publique d'un immeuble dépendant du domaine pénitentiaire de Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane).

Par arrêté du 25 juillet 1958, est affecté à titre définitif au ministère de la santé publique et de la population (direction générale de la santé publique), pour servir de logement à un infirmier et à une assistante sociale du dispensaire local, l'immeuble B. 26 du domaine pénitentiaire de Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane).

Administration générale.

Par arrêté du 5 juillet 1958, M. Capdepon (Albert), rédacteur à l'hôpital psychiatrique autonome de Cadillac-sur-Garonne, est détaché, pour une durée de un an, à compter du 1er avril 1958, à l'hôpital-hospice de Langon (Gironde), établissement doté de la personnalité morale, pour y exercer les fonctions d'économe stagiaire.

Par arrêté du 30 juillet 1958, Mlle Darros (Louise), infirmière diplômée de 1re classe des établissements nationaux de bienfaisance, est détachée à compter du 1er octobre 1957 aux hospices civils de Bourg-en-Bresse, en la même qualité, pour une durée de cinq ans.

Par arrêté du 30 juillet 1958, Mme Bourely, née Bazalgette (Marie), infirmière diplômée de 4e classe des établissements nationaux de bienfaisance, est détachée, à compter du 8 juillet 1957, en la même qualité, à l'hôpital-hospice de Florac (Lozère), établissement doté de la personnalité morale, pour une durée de cinq ans.

Par arrêté du 30 juillet 1958, Mlle Semeillon (Claire), infirmière diplômée des établissements nationaux de bienfaisance, est détachée, à compter du 16 juin 1958, en qualité d'assistante sociale contractuelle dans les services du contrôle sanitaire aux frontières aériennes, aéroport de Paris, pour une période de cinq ans.

Par arrêté du 30 juillet 1958, Mlle Descours (Viviane), infirmière diplômée de 3e classe des établissements nationaux de bienfaisance, est détachée, à compter du 15 mai 1957, en la même qualité, à l'hôpital-hospice de Tarascon, pour une durée de cinq ans.

Par arrêté du 30 juillet 1958, Mme Gaume, née Cassar (Félicie), surveillante médicale de 1re classe des établissements nationaux de bienfaisance, est détachée, à compter du 1er octobre 1957, à l'hôpital d'Auch, en la même qualité, pour une durée de cinq ans.

Inspection de la santé.

Par arrêté en date du 20 mai 1958, M. Drouet de La Thibauderie, pharmacien inspecteur divisionnaire de la santé à Nancy, a été affecté en la même qualité à Orléans.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Services extérieurs.

Par arrêté du 22 juillet 1958, a été réintégré, à compter du 16 juillet 1958, M. Tremouille, préposé, précédemment détaché auprès du ministère des armées pour le service de la poste navale (art. 99, § 3, et 102 de la loi du 19 octobre 1946).

Par arrêté du 23 juillet 1958, a été détaché (art. 99, § 3, de la loi du 19 octobre 1946) auprès du ministère des finances, pendant son stage et pour une durée maximum de cinq ans, à compter du 8 novembre 1957, M. Palu, agent d'exploitation, nommé inspecteur élève des services extérieurs de la direction générale des impôts.

Par arrêtés du 24 juillet 1958:

A été admis à faire valoir ses droits à la retraite, pour limite d'âge, à compter du 5 septembre 1958, M. Voute, directeur à Paris-ligne de l'Est;

A été nommé directeur départemental à Paris-ligne de l'Est et titularisé dans le grade correspondant, M. Bizet, inspecteur principal à Paris-services ambulants.

MINISTERE DU SAHARA

Relèvement du salaire minimum interprofessionnel garanti.

Le ministre du Sahara,

Vu la loi n° 57-27 du 10 janvier 1957 créant l'Organisation commune des régions sahariennes;

Vu le décret n° 57-713 du 21 juin 1957 relatif aux attributions du ministre du Sahara;

Vu le décret n° 57-714 du 21 juin 1957 portant délégation de pouvoirs au ministre du Sahara, délégué général de l'Organisation commune des régions sahariennes;

Vu le décret n° 57-903 du 7 août 1957 portant organisation administrative de la partie des territoires du Sud englobés dans l'Organisation commune des régions sahariennes;

Vu le décret n° 57-1196 du 4 novembre 1957 relatif aux attributions des préfets des départements sahariens;

Vu l'article 31 *x* (*a*) du livre Ier du code algérien du travail;

Vu l'article 31 *x* (*b*) du livre Ier du code algérien du travail;

Vu l'arrêté du 15 avril 1951 relatif à l'application aux travailleurs agricoles du salaire minimum interprofessionnel garanti en Algérie;

Vu l'arrêté du 8 octobre 1951 relatif au salaire minimum interprofessionnel garanti en Algérie;

Vu l'arrêté du 14 avril 1955 relatif à la revalorisation des salaires les plus bas en Algérie;

Vu les arrêtés des 2 octobre 1957, 24 janvier et 22 avril 1958 relevant le salaire minimum garanti en Algérie;

Sur la proposition du directeur des affaires administratives et sociales,

Arrête:

Art. 1er. — Les taux respectifs du salaire minimum interprofessionnel garanti et de l'indemnité horaire non hiérarchisée applicables dans le secteur non agricole, sous réserve des dispositions de l'article 2 ci-après, sont fixés respectivement à 78,10 F et 11,60 F dans les départements de la Saoura et des Oasis.

Art. 2. — Les dispositions du présent arrêté sont applicables aux travailleurs visés à l'article 3 de l'arrêté du 15 avril 1951 du gouverneur général de l'Algérie relatif à l'application du salaire minimum garanti aux travailleurs agricoles.

Art. 3. — Les employeurs qui auront versé des salaires inférieurs au salaire minimum ci-dessus fixé seront passibles des peines prévues à l'article 31 *z* (*b*) du livre Ier du code algérien du travail.

Art. 4. — Le présent arrêté prendra effet au 1er août 1958.

Art. 5. — Il est interdit, sous les peines de droit, de prendre prétexte des augmentations de salaires qui interviendront à compter de la date d'effet du présent arrêté pour justifier une majoration, sous quelque forme que ce soit, des prix licites en vigueur.

Art. 6. — Le directeur des affaires administratives et sociales, le préfet des Oasis et le préfet de la Saoura sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et au *Bulletin officiel* de l'Organisation commune des régions sahariennes

Fait à Paris, le 21 juillet 1958.

MAX LEJEUNE.

Relèvement du salaire minimum garanti applicable aux travailleurs agricoles.

Le ministre du Sahara,

Vu la loi n° 57-27 du 10 janvier 1957 créant l'Organisation commune des régions sahariennes;

Vu le décret n° 57-713 du 21 juin 1957 relatif aux attributions du ministre du Sahara;

Vu le décret n° 57-714 du 21 juin 1957 portant délégation de pouvoirs au ministre du Sahara, délégué général de l'Organisation commune des régions sahariennes;

Vu le décret n° 57-903 du 7 août 1957 portant organisation administrative de la partie des territoires du Sud englobés dans l'Organisation commune des régions sahariennes;

Vu le décret n° 57-1196 du 4 novembre 1957 relatif aux attributions des préfets des départements sahariens;

Vu l'article 31 *x* (*a*) du livre Ier du code algérien du travail;

Vu l'article 31 *x* (*b*) du livre Ier du code algérien du travail;

Vu l'arrêté du 15 avril 1951 relatif à l'application aux travailleurs agricoles du salaire minimum interprofessionnel garanti en Algérie;

Vu l'arrêté du 17 mars 1956 relatif à la revalorisation des salaires agricoles les plus bas;

Vu les arrêtés des 25 janvier 1958 et 22 avril 1958 relevant le salaire minimum garanti applicable aux travailleurs agricoles en Algérie;

Sur la proposition du directeur des affaires administratives et sociales,

Arrête:

Art. 1er. — Les taux respectifs du salaire minimum journalier garanti des travailleurs agricoles et de l'indemnité journalière non hiérarchisée, tels qu'ils ont été fixés par l'arrêté du 17 mars 1956 susvisé, sont fixés respectivement à 302 F et 180 F dans les départements de la Saoura et des Oasis. En conséquence, pour les salariés agricoles autres que ceux visés à l'article 3 de l'arrêté du 15 avril 1951 du gouverneur général de l'Algérie, le salaire individuel journalier ne pourra être inférieur à 482 F.

Art. 2. — A titre provisoire, des arrêtés pris par les préfets susvisés pourront fixer à l'intérieur de leur département les zones dans lesquelles les travailleurs agricoles bénéficieront, en outre, d'une prime journalière exceptionnelle dont le montant ne pourra excéder 50 F.

Art. 3. — Les employeurs qui auront versé des salaires inférieurs aux minima ci-dessus fixés seront passibles des peines prévues à l'article 31 *z* (*b*) du livre Ier du code algérien du travail.

Art. 4. — Le présent arrêté prendra effet au 1er août 1958.

Art. 5. — Il est interdit, sous les peines de droit, de prendre prétexte des augmentations de salaires qui interviendront à compter de la date d'effet du présent arrêté pour justifier une majoration, sous quelque forme que ce soit, des prix licites en vigueur.

Art. 6. — Le directeur des affaires administratives et sociales, le préfet des Oasis et le préfet de la Saoura sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et au *Bulletin officiel* de l'Organisation commune des régions sahariennes.

Fait à Paris, le 21 juillet 1958.

MAX LEJEUNE.

MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DU CONSEIL

Délégation de signature.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre délégué à la présidence du conseil,

Vu les décrets des 1er juin, 9 juin et 7 juillet 1958 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 47-233 du 28 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer leur signature;

Vu l'arrêté du 24 juillet 1958 portant nominations au cabinet du ministre délégué à la présidence du conseil,

Décrète:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. Hubert Rousseilier, conseiller technique chargé de la direction du cabinet du ministre délégué à la présidence du conseil, à l'effet de signer, au nom du ministre, tous actes, arrêtés ou décisions, à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à compter du 7 juillet 1958.

Fait à Paris, le 2 août 1958.

C. DE GAULLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre délégué à la présidence du conseil,

ANDRÉ BOULLOCHE.

NATURALISATIONS ET RÉINTÉGRATIONS

Décret du 18 juillet 1958 portant naturalisation, réintégration, mention d'enfants mineurs susceptibles de bénéficier de l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents, francisation des noms, libération de l'allégeance française et autorisation de se faire naturaliser à l'étranger.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française, ensemble les textes sur l'acquisition et la perte de la nationalité ainsi que sur la francisation du nom des naturalisés,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français, réintégrés dans la nationalité française ou susceptibles d'être saisis par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents les étrangers dont les noms suivent:

AGOPIAN, née NERSESSIAN, Aflon-Kara-Hissar (Turquie), 17-05-96, NAT (1), 32936×48—30.

AITONE (Ermenegildo), Seren (Italie), 09-07-94, NAT, 2746×58—71.

ALBERG, née RADZINSKA, Siedlce (Pologne), 14-08-05, NAT, 11845×54—75.

ALPEHUELO (Adelaïdo), Villasrubias (Espagne), 16-09-97, NAT, 3709×58—89.

ALDEHUELO (Primitivo), la Roche-en-Brénil (Côte-d'Or), 28-09-42, EFF (1), 3709×58—89.

ALDEHUELO (Alain), Aillant-sur-Tholon (Yonne), 05-01-47, EFF, 3709×58—89.

ALEMAN, née LORES, Béni-Saf (Algérie), 14-05-21, NAT, 11208×57—99.

ALONSO (Fausto), Carrias (Espagne), 16-07-19, NAT, 3992×58—91.

AMOEDO (José), Mondariz (Espagne), 20-10-09, NAT, 4837×57—31.

ANGELICO (Jean), Palazzolo Acreide (Italie), 26-11-98, NAT, 4556×58—06.

ANGELICO, née BONFIGLIO, Palazzolo Acreide (Italie), 19-03-00, NAT, 4556×58—06.

ARLUCIAGA (Jean), Placencia (Espagne), 29-08-26, NAT, 542×58—40.

ARLUCIAGA, née HERRERO, Zamayon (Espagne), 17-07-28, NAT, 542×58—40.

BABIARZ (Romain), Grebow (Pologne), 27-09-10, NAT, 3861×58—18.

BABIARZ, née STEPIEN, Grebow (Pologne), 03-11-14, NAT, 3861×58—18.

BABIARZ (Jeannine), Saint-Florent (Cher), 23-07-44, EFF, 3861×58—18.

BABIARZ (Jean-Pierre), Saint-Florent (Cher), 06-06-47, EFF, 3861×58—18.

BABIARZ (Bernard), Saint-Florent (Cher), 07-04-52, EFF, 3861×58—18.

BALDASSIN (Leonello), Arcade (Italie), 08-09-37, NAT, 3862×58—63.

BANAKAS (Georges), Dorion (Grèce), en 1910, NAT, 40×58—92.

BANCOD (Joseph), Chambave (Italie), 03-02-11, NAT, 10868×57—74.

BANCOD, née FOUDON, Verrayes (Italie), 03-09-15, NAT, 10868×57—74.

BANCOD (Lorenzo), Aoste (Italie), 09-08-39, EFF, 10868×57—74.

BANCOD (Camille), Aoste (Italie), 23-10-13, EFF, 10868×57—74.

BANCOD (Jean-Pierre), Annecy (Haute-Savoie), 19-08-48, EFF, 10868×57—74.

BARBIRATO (Giuseppe), Ponso (Italie), 28-08-23, NAT, 3715×58—02.

BARBIRATO, née BORDIN, Masera di Padowa (Italie), 24-04-30, NAT, 3715×58—02.

BARBIRATO (Joseph), Vervins (Aisne), 10-03-52, EFF, 3715×58—02.

BARBIRATO (Rigobert), Guise (Aisne), 17-01-55, EFF, 3715×58—02.

BARONI (Pasquale), Bergamo (Italie), 13-04-11, NAT, 4389×58—57.

BARONI, née MARCUOLA, Hamborn (Allemagne), 13-06-14, NAT, 4389×58—57.

BASSO (Aldo), Scorze (Italie), 07-04-23, NAT, 2687×58—38.

BASSO, née SCUDELER, Morgano (Italie), 21-05-22, NAT, 2687×58—38.

BASSO (Sergio), Zero Branco (Italie), 07-04-45, EFF, 2687×58—38.

BASSO (Gina), Zero Branco (Italie), 04-04-47, EFF, 2687×58—38.

BASSO (Andrée), Vif (Isère), 14-07-50, EFF, 2687×58—38.

BASSO (Silvano), Vif (Isère), 04-08-51, EFF, 2687×58—38.

BASSO (Marylène), Vif (Isère), 17-03-56, EFF, 2687×58—38.

BEHAR (Victor), Balat (Turquie), 06-01-06, NAT, 15859×53—34.

BEHAR, née PENSO, Constantinople (Turquie), 14-03-08, NAT, 15859×53—34.

BEN SEMHOUM (Jacob), douar Xsar Millah (Maroc), en 1903, NAT, 1994×58—92.

BIANCO, née APICELLA, Cava dei Tirreni (Italie), 17-06-97, NAT, 11666×14—13.

BIELSA (José), Ainsa (Espagne), 05-08-36, NAT, 1655×58—65.

BIGLIONE, née PETTINOTTI, Sampeyre (Italie), 28-06-20, NAT, 6026×58—34.

BILINSKI (Pierre), Belina-Wielka (Pologne), 29-06-08, NAT, 3906×55—69.

BISMUTH (Juliette), Tunis (Tunisie), 07-07-34, NAT, 12827×57—96.

BISMUTH (André), la Goulette (Tunisie), 22-09-09, NAT, 10356×48—96.

BOGUINSKI (Yvan), Krapivnoic (U. R. S. S.), 10-02-17, NAT, 20810×51—36.

BONALI (Giacomo), Bienno (Italie), 22-05-20, NAT, 4094×58—05.

BONALI, née BERRUEZO, Santa Coloma di Gramanet (Espagne), 29-05-24, NAT, 4094×58—05.

BONALI (Gaëtan), Riom-ès-Montagnes (Cantal), 15-05-48, EFF, 4094×58—05.

BONALI (Madeleine), Riom-ès-Montagnes (Cantal), 15-05-48, EFF, 4094×58—05.

BONALI (Joseph), Bort-les-Orgues (Corrèze), 05-10-50, EFF, 4094×58—05.

BONENFANT (Maurice), Hornu (Belgique), 01-07-36, NAT, 3721×58—59.

BORRAS (Damian), Binisalem (Espagne), 16-09-09, NAT, 30436×36—83.

BORRAS, née MATAS, Toulon (Var), 03-04-12, REI (1), 30436×36—83.

BOSCOLO (Angelo), Chioggia (Italie), 15-12-12, NAT, 11783×57—32.

BOTTA (Antonio), Melle (Italie), 18-02-13, NAT, 3971×55—05.

BOTTA, née BONETTO, Paris (10e), 27-04-27, NAT, 3971×55—05.

BOTTA (Claude), Gap (Hautes-Alpes), 17-10-57, EFF, 3971×55—05.

BRACCHI (Giuseppina), Turin (Italie), 03-09-36, NAT, 3619×58—13.

BRANDONI (Mario), Osimo (Italie), 09-12-15, NAT, 3722×58—59.

BRANDONI, née BALEANI, Osimo (Italie), 05-03-26, NAT, 3722×58—59.

BRANDONI (Diego), Osimo (Italie), 16-03-44, EFF, 3722×58—59.

BRANDONI (Walter), Lille (Nord), 03-02-53, EFF, 3722×58—59.

BRANDONI (Eva), Perenchies (Nord), 22-11-54, EFF, 3722×58—59.

BRAVI (Angelo), Medolago (Italie), 21-12-16, NAT, 5099×58—32.

BRAVI, née ARSUFFI, Suissio (Italie), 21-11-21, NAT, 5099×58—32.

BRIGNOLI (Jean), Peia (Italie), 06-09-00, NAT, 50018×35—75.

BROLA (Gabriel), Buteni (Roumanie), 31-08-12, NAT, 2586×53—75.

BURGOS (Gabriel), Alhama-de-Almeria (Espagne), 24-02-04, NAT, 4689×58—13.

BURGOS, née LOPEZ, Alhama-de-Alméria (Espagne), 20-08-14, NAT, 4689×58—13.

(1) Les indicatifs figurant à la suite de l'identité des intéressés signifient: NAT, naturalisé Français; REI, réintégré dans la nationalité française; EFF, enfant susceptible d'être saisi par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par ses parents; LIB, libéré de l'allégeance française; AUT, autorisé à se faire naturaliser à l'étranger.

BURGOS (Francisco), Moncada-y-Reixach (Espagne), 13-05-42, EFF, 4689×58—13.
BURGOS (Gabriel), Barcelone (Espagne), 13-08-46, EFF, 4689×58—13.
BUSANA (Victor), Lamon (Italie), 01-09-35, NAT, 3723×58—73.
BUTTARELO (Virgilio), Carceri (Italie), 21-09-06, NAT, 11251×57—80.
BUTTARELLO, née MAZZETTO, Sant'Urbano (Italie), 27-07-19, NAT, 11251×57—80.
BUTTARELLO (Anna-Maria), Carceri (Italie), 12-11-46, EFF, 11251×57—80.
BUTTARELLO (Antonio), Carceri (Italie), 12-01-48, EFF, 11251×57—80.
BUTTARELLO (Lorenzo), Carceri (Italie), 01-07-49, EFF, 11251×57—80.
BUTTARELLO (Jacqueline), Cottenchy (Somme), 10-10-52, EFF, 11251×57—80.
CABRERA (José), Linares (Espagne), 22-10-05, NAT, 23589×37—92.
CABRERA, née PEREZ, San-Andrès-de-la-Barca (Espagne), 23-01-11, NAT, 23589×37—92.
CARIA (Vitorio), Thala (Tunisie), 13-01-20, NAT, 8250×57—31.
CARIA, née PUDDU, Kalaa-Djerda (Tunisie), 15-07-28, NAT, 8250×57—31.
CARIA (Alain), Mégrine (Tunisie), 01-01-52, EFF, 8250×57—31.
CARIA (Gilbert), Thala (Tunisie), 05-07-53, EFF, 8250×57—31.
CARIA (Yves), Toulouse (Haute-Garonne), 18-05-58, EFF, 8250×57—31.
CASARES (Isaac), San Sebastian (Espagne), 06-07-21, NAT, 3911×58—47.
CASARES, née CHILLA, Recklinghausen (Allemagne), 15-11-20, NAT, 3911×58—47.
CASARES (Michel), Fumel (Lot-et-Garonne), 12-05-43, EFF, 3911×58—47.
CASARES (Danielle), Fumel (Lot-et-Garonne), 21-05-50, EFF, 3911×58—47.
CHIODA (Oreste), Valgoglio (Italie), 05-11-22, NAT, 13201×57—06.
CHOJNACKI (Hippolyte), Thorn Mocker (Pologne), 24-08-07, NAT, 2961×58—59.
CHOJNACKI, née STELLMASZEWSKI, Wildgrube (Allemagne), 22-01-11, NAT, 2961×58—59.
CIR (Joseph), Cierniezanrice (Pologne), 05-07-22, NAT, 3732×58—59.
CIR, née GERGEL, Lomna (Pologne), 28-02-21, NAT, 3732×58—59.
CIR (Jean), Sepmeries (Nord), 01-01-49, EFF, 3732×58—59.
CIR (Claude), Sepmeries (Nord), 07-10-52, EFF, 3732×58—59.
COCH (Francisco), Dorria (Espagne), 29-06-13, NAT, 13618×57—75.
COLOMA (Joseph), Boisseron (Hérault), 04-12-27, NAT, 2473×58—34.
COLOMER (Lydie), Laroque-d'Olmes (Ariège), 12-12-29, NAT, 11882×55—09.
CONTE (Carmine), Vallerotonda (Italie), 28-08-36, NAT, 5550×58—75.
CONTESSI (Louis), Gemona del Friuli (Italie), 27-06-20, NAT, 10923×51—07.
CONTESSI, née TOMADA, Majano (Italie), 12-07-21, NAT, 10923×54—07.
CONTESSI (Raphaël), Majano (Italie), 17-09-48, EFF, 10923×54—07.
CONTESSI (Pierre), Saint-Montant (Ardèche), 05-11-50, EFF, 10923×54—07.
CONTESSI (Danielle), Montélimar (Drôme), 23-11-54, EFF, 10923×54—07.
COSTA, née AGUTI, Sorisole (Italie), 03-11-14, NAT, 17951×33—69.
COULON, née DAMY, Villers-Cotterets (Aisne), 09-07-89, REI, 3621×58—02.
CROFT, née DEVAUX, Auchy-les-Mines (Pas-de-Calais), 04-02-01, REI, 11140×57—62.
DA COSTA (Armando), Troporiz (Portugal), 01-08-95, NAT, 2119×56—80.
DALLA ROSA, née NGUYEN THI DE, Hanoï (Tonkin), en 1923, REI, 10100×55—91.
DANIELE (Antonio), Saonara (Italie), 23-03-99, NAT, 4110×58—69.
DANIELE, née DOLO, San Giorgio (Italie), 07-07-19, NAT, 4110×58—69.
DANIELE (Jacques), Lyon (Rhône), 20-09-49, EFF, 4110×58—69.
DANIELE (Jacqueline), Lyon (Rhône), 20-09-49, EFF, 4110×58—69.
DE-FEO (Vincenzo), Volturara-Irpina (Italie), 23-01-23, NAT, 15615×53—01.
DE-FEO, née RAIMO, Volturara-Irpina (Italie), 16-02-23, NAT, 15615×53—01.
DE-FEO (Emilio), Volturara-Irpina (Italie), 01-11-45, EFF, 15615×53—01.
DEIANA (Antoine), Osini (Italie), 15-12-91, NAT, 3802×58—93.
DEL-COL (Luigi), San-Vito-al-Tagliamento (Italie), 12-10-02, NAT, 12701×57—31.
DEL-COL, née SEGAT, San-Michele-al-Tagliamento (Italie), 20-03-03, NAT, 12701×57—31.
DE-VITA (Dominique), Senerchia (Italie), 31-10-10, NAT, 8092×57—06.
DE-VITA, née BOFFA, Senerchia (Italie), 22-03-18, NAT, 8092×57—06.
DE-VITTA (Ange-Michel), Senerchia (Italie), 29-09-38, EFF, 8092×57—06.
DE-VITA (Lucie), Senerchia (Italie), 08-11-40, EFF, 8092×57—06.
DIAZ (José), Medellin (Espagne), 09-09-20, NAT, 3117×57—13.
DI-BENEDETTO (Léonard), Tunis (Tunisie), 15-06-11, NAT, 2587×50—13.
DI-BENEDETTO, née GAMBINO, Ravanusa (Italie), 15-01-20, NAT, 2587×50—13.
DI-BENEDETTO (Vito), Tunis (Tunisie), 12-12-37, EFF, 2587×50—13.
DI BENEDETTO (Joseph), Tunis (Tunisie), 23-02-39, EFF, 2587×50—13.
DIEZ (Enrique), Celada de Roblecedo (Espagne), 09-07-06, NAT, 1234×58—82.
DIEZ, née ABAD, Torrelavega (Espagne), 13-12-09, NAT, 1234×58—82.
DIEZ (Henri), Montauban (Tarn-et-Garonne), 03-04-42, EFF, 1234×58—82.
DI GERLANDO (Giuseppe), Alessandria della Rocca (Italie), 06-01-18, NAT, 4890×58—59.
DI GERLANDO, née PROIETTO, Cianciana (Italie), 10-06-21, NAT, 4890×58—59.
DI GERLANDO (Giovanni), Cianciana (Italie), 18-11-10, EFF, 4890×58—59.
DI GERLANDO (Maria), Alessandria della Rocca (Italie), 13-11-46, EFF, 4890×58—59.
DI GERLANDO (Rosalia), Douai (Nord), 18-08-19, EFF, 4890×58—59.
DI GERLANDO (Gabrieli), Douai (Nord), 12-08-51, EFF, 4890×58—59.
DI GERLANDO (Edouardo), Douai (Nord), 26-07-53, EFF, 4890×58—59.
DI GERLANDO (Anne-Marie), Douai (Nord), 26-07-55, EFF, 4890×58—59.
DORNER (Etel), Bode (Hongrie), 11-12-36, NAT, 4967×58—30.
DOS SANTOS (Ilidio), Santiago Tavira (Portugal), 17-08-18, NAT, 11606×51—95.
DOS SANTOS, née NETO, Rabat (Maroc), 08-21-27, NAT, 11606×51—95.
DOS SANTOS (Ilidio-Gago), Tavira (Portugal), 23-05-13, EFF, 11606×51—95.
DOSSO (Achille), Postua (Italie), 17-03-15, NAT, 1109×58—76.
DURAN (Guillaume), Hinojas (Espagne), 06-01-17, NAT, 16308×52—12.
DURAN, née GONZALEZ, Cistierna (Espagne), 06-09-19, NAT, 16308×52—12.
EGYED (Adalbert), Petrosani (Roumanie), 03-12-17, NAT, 13317×51—13.
EGYED, née GAJDOS, Dakovo (Hongrie), 20-10-22, NAT, 13317×51—13.
EKIERT (Andrej), Mokre (Pologne), 10-12-16, NAT, 4969×58—02.
EKIERT, née PATASZ, Kalsiz (Pologne), 18-01-18, NAT, 4969×58—02.
EKIERT (Christiane), Saint-Quentin (Aisne), 08-05-49, EFF, 4969×58—02.
EKIERT (Edouard), Saint-Quentin (Aisne), 08-05-51, EFF, 4969×58—02.
EROYAN (Souren), Constantinople (Turquie), 06-10-23, NAT, 4580×58—69.
ESCAMEZ (Diego), Almeria (Espagne), 30-11-12, NAT, 18603×50—75.
ESCAMEZ, née ALBARRACIN, Almeria (Espagne), 13-09-16, NAT, 18603×50—75.
ESCAMEZ (Maria), Almeria (Espagne), 29-06-36, NAT, 6105×58—75.
ESKENAZI (Esther), Constantinople (Turquie), 02-07-07, NAT, 8336×47—75.
FANTUZ, née ROCCONI, Ostra Vetere (Italie), 18-08-21, NAT. 5486×58—25.
FARCETO (Mario), Barbarano Vicentino (Italie), 15-09-26, NAT, 9720×57—74.
FASOLATO (Gioachino), Santa Maria di Sala (Italie), 14-05-16, NAT, 3631×58—11.
FASOLATO, née LAZZARO, Faedis (Italie), 15-09-21, NAT, 3631×58—11.
FAYOS, née LOPEZ, Oran (Algérie), 09-01-90, REI, 5610×58—31.
FDIDA (Chamaoum), Bizerte (Tunisie), 08-06-16, NAT, 33915×39—76.
FEDERMAN (Boruch), Siedlec (Pologne), 12-01-24, NAT, 13900×52—75.
FELTYNIAK (François), Erkenschwick (Allemagne), 08-07-20, NAT, 2563×48—59.
FERRERO (Alfred), Guarene (Italie), 18-06-03, NAT, 19409×51—06.
FERRI (Higinio), Lubrin (Espagne), 07-09-22, NAT, 3811×58—81.
FLIS (Antoine), Czerwona Wola (Pologne), 21-04-05, NAT, 3711×58—78.
FODONE, née ISOARDI, Vallaurix (Alpes-Maritimes), 01-05-13, NAT, 3632×58—06.
FOLCO (Thomas), Demonte (Italie), 05-07-13, NAT, 8132×53—06.
FONOLLOSA, née MORA, Mazaleon (Espagne), 07-08-24, NAT, 4027×58—31.
FONOLLOSA (Edouard), Toulouse (Haute-Garonne), 29-09-50, EFF, 4027×58—31.
FONT (Jean), Barcelone (Espagne), 01-02-22, NAT, 2190×53—69.
FRANCISCO (Dario), Manzanares el Real (Espagne), 25-10-12, NAT, 3742×58—30.
FRANCISCO, née PEREZ, Valdemorillo (Espagne), 21-11-14, NAT, 3742×58—30.

FRANCISCO (Matilde), San Lorenzo del Escorial (Espagne), 06-09-38, EFF, 3742×58—30.

FUNTOWICZ (Anna), Zosinki (Pologne), 04-01-25, NAT, 5487×58—75.

GAIDO (Pascal), San Pietro Val Lemina (Italie), 10-04-96, NAT, 3812×58—34.

GALICKI (Geneviève), Baranowicze (Pologne), 23-01-13, NAT, 5887×58—75.

GALINDO (Isidoro), Plan (Espagne), 04-04-21, NAT, 2560×57—31.

GARAU (Anne-Marie), Tunis (Tunisie), 31-10-37, NAT, 14362×57—91.

GARCIA (Antonio), Madrid (Espagne), 31-08-17, NAT, 7559×57—87.

GARCIA (José), Mugardos (Espagne), 03-05-11, NAT, 10896×57—92.

GARGIULI (Domenico), Oppido Mamertino (Italie), 20-07-18, NAT, 12065×57—57.

GARGIULI, née MAGLIOZZI, Gaeta (Italie), 12-03-20, NAT, 12065×57—57.

GARGIULI (Pasqualino), Gaeta (Italie), 30-01-42, EFF, 12065×57—57.

GARGIULI (Annunziata), Messina (Italie), 11-08-45, EFF, 12065×57—57.

GARGIULI (Anna), Gaeta (Italie), 27-10-47, EFF, 12065×57—57.

GARGIULI (François), Hombourg-Haut (Moselle), 24-11-49, EFF, 12065×57—57.

GARGIULI (Marie-Antoinette), Hombourg-Haut (Moselle), 13-06-52, EFF, 12065×57—57.

GARGIULI (Rosanna), Hombourg-Haut (Moselle), 17-11-50, EFF, 12065×57—57.

GARGIULI (Beatrice), Hombourg-Haut (Moselle), 15-02-55, EFF, 12065×57—57.

GAVA (Sisto), Azzano Decimo (Italie), 24-08-09, NAT, 10133×57—73.

GAVA, née TESOLIN, Azzano Decimo (Italie), 10-02-13, NAT, 10133×57—73.

GAVA (Maria), Azzano Decimo (Italie), 26-03-38, EFF, 10133×57—73.

GAVA (Eugenia), Azzano Decimo (Italie), 17-08-39, EFF, 10133×57—73.

GAVA (Adriano), Azzano Decimo (Italie), 07-09-43, EFF, 10133×57—73.

GENTI (Bernard), Paris (8e), 23-06-30, NAT, 6040×58—75.

GETE (Maria), Barcelone (Espagne), 10-02-35, NAT, 4899×58—66.

GHENO (Guido), Valstagna (Italie), 03-08-22, NAT, 1161×57—39.

GHENO, née GHENO, Ugine (Savoie), 06-08-24, NAT, 1161×57—39.

GHENO (Denis), Valstagna (Italie), 25-08-48, EFF, 1161×57—39.

GHENO (Claude), Valstagna (Italie), 13-01-50, EFF, 1161×57—39.

GIACOMELLI (Caterina), Bienno (Italie), 10-05-24, NAT, 1689×56—47.

GIACOMIN (Vittorio), Farra di Soligo (Italie), 31-08-12, NAT, 13638×57—40.

GIACOMIN, née BUBOLA, Farra di Soligo (Italie), 10-05-13, NAT, 13638×57—40.

GIACOMIN (Marie-Thérèse), Escalans (Landes), 01-10-41, EFF, 13638×57—40.

GIACOMIN (Nicole), Escalans (Landes), 15-12-50, EFF, 13638×57—40.

GILIBERTO (Joseph), Tunis (Tunisie), 13-10-26, NAT, 5558×58—06.

GILIBERTO, née BRUNO, Trapani (Italie), 01-10-27, NAT, 5558×58—06.

GIMENEZ (Jean), Castello de Ampurias (Espagne), 10-07-38, NAT, 5559×58—66.

GIORA, née SIMONOTTI, Gattico (Italie), 24-10-20, NAT, 20601×48—02.

GISCHKOWSKI (Max), Wengeln (Allemagne), 17-01-09, NAT, 3275×58—57.

GISCHKOWSKI, née EHLERT, Paulen (Allemagne), 18-03-11, NAT, 3275×57—57.

GISCHKOWSKI (Ingrid), Elbing (Allemagne), 11-06-40, EFF, 3275×57—57.

GISCHKOWSKI (Sabine), Elbing (Allemagne), 21-09-43, EFF, 3275×57—57.

GISCHKOWSKI (René), Creutzwald (Moselle), 11-08-55, EFF, 3275×57—57.

GLORIA, née SOARES, Olhao (Portugal), 01-01-98, NAT, 3744×58—81.

GLORIA (Paul), Albi (Tarn), 04-07-42, EFF, 3744×58—81.

GLORIA (Jean-Claude), Albi (Tarn), 31-08-47, EFF, 3744×58—81.

GOCLON (Michel), Trzebownisko (Pologne), 22-09-12, NAT, 3635×58—80.

GOCLON, née KIELB, Gorno (Pologne), 22-05-10, NAT, 3635×58—60.

GOLINSKI (Wladislas), Castrop-Rauxel (Allemagne), 19-06-14, NAT, 3933×58—71.

GOLINSKI, née SKOTAREK, Duisburg-Meiderich (Allemagne), 03-12-19, NAT, 3933×58—71.

GOLINSKI (Stéphan), Saint-Vallier (Saône-et-Loire), 18-12-11, EFF, 3933×58—71.

GONZALEZ (Juan), Félix (Espagne), 21-06-08, NAT, 4510×58—92.

GONZALEZ, née MAGAN, Felix (Espagne), 09-06-14, NAT, 4510×58—92.

GORTZOUNIAN (Kourguen), Erivan (Iran), 06-01-23, NAT, 11380×57—98.

GORTZOUNIAN, née LEYLEKIAN, Alexandrie (Egypte), 16-09-29, NAT, 11380×57—98.

GORTZOUNIAN (Valérie), Marseille (Bouches-du-Rhône), 13-06-56, EFF, 11380×57—98.

GORTZOUNIAN (Eric), Marseille (Bouches-du-Rhône), 23-07-57, EFF, 11380×57—98.

GRANADOS (André), Gonar (Espagne), 11-01-36, NAT, 4138×58—38.

GRANADOS (Geronimo), Huercal-Overa (Espagne), 02-07-12, NAT, 568×57—38.

GRANADOS, née MORALES, Lorca (Espagne), 25-12-18, NAT, 568×57—38.

GRANADOS (Isabelle), Vienne (Isère), 25-07-49, EFF, 568×57—38.

GRANADOS (Dolorès), Sainte-Colombe (Rhône), 12-12-50, EFF, 568×57—38.

GRASSO (Michèle), Cossano-Belbo (Italie), 12-03-08, NAT, 13311×57—32.

GRASSO, née PESCE, Ponzone (Italie), 31-03-13, NAT, 13311×57—32.

GRASSO (Luigi), Cortiglione (Italie), 20-03-43, EFF, 13311×57—32.

GRASSO (Jean-Pierre), Lactoure (Gers), 27-12-50, EFF, 13311×57—32.

GREMPKA (François), Allenderne-Oberbecker (Allemagne), 28-11-11, NAT, 4110×58—62.

GREMPKA, née SZELAG, Warszawa (Pologne), 13-06-20, NAT, 4110×58—62.

GREMPKA (Nadine), Grenay (Pas-de-Calais), 04-08-40, EFF, 4110×58—62.

GREMPKA (René), Mazingarbe (Pas-de-Calais), 25-02-50, EFF, 4110×58—62.

GRISERI (Antoine), Roccaforte-Mondovi (Italie), 19-02-21, NAT, 9886×57—83.

GRISERI, née PIRCHER, Val di Vizze (Italie), 11-05-23, NAT, 9886×57—83.

GRISERI (Gabriel), Roccaforte-Mondovi (Italie), 01-09-43, EFF, 9886×57—83.

GRISERI (Joseph), Roccaforte Mondovi (Italie), 09-03-46, EFF, 9886×57—83.

GRISERI (Madeleine), Roccaforte Mondovi (Italie), 27-03-49, EFF, 9886×57—83.

GRISERI (Noël), Ollioules (Var), 01-12-51, EFF, 9886×57—83.

GROCHLA (Georges), Zabrze (Pologne), 01-05-23, NAT, 3715×58—59.

GRZASLEWICZ (Valentin), Frillendorf (Allemagne), 23-12-03, NAT, 5897×58—62.

GRZASLEWICZ, née NOWAKOWSKI, Werne (Allemagne), 13-12-08, NAT, 5897×58—62.

GUTIERREZ (Manuel), San Adrian de Besos (Espagne), 28-03-25, NAT, 12068×57—16.

GUTIERREZ, née GARCIA, Estepona (Espagne), 24-05-19, NAT, 12068×57—16.

GUTIERREZ (Manuel), San Adrian de Besos (Espagne), 18-12-42, EFF, 12068×57—16.

GUTIERREZ (Joseph), Jarnac (Charente), 11-03-55, EFF, 12068×57—16.

HACHMANIAN (Badrig) Ada Bazar (Turquie), 01-01-20, NAT, 1315×58—26.

HACHMANIAN (Pailag), Munich (Allemagne), 03-02-46, EFF, 1315×58—26.

HACHMANIAN (Varsenig), Valence (Drôme), 01-04-50, EFF, 1315×58—26.

HANZMANN (Joseph), Gyor (Hongrie), 05-06-20, NAT, 2795×52—10.

HARO (Rodrigo), Turre (Espagne), 14-06-92, NAT, 4141×58—92.

HARO, née AYUSO, Saint-Cloud (Département d'Oran), 24-10-96, NAT, 4141×58—92.

HENZE (Lothar), Dessau (Allemagne), 14-07-25, NAT, 13135×54—59.

HERRERO (Francisco), Torrecampo (Espagne), 17-09-14, NAT, 3612×58—65.

HERRERO (Juan), Burriana (Espagne), 06-12-19, NAT, 1085×58—15.

HERRERO (Pedro), Espeja (Espagne), 10-02-12, NAT, 11628×55—33.

HERRERO, née PALOMARES, Coca (Espagne), 06-10-16, NAT, 11628×55—33.

HERRERO (Francisco), Coca (Espagne), 07-08-40, EFF, 11628×55—33.

HERRERO (Rafaël), Coca (Espagne), 27-05-43, EFF, 11628×55—33.

HERRERO (Eliseo), Coca (Espagne), 14-06-47, EFF, 11628×55—33.

HERRERO (Natividad), Hourtin (Gironde), 20-12-51, EFF, 11628×55—33.

HIRYCZUK (Marcel), Steinhorst (Pologne), 30-03-21, NAT, 3643×58—68.

HOVNANIAN (Agop), Constantinople (Turquie), 23-03-05, NAT, 13143×57—38.

HOVNANIAN, née KARAODAYAN, Brousse (Asie-Mineure), 20-08-09, NAT, 13143×57—38.

HOVNANIAN (Jacques), Fontaine (Isère), 08-06-43, EFF, 13143×57—38.

IPAS (Carmen), Barcelone (Espagne), 08-04-27, NAT, 4766×58—64.
ISKRA (Jacob), Gwozdziec (Pologne), 16-07-09, NAT, 14591×55—80.
ISKRA, née PRZYBYL, Konaty (Pologne), 20-09-11, NAT 14594×55—80.
IVORRA (Paul), Montpellier (Hérault), 07-06-33, NAT, 6196×58—34.
JABLONSKI (Waclaw), Mieleszyn (Pologne), 23-09-14, NAT, 3150×58—54.
JABLONSKI, née FROMBERG, Probsthain (Allemagne), 04-12-25, NAT, 3150×58—54.
JANIK (Stanislawa), Rusowice (Pologne), 11-08-36, NAT, 4807×58—55.
JANKOWSKI (Petro), Perecop (Ukraine), 05-06-14, NAT, 3944×58—75.
JIMENEZ (Marcelin), Blacha (Espagne), 12-07-07, NAT, 6896×57—81.
JIMENEZ, née MOLINA, Badalona (Espagne), 09-11-14, NAT, 6896×57—81.
JIMENEZ (Pierre-Antoine), Albi (Tarn), 29-03-49, EFF, 6896×57—81.
KACZALA (Casimir), Muchlin (Pologne), 03-10-24, NAT, 4836×58—59.
KACZALA, née CEBULA, Origny-Sainte-Benoite (Aisne), 08-09-31, NAT, 4836×58—59.
KALOUSDIAN (Vahan), Guemerek (Turquie), 10-03-09, NAT, 12153×47—13.
KAMINSKI (Ladislas), Wysoka (Pologne), 14-03-07, NAT, 3555×58—80.
KAMINSKI, née LECH, Wysoka (Pologne), 17-11-05, NAT, 3555×58—80.
KARCZEWSKI (Ignace), Chomicza (Pologne), 27-07-00, NAT, 4988×58—54.
KARCZEWSKI, née GEDEK, Gelsenkirchen (Allemagne), 09-01-11, 4988×58—54.
KASPRZAK (Jean), Zacharzevo (Pologne), 27-01-25, NAT, 7080×57—78.
KASPRZAK, née BEHUL, Salgoska (Tchécoslovaquie), 24-04-30, NAT, 7080×57—78.
KASPRZAK (Jackie), Argenteuil (Seine-et-Oise), 10-07-50, EFF, 7080×57—78.
KHATCHADOURIAN (Mardiros), Kharpout (Turquie), en 1904, NAT, 7710×51—13.
KHATCHADOURIAN, née KRISSIAN, Yalova (Turquie), 26-09-01, NAT, 7710×51—13.
KLEIN (Melchior), Balkany (Hongrie), 19-11-06, NAT, 3923×53—75.
KLEIN, née SCHWARCZ, Nyirbogdany (Hongrie), 31-07-21, NAT, 3923×53—75.
KLUPSCH, née DOLINSKI, Koscian (Pologne), 07-02-05, NAT, 4356×58—62.
KMIECIAK (Théodore), Wabczyn (Pologne), 16-03-22, NAT, 4039×58—13.
KMIECIAK, née CIKOWSKA, Sonnenburg (Allemagne), 30-09-24, NAT, 4039×58—13.
KMIECIAK (Elisabeth), Troyes (Aube), 01-09-47, EFF, 4039×58—13.
KMIECIAK (Anne-Marie), Troyes (Aube), 06-10-48, EFF, 4039×58—13.
KMIECIAK (Théodore), Troyes (Aube), 07-03-52, EFF, 4039×58—13.
KNOP (Hans), Berlin (Allemagne), 20-08-24, NAT, 3192×58—13.
KOHLER (Paul), Leipzig (Allemagne), 15-10-28, NAT, 3193×58—75.
KOLLER (Karel), Prague (Tchécoslovaquie), 06-12-21, NAT, 10791×57—14.
KOLODZIEJ (Marcin), Zarutec (Pologne), 05-11-05, NAT, 2185×58—91.
KOMINOWSKI (Joseph), Hostedde (Allemagne), 06-07-13, NAT, 3501×58—59.
KOMINOWSKI, née KONIECZNY, Gladbeck (Allemagne), 15-12-22, NAT, 3501×58—59.
KOMINOWSKI (Evelyne), Waziers (Nord), 08-06-45, EFF, 3501×58—59.
KOMINOWSKI (Jean-Pierre), Waziers (Nord), 25-09-50, EFF, 3501×58—59.
KOMINOWSKI (Henri), Waziers (Nord), 17-10-54, EFF, 3501×58—59.
KOMINOWSKI (Bernard), Waziers (Nord), 02-07-57, EFF, 3501×58—59.
KONIECZNY (Adalbert), Herne (Allemagne), 26-04-11, NAT, 4840×58—62.
KONIECZNY, née SRECKI, Herne (Allemagne), 27-10-15, NAT, 4840×58—62.
KONIECZNY (Robert), Mazingarbe (Pas-de-Calais), 25-05-47, EFF, 4840×58—62.
KONSTANTYN (Jozef), Cieszanow (Pologne), 20-10-03, NAT, 4037×53—75.
KRAJOVSZKY (Paulina), Marianosztra (Hongrie), 06-08-11, NAT, 3011×58—75.
KRIKORIAN, née KIPRITDJIAN, Constantinople (Turquie), 02-01-13, NAT, 3751×58—13.
KUBCZAK (Jean), Zelazno (Pologne), 25-03-96, NAT, 5059×58—62.
KUBCZAK, née NAPIERALA, Essen (Allemagne), 27-09-08, NAT, 5059×58—62.
LABASTIDA, née CANTO, Relleu (Espagne), 02-06-14, NAT, 3591×58—13.
LAGA (Louis), Eerneghem (Belgique), 02-09-05, NAT, 3315×57—02.
LAMUSCATELLA (Pantaleo), Bisceglie (Italie), 18-11-11, NAT, 676×51—13.
LAMUSCATELLA, née FERRANTE, Bisceglie (Italie), 09-03-20, NAT, 676×51—13.
LAMUSCATELLA (Catherine), Bisceglie (Italie), 03-11-40, EFF, 676×51×13.
LAMUSCATELLA (Jacques), la Ciotat (Bouches-du-Rhône), 15-01-48, EFF, 676×51—13.
LAMUSCATELLA (Jean), la Ciotat (Bouches-du-Rhône), 18-06-49, EFF, 676×51—13.
LAMUSCATELLA (Noël), la Ciotat (Bouches-du-Rhône), 23-11-57, EFF, 676×51—13.
LAMUSCATELLA (Elisabeth), la Ciotat (Bouches-du-Rhône), 23-11-57, EFF, 676×51—13.
LAWERA, née FRANCZYK, Nasiechowice (Pologne), 21-04-16, NAT, 3592×58—30.
LEFEVRE (Alphonse), Bleid (Belgique), 19-02-01, NAT, 3469×58—54.
LEPECH, née ROHDE, Duisburg-Heiderich (Allemagne), 22-02-08, NAT, 3832×58—62.
LEPECH (Thérèse), Noeux-les-Mines (Pas-de-Calais), 25-10-44, EFF, 3832×58—62.
LESNIAREK (Léon), Ober Castrop (Allemagne), 28-08-22, NAT, 4996×58—62.
LESNIAREK, née PIECHOWIAK, Siedlec (Pologne), 23-12-26, NAT, 4996×58—62.
LESNIAREK (Christiane), Harnes (Pas-de-Calais), 03-09-48, EFF, 4996×58—62.
LESNIAREK (Richard), Harnes (Pas-de-Calais), 28-07-49, EFF, 4996×58—62.
LEVORI (Prosper), Castiglione delle Stivière (Italie), 08-01-90, NAT, 6675×50—78.
LEVORI, née RANZETTI, Castiglione delle Stivière (Italie), 09-06-96, NAT, 6675×50—78.
LEVY (Elias), Casablanca (Maroc), en 1918, NAT, 3753×58—75.
LEWANDOWSKI, née RADOLLA, Recklinghausen (Allemagne), 08-09-14, NAT, 3752×58—59.
LEWANDOWSKI (Bernard), Escaudain (Nord), 04-02-48, EFF, 3752×58—59.
LIESKOVAN (Ludevik), Cadca (Tchécoslovaquie), 06-06-25, NAT, 1423×58—08.
LIETO (Vincent), Alliste (Italie), 31-03-09, NAT, 5396×58—75.
LIETO, née EUTROPI, Dudelange (Luxembourg), 01-04-08, NAT, 5396×58—75.
LIETO (Viviane), Conversano (Italie), 09-03-44, EFF, 5396×58—75.
LIEVENS (Joël), Neuve-Eglise (Belgique), 20-12-12, NAT, 4276×58—27.
LIFSHITZ (Claude), le Caire (Egypte), 24-03-35, NAT, 5439×58—75.
LILLA (Angelo), Pisano (Italie), 31-03-12, NAT, 38758×45—75.
LILLA, née DE STEFANO, Vito d'Asio (Italie), 27-11-25, NAT, 38758×45—75.
LISEK (Louis), Krasne (Pologne), 20-02-26, NAT, 4359×58—60.
LIZARDI (Romualdo), Motrico (Espagne), 24-08-01, NAT, 533×58—64.
LIZARDI, née ARRIZABALAGA, Motrico (Espagne), 07-03-01, NAT, 533×58—64.
LLOP, née TRIPIANA, Tabernas (Espagne), 22-10-26, NAT, 4136×58—69.
LOPEZ (Angel), Rubite (Espagne), 21-06-18, NAT, 10933×53—84.
LOPEZ, née ANTEQUERA, Albunol (Espagne), 05-10-21, NAT, 10933×53—84.
LOPEZ (Maria), Albunol (Espagne), 05-12-37, EFF, 10933×53—84.
LOPEZ (Angeles), Albunol (Espagne), 19-06-41, EFF, 10933×53—84.
LOPEZ (Juan), Albunol (Espagne), 18-01-46, EFF, 10933×53—84.
LOPEZ (Joseph), Sorgues (Vaucluse), 08-05-51, EFF, 10933×53—84.
LOPEZ (Manuel), Sorgues (Vaucluse), 12-07-53, EFF, 10933×53—84.
LOPEZ (Elisabeth), Sorgues (Vaucluse), 09-07-54, EFF, 10933×53—84.
LOPEZ (Vicente), Sorgues (Vaucluse), 04-10-55, EFF, 10933×53—84.
LOPEZ (Christiane), Sorgues (Vaucluse), 25-12-56, EFF, 10933×53—84.
MACALUSO (Alfonso), Caltanisetta (Italie), 26-09-34, NAT, 5357×58—12.
MACALUSO (Giuseppe), Caltanisetta (Italie), 04-03-37, NAT, 5358×58—12.
MAGDOUL (Lahoussine), douar Attar B. A. Tanant, région de Marrakech (Maroc), en 1934, NAT, 3299×58—85.
MAILLARD (Claude), Lausanne (Suisse), 11-04-30, NAT, 2295×58—25.
MANCZAK (Michel), Ostrow (Pologne), 01-07-22, NAT, 3291×58—02.
MANIA (François), Gladbeck (Allemagne), 12-09-21, NAT, 3562×58—59.
MANUCCI (Dominique), Gubbio (Italie), 16-04-99, NAT, 13477×57—06.
MANUCCI, née BENIGNI, Pietralunga (Italie), 22-04-01, NAT, 13477×57—06.
MARCEL, née SCHURER, Leipzig (Allemagne), 16-11-26, NAT, 5499×58—02.
MARIANO, née RUSSO, Paderne (Portugal), 24-02-13, NAT, 3161×58—63.
MARIN (Antonio), Iznalloz (Espagne), 12-12-38, NAT, 5500×58—24.
MARKA (Zanis), Berze (Lettonie), 23-08-10, NAT, 21723×51—38.

MARKA, née NEIMANIS, Riga (Lettonie), 25-08-15, NAT, 21723×51—38.
MARKA (Edgars), Jelgava (Lettonie), 07-02-39, EFF, 21723×51—38.
MARKA (Vilis), Berze (Lettonie), 28-07-42, EFF, 21723×51—38.
MARKA (Baïba), la Tronche (Isère), 28-01-48, EFF, 21723×51—38.
MARSURA (Blanche), Sernaglia della Battaglia (Italie), 18-07-22, NAT, 2942×58—75.
MARTIN (Guerrino), Azzano Decimo (Italie), 15-12-17, NAT, 4366×58—75.
MARTIN, née MUZZIN, Azzano Decimo (Italie), 26-08-20, NAT, 4366×58—75.
MARTIN (Walli), Paris (18e), 15-07-49, EFF, 4366×58—75.
MARTIN (Annie), Paris (18e), 20-01-56, EFF, 4366×58—75.
MARTINEZ (Angel), Aguilas (Espagne), 07-08-21, NAT, 2760×58—07.
MARTINEZ (Lino), Malataja (Espagne), 13-09-20, NAT, 3595×58—21.
MARTINEZ, née BENITO, El Tarnadizo (Espagne), 23-06-20, NAT, 3595×58—21.
MARTINEZ (Pierre), la Bazoche (Eure-et-Loir), 09-11-43, EFF, 3595×58—21.
MARTINEZ (Gérard), la Bazoche (Eure-et-Loir), 25-04-45, EFF, 3595×58—21.
MARTINEZ (Nicole), Mazingarbe (Pas-de-Calais), 19-12-48, EFF, 3595×58—21.
MARTINEZ (Michel), Saint-Remy (Côte-d'Or), 16-09-50, EFF, 3595×58—21.
MARTINEZ (Catherine), Montbard (Côte-d'Or), 29-06-57, EFF, 3595×58—21.
MASCIOLI (Arsenio), Fossombrone (Italie), 26-04-21, NAT, 11156×57—84.
MASCIOLI, née VIRGILI, Fossombrone (Italie), 13-03-19, NAT, 11156×57—84.
MASCIOLI (Liana), Fossombrone (Italie), 28-01-41, EFF, 11156×57—84.
MASCIOLI (Alberto), Fossombrone (Italie), 22-12-42, EFF, 11156×57—84.
MASCIOLI (Luisa), Fossombrone (Italie), 30-01-47, EFF, 11156×57—84.
MASCIOLI (Rosana), Fossombrone (Italie), 24-03-48, EFF, 11156×57—84.
MASCIOLI (René), Carpentras (Vaucluse), 11-05-50, EFF, 11156×57—84.
MASCIOLI (Francine), Carpentras (Vaucluse), 13-12-51, EFF, 11156×57—84.
MASCIOLI (Georges), Carpentras (Vaucluse), 24-09-53, EFF, 11156×57—84.
MATIZ (Remo), Arta (Italie), 23-12-19, NAT, 4143×58—74.
MATIZ, née LARICE, Ovaro (Italie), 15-07-20, NAT, 4143×58—74.
MATIZ (Emmanuella), Ovaro (Italie), 13-07-44, EFF, 4143×58—74.
MATIZ (Marco), Ovaro (Italie), 10-11-46, EFF, 4143×58—74.
MAXENTI (Joachim), Cosio-Valtellino (Italie), 12-05-04, NAT, 3952×58—83.
MAXENTI, née MANO, Settingiano (Italie), 10-05-17, NAT, 3952×58—83.
MAXENTI (Angelina), Nicastro (Italie), 15-02-43, EFF, 3952×58—83.
MAXENTI (Joseph), la Seyne-sur-Mer (Var), 29-05-48, EFF, 3952×58—83.
MAXENTI (Jean), la Seyne-sur-Mer (Var), 10-06-49, EFF, 3952×58—83.
MAXENTI (Anne-Marie), la Seyne-sur-Mer (Var), 11-09-50, EFF, 3952×58—83.
MAXENTI (Dominique), la Seyne-sur-Mer (Var), 11-09-51, EFF, 3952×58—83.
MAXENTI (Pierre), Toulon (Var), 04-10-54, EFF, 3952×58—83.
MAXENTI (Jacques), la Seyne-sur-Mer (Var), 28-05-56, EFF, 3952×58—83.
MAZURKIEWICZ, née WALICKA, Gorno (Pologne), 06-02-07, NAT, 3762×58—62.
MELENDEZ, née MAYOZ, Cizurquil (Espagne), 23-12-19, NAT, 3953×58—34.
MENDEZ (Francisco), Mazarron (Espagne), 17-01-98, NAT, 5629×58—75.
MENDEZ, née GARCIA, Pueblonnero del Terrible (Espagne), 23-01-02, NAT, 5629×58—75.
MIAŻEK (Waclaw), Nowo Kaminsk (Pologne), 11-11-19, NAT, 3842×58—62.
MIAZEK, née BARTKOWIAK, Bornig (Allemagne), 21-02-21, NAT, 3842×58—62.
MICHELETTI (Jules), Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), 14-02-98, NAT, 2389×44—30.
MICZ (Jakob), Niepolomice (Pologne), 20-07-03, NAT, 3183×58—12.
MICZ, née CZUBAK, Wola-Batorska (Pologne), 24-01-98, NAT, 3183×58—12.
MIELCZAREK (Jean), Radoszewice (Pologne), 20-01-19, NAT, 3843×58—68.
MIERZCHALA (Leo), Essen (Allemagne), 14-02-11, NAT, 2594×58—71.
MIERZCHALA, née WITCZAK, Herne (Allemagne), 26-06-12, NAT, 2594×58—71.
MIRASOLAIN (Trinidad), San Sebastian (Espagne), 27-05-23, NAT, 6566×54—64.
MITTAG (Gérard), Vernerice (Tchécoslovaquie), 19-07-25, NAT, 13304×51—88.
MONTES (Jean), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 06-02-28, NAT, 160×52—66.
MORENO (Juan), Carboneras (Espagne), 12-10-17, NAT, 5217×58—04.
MORENO, née RIDAO, Carboneras (Espagne), 17-08-30, NAT, 5217×58—04.
MORO (Antonino), Ortona (Italie), 25-04-13, NAT, 4933×56—75.
MORO, née COSTANZO, Ortona (Italie), 08-09-16, NAT, 4933×56—75.
MORO (Donato), Ortona (Italie), 19-10-38, EFF, 4933×56—75.
MORO (Ottelo), Ortona (Italie), 06-02-41, EFF, 4933×56—75.
MORO (Assunta), Ortona (Italie), 12-08-46, EFF, 4933×56—75.
MUNOZ (Olga), Barcelone (Espagne), 29-10-35, NAT, 5007×58—66.
NERI (Attilio), Manciano (Italie), 06-05-11, NAT, 2192×58—84.
NGUYEN-HUY-SO, Duc-Tu (Nord Vietnam), 07-03-13, NAT, 852×56—81.
NGUYEN-HUY-SO (Chantal), Grimaud (Var), 14-03-44, EFF, 852×56—81.
NGUYEN-HUY-SO (Christian), Grimaud (Var), 28-12-45, EFF, 852×56—81.
NGUYEN-HUY-SO (Bernadette), Albi (Tarn), 12-05-50, EFF, 852×56—81.
NGUYEN-HUY-SO (Anne-Marie), 29-04-52, Albi (Tarn), EFF, 852×56—81.
NGUYEN-HUY-SO (Jean-Noël), Albi (Tarn), 08-09-54, EFF, 852×56—81.
NGUYEN-VAN-DOAN, Yen-Tap (Nord Vietnam), en 1903, NAT, 2749×57—99.
NGUYEN-VAN-DOAN, née BOUSTANI, Borge-el-Brajne (Liban), en 1924, NAT, 2749×57—99.
NGUYEN-VAN-DOAN (David), Beyrouth (Liban), 27-05-43, EFF, 2749×57—99.
NGUYEN-VAN-DOAN (Marie), Beyrouth (Liban), 14-05-45, EFF, 2749×57—99.
NGUYEN-VAN-DOAN (Francine), Beyrouth (Liban), 01-10-48, EFF, 2749×57—99.
NGUYEN-VAN-DOAN (Marcelle), Damas (Syrie), 09-03-51, EFF, 2749×57—99.
NGUYEN-VAN-DOAN (Jacques), Beyrouth (Liban), 29-05-53, EFF, 2749×57—99.
NGUYEN-VAN-DOAN (Laila), Beyrouth (Liban), 25-08-54, EFF, 2749×57—99.
NORIS, née ANGELONI, Villa d'Adda (Italie), 04-11-03, NAT, 3201×58—75.
NOWICKI (Fabian), Herne (Allemagne), 30-12-04, NAT, 5136×58—62.
NOWICKI, née KARAS, Bitterfeld (Allemagne), 17-01-07, NAT, 5136×58—62.
NOZKA (Stanislas), Chodyłowska (Pologne), 27-11-19, NAT, 12306×47—62.
NOZKA, née KNOP, Wanne (Allemagne), 24-09-22, NAT, 12306×47—62.
NOZKA (Aline), Vermelles (Pas-de-Calais), 21-12-48, EFF, 12306×47—62.
OLKUSZNIK (Ida), Kozy (Pologne), 16-04-03, NAT, 13660×57—62.
ORTILLEZ, née FUENTES, El Ancor (Oran), 25-10-02, NAT, 4113×58—92.
ORZESZYNA (Wojciech), Strojec (Pologne), 23-04-09, NAT, 3763×58—71.
ORZESZYNA, née KACZMAREK, Kowale (Pologne), 17-09-00, NAT, 3763×58—71.
OZGA (Léon), Staniszewskie (Pologne), 10-01-07, NAT, 11760×57—21.
OZGA, née NOJOWICZ, Staniszewskie (Pologne), 02-02-16, NAT, 11760×57—21.
PALACIN (Antonio), Eriste (Espagne), 18-01-99, NAT, 5140×58—10.
PALACIN, née LOPEZ, Quintanaduenas (Espagne), 16-09-06, NAT, 5140×58—10.
PALACIN (Jean-Claude), Bordeaux (Gironde), 29-07-47, EFF, 5140×58—10.
PALMA (Agustina), Yaguachi (Equateur), 28-08-17, NAT, 3165×58—75.
PARENTI (Joseph), Capannori (Italie), 09-03-01, NAT, 3301×58—20.
PARENTI, née TOGNARINI, Monongahela (U. S. A.), 27-09-13, NAT, 3301×58—20.
PARENTI (Alvaro), Ajaccio (Corse), 12-10-41, EFF, 3301×58—20.
PARENTI (Dina), Ajaccio (Corse), 11-03-46, EFF, 3301×58—20.
PARRA (Juan), Lorca (Espagne), 29-01-01, NAT, 4114×58—69.
PARRA, née RUIZ, Lorca (Espagne), 17-10-01, NAT, 4114×58—69.
PIANZOLA (Vittorio), Pozzolo-Formigaro (Italie), 28-12-23, NAT, 8353×53—82.
PIERAGNOLI (Giovanni), Vernio (Italie), 04-09-20, NAT, 3306×58—20.
PIERAGNOLI, née STOLFI, Vernio (Italie), 31-07-24, NAT, 3306×58—20.
PIERAGNOLI (Pierre), Bastia (Corse), 30-05-50, EFF, 3306×58—20.
PIERAGNOLI (André), Talasani (Corse), 17-02-52, EFF, 3306×58—20.

PIERAGNOLI (Jean), Bastia (Corse), 01-01-55, EFF, 3306×58—20.
PIETRZAK (Henryk), Wola-Kelazeca (Pologne), 01-01-21, NAT, 20180×51—62.
PIETRZYNSKI (André), Delte (Allemagne), 05-08-03, NAT, 5360×58—62.
PIETRZYNSKI, née DURCZEWSKI, Rostempnieuw (Pologne), 01-08-06, NAT, 5360×58—62.
PIRZC (Franz), Karlsberg (Autriche), 02-04-21, NAT, 6068×58—92.
PIZARRO (Antoine), Alqueria de la Condesa (Espagne), 04-02-36, NAT, 3961×58—84.
POLATIAN (Mardiros), Athènes (Grèce), 09-04-26, NAT, 1867×58—75.
POPOWSKI (Michel), Petelczyce (Pologne), 14-10-18, NAT, 3185×58—63.
PORTA (Alphonse), la Londe-les-Maures (Var), 30-11-07, NAT, 3021×58—83.
PORTILLO (Sebastian), Algarobo (Espagne), 14-11-11, NAT, 2095×58—31.
POTISEK (Jean), Bukovica (Yougoslavie), 14-01-15, NAT, 3351×58—62.
POTISEK, née HURAS, Sielec (Pologne), 21-02-22, NAT, 3351×58—62.
PRADAL (Giovanni), Vittorio Veneto (Italie), 08-02-01, NAT, 2665×58—32.
PRADAL, née DA PARE, Tarzo (Italie), 29-10-06, NAT, 2665×58—32.
PRASZKIER (Joël), Wloclawek (Pologne), 16-01-21, NAT, 11028×53—75.
PRASZKIER, née ZYLBERBERG, Lublin (Pologne), 18-10-20, NAT, 11028×53—75.
PRASZKIER (Richard), Gdansk (Pologne), 07-07-45, EFF, 11028×53—75.
PRAT (Pedro), Olot (Espagne), 11-12-29, NAT, 9106×57—66.
PROKOP (Alexandre), Continental (Pensylvanie), 05-10-09, NAT, 5639×58—62.
PROXOP, née LASIOWSKA, Deutzen (Allemagne), 30-12-15, NAT, 5639×58—62.
PROKOP (Annie), Harnes (Pas-de-Calais), 29-12-50, EFF, 5639×58—62.
PTASZYNSKA (Bronislawa), Brylewo (Pologne), 21-08-17, NAT, 5278×56—59.
QUARANTA (Cosimo), Grottaglie (Italie), 21-02-38, NAT, 1501×58—57.
QUERIO, née PALMIERI, Antibes (Alpes-Maritimes), 21-02-93, REI, 4115×58—06.
RAHLE (Ferdinand), Aplotnica (Yougoslavie), 14-09-97, NAT, 41561×45—62
RAHLE, née WCIORKA, Recklinghausen (Allemagne), 09-07-09, NAT, 41561×45—62.
RAK (Etienne), Wiozowna (Pologne), 17-04-14, NAT, 1341×58—68.
RATALINO, née GABUTTI, Lyon (Rhône), 09-01-04, REI, 4385×30—69.
REBOLI (Raffaele), la Spezia (Italie), 02-01-22, NAT, 5102×54—75.
RODRIGUES (Abel), Peredo (Portugal), 06-06-08, NAT, 5930×58—58.
ROMANO (Ana), Leon (Espagne), 06-06-39, NAT, 5640×58—33.
ROSENHEIM (Mordchaj), Dobrowa (Pologne), 27-11-12, NAT, 3094×58—75
ROSENHEIM, née ELICHMAN, Lublin (Pologne), 15-05-15, NAT, 3094×58—75
ROSENHEIM (Tahava), Rivoli (Italie), 21-02-48, EFF, 3094×58—75.
ROSENHEIM (Michel), Paris (12e), 10—11—51, EFF, 3094×58—75.
RUBIO (Salvador), Jarafuel (Espagne), 30-03-24, NAT, 4616×52—11.
RUIZ (Juan), Torrecampon (Espagne), 19-05-12, NAT, 4918×53—63.
RUIZ, née FORT, Torres-de-Segre (Espagne), 17-01-24, NAT, 4918×53—63
RUIZ (Albert), Auzat-sur-Allier (Puy-de-Dôme), 15-10-50, EFF, 4918×53—63.
SABLONE (Luigi), Civitella-Casanova (Italie), 18-01-25, NAT, 12255×52—74
SABLONE, née CORSETTI, Giraumont (Meurthe-et-Moselle), 13-04-28, NAT, 12253×52—74.
SALTIEL (Maurice), Salonique (Grèce), 21-10-22, NAT, 11206×53—75.
SAMPIETRO (Eduardo), Sieste (Espagne), 13-10-06, NAT, 4818×58—11.
SAMPIETRO, née JORGE, la Seca (Espagne), 20-01-14, NAT, 4818×58—11.
SARTORELLI (François), Viggiu-ed-Uniti (Italie), 07-12-05, NAT, 2264×58—71.
SARTORELI, née DE-FRUTOS, Valladolid (Espagne), 12-08-08, NAT, 2264×58—71.
SAVOLDELLI (Luigi), Darfo (Italie), 03-08-01, NAT, 1013×58—75.
SANROMA (Michel), Herrera (Espagne), 18-05-24, NAT, 3972×58—32.
SANRONA, née MARTY, Montblanc (Espagne), 15-08-23, NAT, 3972×58—32.
MARTY (Robert), Bassoues (Gers), 16-07-44, EFF, 3972×58—32.
SANROMA (Pierre), Vic-Fezensac (Gers), 24-01-50, EFF, 3972×58—32.
SANROMA (Jeanne), Vic-Fezensac (Gers), 11-11-52, EFF, 3972×58—32.
SARTORI (Antoine), Vittorio Veneto (Italie), 14-05-92, NAT, 19036×30—75.
SCACCAGLIA, née MELEGARI, Langhirano (Italie), 11-02-02, NAT, 872×46—54.
SCANU (Pierre), Ala dei Sardi (Italie), 10-12-24, NAT, 1787×52—06.
SEGUIN, née SCHREIBER, Neumark (Allemagne), 07-08-22, NAT, 9373×52—05.
SEMERDJIAN (Nersij), Xanthi (Grèce), en 1923, NAT, 1831×58—75.
SEMERDJIAN (Jacques), Paris (13e), 24-02-53, EFF, 1831×58—75.
SERRANO (Francisco), Gabia Grande (Espagne), 06-03-12, NAT, 1079×57—57.
SIDOR (Jean), Radawa (Pologne), 27-08-08, NAT, 3121×58—68.
SIDOR, née TELEGA, Izdebki (Pologne), 11-02-05, NAT, 3121×58—68.
SKIBA (Jean), Katernberg (Allemagne), 04-03-09, NAT, 5377×58—62.
SKIBA, née KASPRZIK, Rodzdzien (Pologne), 03-10-16, NAT, 5377×58—62.
SLIWINSKI (André), Racot (Pologne), 03-11-01, NAT, 5378×58—62.
SLIWINSKI, née PRZBYLSKI, Herne (Allemagne), 09-05-04, NAT, 5378×58—62.
SOLE (Joseph), Lerida (Espagne), 12-05-95, NAT, 4276×38—11.
SOLE, née MARTINEZ, Requena (Espagne), 25-10-08, NAT, 4276×38—11.
SOLEIVIEZ (Basile), Dubiwci (Pologne), 27-04-19, NAT, 3424×58—45.
SOLEIVIEZ, née IVANSKA, Lowce (Pologne), 12-12-11, NAT, 3424×58—45.
SOLEIVIEZ (Nadia), Lombreuil (Loiret), 13-11-45, EFF, 3424×58—45
SOLEIVIEZ (Vira), Lombreuil (Loiret), 17-08-47, EFF, 3424×58—45.
SOLEIVIEZ (Lubow), Lombreuil (Loiret), 11-04-49, EFF, 3424×58—45.
SOLEIVIEZ (Oryscia), Lombreuil (Loiret), 29-07-50, EFF, 3424×58—45.
SOLEIVIEZ (Jeanine), la Cour-Marigny (Loiret), 11-09-56, EFF, 3424×58—45.
STOLARCZYK (Stanislas), Pecquencourt (Nord), 03-10-27, NAT, 3305×52—75.
STOLARCZYK, née GLOSEK, Rzasnik (Pologne), 14-07-29, NAT, 3305×52—75.
STRODEL (Erich), Crimmitschau (Allemagne), 11-08-39, NAT, 3891×58—31.
SWIALKOWSKI (Joseph), Essen (Allemagne), 21-10-21, NAT, 3780×58—59.
SWIALKOWSKI, née POREBSKI, Sosnowice (Pologne), 26-12-22, NAT, 3780×58—59.
SZPIC (Hil), Krzepice (Pologne), 14-12-01, NAT, 2033×53—92.
SZPIC, née BRONER, Lodz (Pologne), en 1906, NAT, 2033×53—92.
TARANOWICZ (Julian), Poznan (Pologne), 18-06-19, NAT, 3702×58—02.
TARANOWICZ, née MARZEC, Rajbrot (Pologne), 18-01-27, NAT, 3702×58—02.
TARANOWICZ (Isabelle), Saint-Quentin (Aisne), 25-03-56, EFF, 3702×58—02.
TEIXIDOR (Jaime), Castellfullit (Espagne), 23-12-09, NAT, 3572×58—11.
TEIXIDOR, née NAVARRO, Fuentelespino (Espagne), 17-06-18, NAT, 3572×58—11.
TEIXIDOR (Michel), Pieusse (Aude), 27-10-44, EFF, 3572×58—11.
TEIXIDOR (Françoise), Pieusse (Aude), 26-07-47, EFF, 3572×58—11.
TEIXIDOR (Isidore), Pieusse (Aude), 13-05-53, EFF, 3572×58—11.
TESTA (Pietro), Rocca del Colle (Italie), 03-09-05, NAT, 30946×37—54.
TESTA, née ZAMBETTI, Ranzanico (Italie), 23-07-10, NAT, 30946×37—54.
TOMAS (Volga), Barcelone (Espagne), 30-10-36, NAT, 5528×58—31.
TONTSCH (Henriette), Busteni (Roumanie), 01-06-41, NAT, 5300×58—57.
TORNYAI (Otto), Nagyfödemes (Tchécoslovaquie), 27-08-27, NAT, 3433×58—75.
TORRI (Bruno), Poligano (Italie), 21-08-26, NAT, 9836×57—83.
TORRI, née CORSINI, Polinago (Italie), 27-08-26, NAT, 9836×57—83.
TORRI (Francis), Riez (Basses-Alpes), 30-01-52, EFF, 9836×57—83.
TORRI (Monique), Toulon (Var), 14-09-53, EFF, 9836×57—83.
TRAN HAN TIEP, Truong Ky (Centre Vietnam), en 1917, NAT, 11860×56—69.
TRAN HAN TIEP (Chantal), Lyon (Rhône), 15-12-49, EFF, 11860×56—69.
TRAN HAN TIEP (Jean-Paul), Lyon (Rhône), 15-11-51, EFF, 11860×56—69.
TRIVES (Rafaël), Alicante (Espagne), 05-10-36, NAT, 5658×58—84.
TROJANOWSKI, née WOJDOSLAWSKA, Leczyca (Pologne), 21-06-89, NAT, 4747×58—75.
TUDELA (Enrique), Valencia (Espagne), 21-11-13, NAT, 12700×54—88.
TUDELA, née MADRAZO, Carcagente (Espagne), 09-02-19, NAT, 12700×54—88.
TUDELA (Enrique), Valencia (Espagne), 28-09-40, EFF, 12700×54—88.
TUDELA (Alberto), Valencia (Espagne), 14-09-42, EFF, 12700×54—88.
TUDELA (Francisco), Valencia (Espagne), 24-08-46, EFF, 12700×54—88.
UGO, née MANUEL, Saint-Fiel (Creuse), 19-12-01, REI, 3578×58—06.
ULASIK (Waclaw), Jodczyce (Pologne), 25-12-24, NAT, 4087×58—13.
UZAN (Sion), Tunis (Tunisie), 28-08-17, NAT, 11053×57—99.
UZAN, née COHEN, Tunis (Tunisie), 06-06-18, NAT, 11053×57—99.
UZAN (Anne-Marie), Tunis (Tunisie), 23-01-47, EFF, 11053×57—99.
UZAN (Guy), Tunis (Tunisie), 26-10-50, EFF, 11053×57—99.
UZAN (Nicole), Tunis (Tunisie), 08-10-52, EFF, 11053×57—99.

VACCHIANO, née MARCUZZO, Buia (Italie), 24-08-03, NAT, 3893×58—84.

VALERIANI (Vittorio), Reggio Emilia (Italie), 06-01-10, NAT, 5530×58—83.

VARLAN (Nicolas), Tecuci (Roumanie), 13-09-15, NAT, 12252×53—75.

VIAZZI (Armando), Ponzone (Italie), 17-04-23, NAT, 9516×57—06.

VINCIGUERRA (Giovanni), San Cataldo (Italie), 18-04-21, NAT, 3173×58—03.

VINCIGUERRA, née MILAZZO, San Cataldo (Italie), 10-04-20, NAT, 3173×58—03.

VINCIGUERRA (Michèle), San Cataldo (Italie), 16-02-45, EFF, 3173×58—03.

VINCIGUERRA (Maria), San Cataldo (Italie), 17-07-46, EFF, 3173×58—03.

VINCIGUERRA (Pio), Echassières (Allier), 05-03-53, EFF, 3173×58—03.

VINCIGUERRA (Catherine), Echassières (Allier), 14-10-54, EFF, 3173×58—03.

VINCIGUERRA (Hélène), Echassières (Allier), 27-08-57, EFF, 3173×58—03.

VOLPI (Dante), Zeri (Italie), 19-04-39, NAT, 6086×58—15.

WECHSLER, née WIEST, Colmar (Haut-Rhin), 17-12-00, REI, 492×58—68.

WEIGERT (Gustave), Berlin (Allemagne), 18-12-22, NAT, 19203×50—68.

WEIHMANN (Alfred-Werner), Zobigker-Leipzig (Allemagne), 02-09-21, NAT, 3613×58—58.

WEIHMANN, née HERRMANN, Brachwitz (Saxe), 31-05-23, NAT, 3613×58—58.

WEIHMANN (Erika-Ute), Schiepzig (Saxe), 03-05-11, EFF, 3613×58—58.

WEIHMANN (Michaël), Nevers (Nièvre), 20-07-50, EFF, 3613×58—58.

WEIHMANN (Werner-Roland), Nevers (Nièvre), 22-07-51, EFF, 3613×58—58.

WEIHMANN (Anne-Lore), Giry (Nièvre), 10-07-52, EFF, 3613×58—58.

WEIHMANN (Gérald-Noël), Giry (Nièvre), 25-12-54, EFF, 3613×58—58.

WEIHMANN (Claude-Dominique), Giry (Nièvre), 15-08-57, EFF, 3613×58—58.

WEINER (Joseph), Deleni-Botosani (Roumanie), 11-04-02, NAT, 5132×56—75.

WEINER, née AUER, Bucarest (Roumanie), 05-05-09, NAT, 5132×56—75.

WEISSFLOCH (Johann), Andorf (Allemagne), 03-04-10, NAT, 18670×51—75.

WEISSFLOCH, née PETRAK, Wallendorf (Allemagne), 28-07-11, NAT, 18670×51—75.

WIOREK (Vinceslas), Bottrop (Allemagne), 08-09-19, NAT, 3614×58—62.

WIOREK, née CHRASTEK, Suchorzewko (Pologne), 12-10-22, NAT, 3614×58—62.

WIOREK (Edmond), Mazingarbe (Pas-de-Calais), 02-09-56, EFF, 3614×58—62.

WIOREK (Monique), Mazingarbe (Pas-de-Calais), 31-12-57, EFF, 3614×58—62.

WIZLA (Ignace), Schmidhorst (Allemagne), 09-07-10, NAT, 5697×58—62.

WIZLA, née NOWAKOWSKI, Bottrop (Allemagne), 23-10-11, NAT, 5697×58—62.

WIZLA (Jean), Heckarde (Allemagne), 07-07-05, NAT, 5698×58—62.

WIZLA, née PAJCHROWSKI, Oberhausen (Allemagne), 12-05-07, NAT, 5698×58—62.

YVONNET, née SOBALA, Wielkie-Hadjduki (Pologne), 18-02-28, NAT, 9017×57—17.

ZALUZNY (Jean), Radzieckowy (Pologne), 15-09-20, NAT, 3617×58—62.

ZALUZNY, née MISZTALSKI, Marles-les-Mines (Pas-de-Calais), 17-09-25, NAT, 3617×58—62.

ZAMANILLO (André), Noja (Espagne), 10-11-86, NAT, 3855×58—31.

ZARZYCKI (Louis), Wiescherhofen (Allemagne), 25-08-12, NAT, 5700×58—62.

ZARZYCKI, née NERADKA, Zupawie (Pologne), 15-04-13, NAT, 5700×58—62.

ZERVOUDIS (Nicolas), Alexandrie (Egypte), 29-09-30, NAT, 8003×56—31.

ZERAH, née BRAMI, Tunis (Tunisie), 15-04-08, NAT, 18179×25—96.

ZETTLER, née KLITZ, Hoenheim (Bas-Rhin), 30-07-99, REI, 3122×58—67.

ZITTERBART (Arthur), Vienne (Autriche), 01-06-06, NAT, 3585×58—59.

ZWOLINSKI (François), Gladbeck (Allemagne), 22-07-17, NAT, 28530×18—62.

ZWOLINSKI, née OHNSORGE, Oberhausen (Allemagne), 17-09-20, NAT, 28530×18—62.

Art. 2. — Sont autorisés à s'appeler légalement à l'avenir:

BILIN (Pierre), BILINSKI (Pierre), Belina-Wielka (Pologne), 29-06-08, 3906×55—69.

FDIDA (Simon), FDIDA (Chamaoum), Bizerte (Tunisie), 08-06-16, 33915×39—76.

FONOLLOSA (Eugénie), FONOLLOSA (Eugénia), Mazaleon (Espagne), 07-08-24, 4027×58—31.

HOVNANIAN (Jacques), HOVNANIAN (Agop), Constantinople (Turquie), 23-03-05, 13113×57—38.

MESSIAC (Théodore), KMIECIAK (Théodore), Wabczyn (Pologne), 16-03-22, 4039×58—13.

MESSIAC (Cécile), KMIECIAK (Cécile), Sonnenburg (Allemagne), 30-09-24, 4039×58—13.

MESSIAC (Elisabeth), KMIECIAK (Elisabeth), Troyes (Aube), 01-09-47, 4039×58—13.

MESSIAC (Anne-Marie), KMIECIAK (Anne-Marie), Troyes (Aube), 06-10-48, 4039×58—13.

MESSIAC (Théodore), KMIECIAK (Théodore), Troyes (Aube), 07-03-52, 4039×58—13.

PIERSAQUE (Henryk), PIETRZAK (Henryk), Wola-Ksiazeca (Pologne), 01-01-21, 20180×51—62.

PRASQUIER (Joël), PRAZKIER (Joël), Wloclawek (Pologne), 16-01-21, 14028×53—75.

PRASQUIER (Debora), PRASZKIER (Debora), Lublin (Pologne), 18-10-20, 14028×53—75.

PRASQUIER (Richard), PRASZKIER (Richard), Gdansk (Pologne), 07-07-45, 14028×53—75.

Art. 3. — Sont libérés de leur allégeance à l'égard de la France ou autorisés à se faire naturaliser à l'étranger les Français dont les noms suivent:

CHESNEAU (Marc), Paris (9e), 22-12-36, LIB (1), 1650×57—99.

HENRY (Henri), Barcelone (Espagne), 27-02-13, LIB, 10131×57—99.

HENRY (Henri), Barcelone (Espagne), 24-01-38, LIB, 10131×57—99.

HENRY (Xavier), Barcelone (Espagne), 06-08-49, LIB, 10131×57—99.

LOEWER (Pierre), Pontarlier (Doubs), 01-11-26, LIB, 3197×57—99.

LOEWER, née MEHANEDJIAN, Paris (18e), 09-05-31, LIB, 3197×57—99.

LOEWER (Thierry), Neuchâtel (Suisse), 12-04-52, LIB, 3197×57—99.

LOEWER (Pierre), Neuchâtel (Suisse), 14-06-53, LIB, 3197×57—99.

MILLERET (Jean-Marie), Petit-Lancy, Genève (Suisse), AUT (1), 06-08-15, 1391×58—99.

ROMAGNAN (Antoine), Monaco (Principauté de), 20-04-02, AUT, 9732×57—99.

SIMON (Henri), l'Hôpital (Moselle), 02-12-38, LIB, 11780×56—99.

SPRUNG (Michael), le Vésinet (Seine-et-Oise), 22-08-27, LIB, 9095×56—99.

Art. 4. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 juillet 1958.

C. DE GAULLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la santé publique et de la population,

BERNARD CHENOT.

Décret du 25 juillet 1958 portant naturalisation, réintégration, mention d'enfants mineurs susceptibles de bénéficier de l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents, francisation des noms, libération de l'allégeance française.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française, ensemble les textes sur l'acquisition et la perte de la nationalité française ainsi que sur la francisation du nom des naturalisés,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français, réintégrés dans la nationalité française ou susceptibles d'être saisis par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents les étrangers dont les noms suivent:

AIO (Ricardo), Trebaselegha (Italie), 29-10-11, NAT (1), 4627×58—32.

ALESSI (Louis), Pavia (Italie), 29-04-13, NAT, 2202×58—13.

ALLEGRANTI, née PAZZAGLI, Pistoia (Italie), 22-05-98, NAT, 11157×40—83.

ALMULY, née ARTOM, le Caire (Egypte), 12-10-09, NAT, 818×58—75.

(1) Les indicatifs figurant à la suite de l'identité des intéressés signifient: NAT, naturalisé Français; REI, réintégré dans la nationalité française; EFF, enfant susceptible d'être saisi par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par ses parents; LIB, libéré de l'allégeance française

ALONSO (Aires), Sao Paio de Ruilhe (Portugal), 03-10-10, NAT, 12047 ×57—57.

ANTOR (Remy), Castanese (Espagne), 13-09-35, NAT, 938×58—91.

ARNEODO (Maurice), San Damiano Macra (Italie), 13-05-95, NAT, 4159×58—83.

ATTEIA, née BIJAOUI, Tunis (Tunisie), 21-10-23, NAT, 4159×58—91.

AUGE, née AYMAR, Angoustrine (Pyrénées-Orientales), 11-11-82, REI (1), 4242×58—66.

AUGELLO (Vincenzo), Menfi (Italie), 23-08-28, NAT, 13791×57—29.

AUGUSTYNOWICZ (Stanislas), Wosniki (Pologne), 26-09-20, NAT, 3995×58—02.

AUGUSTYNOWICZ, née SIERADZAN, Wojciechow (Pologne), 01-12-27, NAT, 3995×58—02.

AUGUSTYNOWICZ (Marianne), Soissons (Aisne), 27-01-52, EFF (1), 3995×58—02.

AUGUSTYNOWICZ (Jean-Claude), Soissons (Aisne), 27-10-55, EFF, 3995×58—02.

BACCHINI (Nello), Montefiorino (Italie), 14-12-05, NAT, 12550×57—06.

BALDINO (Cataldo), Corato (Italie), 01-05-20, NAT, 5318×58—38.

BALDINO, née LOTITO, Corato (Italie), 25-10-21, NAT, 5318×58—38.

BALDINO (Philomène), Corato (Italie), 26-06-47, EFF, 5318×58—38.

BALDINO (Vito), Corato (Italie), 04-08-11, NAT, 5319×58—38.

BALDINO, née D'ORIA, Corato (Italie), 15-12-09, NAT, 5319×58—38.

BALDINO (Vincenzo), Corato (Italie), 13-01-13, EFF, 5319×58—38.

BALDINO (Francesco), Corato (Italie), 01-09-11, EFF, 5319×58—38.

BALDINO (Luisa), Corato (Italie), 20-09-16, EFF, 5319×58—38.

BALDINO (Cataldo), Corato (Italie), 07-01-19, EFF, 5319×58—38.

BARBACKI (Jerzy), Nowy-Sacz (Pologne), 03-01-26, NAT, 1775×58—38.

BARBAN, née MENEGHIN, Vittorio Veneto (Italie), 12-08-07, NAT, 1363×58—32.

BARBAN (Gérard), Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne), 27-09-39, EFF, 1363×58—32.

BARBAN (Simone), Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne), 20-05-43, EFF, 1363×58—32.

BEDNAREK (Edouard), Polsen (Allemagne), 03-10-20, NAT, 4946×58—02.

BEHAR (Rachel), Tekirdag (Turquie), 09-04-29, NAT, 3521×58—75.

BELHASSEN (Elie), Tunis (Tunisie), 28-11-27, NAT, 12380×57—75.

BELHASSEN, née UZAN, Tunis (Tunisie), 03-12-30, NAT, 12380×57—75.

BELHASSEN (Chantal), Paris (19e), 15-05-54, EFF, 12380×57—75.

BELHASSEN (Patrick), Paris (19e), 03-08-56, EFF, 12380×57—75.

BELLIA (Calogero), Palma di Montechiaro (Italie), 10-09-11, NAT, 4001×58—30.

BELLIA, née FLOREALE, Serradifalco (Italie), 04-12-20, NAT, 4001×58—30.

BELLIA (Serafina), Serradifalco (Italie), 01-03-41, EFF, 4001×58—30.

BELLIA (Giovanni), Serradifalco (Italie), 04-09-45, EFF, 4001×58—30.

BERTOLUCCI (Bruno), Viareggio (Italie), 10-12-21, NAT, 5341×51—83.

BERTRAN (Carlos), Barcelone (Espagne), 14-04-33, NAT, 4161×58—45.

BERTUZZI (Oswaldo), Arta (Italie), 12-02-17, NAT, 4393×58—60.

BIEGA (François), Debna (Pologne), 07-10-08, NAT, 2958×58—59.

BIEGA, née BIEGA, Debna (Pologne), 27-11-13, NAT, 2958×58—59.

BIELLI (Pierre), San Giorgio Scarampi (Italie), 30-07-07, NAT, 28967 ×36—83.

BIELLI, née MELANI, Serravalle Pistoiese (Italie), 08-01-16, NAT, 28967×36—83.

BITAN, née SVATEK, Abraham (Tchécoslovaquie), 22-06-30, NAT, 11878×53—75.

BITAN (Tania), Tunis (Tunisie), 11-03-53, EFF, 11878×53—75.

BOCTI (Pierre), le Caire (Egypte), 18-10-10, NAT, 5399×57—45.

BOGALSKI (François), Castrop (Allemagne), 04-10-05, NAT, 5857×58—59

BOGALSKI, née RADOLLA, Recklinghausen (Allemagne), 01-09-09, NAT, 5857×58—59.

BOKOBZA, née GANEM, Sousse (Tunisie), 28-07-12, NAT, 27281×31—96

BOKOBZA (Ernest), Tunis (Tunisie), 21-07-35, NAT, 13858×57—96.

BORGOGNO (Natale), Montforte d'Alba (Italie), 18-12-93, NAT, 4004 ×58—06.

BORGOGNO, née CORINO, Montforte d'Alba (Italie), 26-11-98, NAT, 4004×58—06.

BOSCH (Tomas), Benicarlo (Espagne), 10-09-10, NAT, 4163×58—92.

BOSCH, née BALZA, Alicante (Espagne), 19-01-14, NAT, 4163×58—92.

BOSCH (Marie-Thérèse), les Trembles (département d'Oran), 07-04-51, EFF, 4163×58—92.

BRONDANI (Pietro), Gemona del Friuli (Italie), 05-01-35, NAT, 15067 ×56—68.

BRUNO (Paolo), Enna (Italie), 21-03-10, NAT, 7702×55—31.

BRUNO, née RAMPONI, Castano Primo (Italie), 07-09-20, NAT, 7702 ×55—31.

BUCHLI (Harro), Berne (Suisse), 15-07-18, NAT, 2585×55—17.

BUCHLI (Raeto), la Rochelle (Charente-Maritime), 15-11-56, EFF. 2585×55—17.

BUDZICH, née FENGLER, Wanne (Allemagne), 06-12-05, NAT, 5866 ×58—62.

BULLADO (Louis), Fosso (Italie), 20-04-23, NAT, 13399×57—57.

CADAMURO (Vittorio), Breda di Piave (Italie), 20-06-09, NAT, 2695 ×58—31.

CADAMURO, née MACARIO, Vernante (Italie), 09-06-13, NAT, 2695 ×58—31.

CAJGFINGER (Albert), Szylowice (Pologne), 25-06-22, NAT, 3382×58—75.

CAJGFINGER, née KOZA, Zgierz (Pologne), 20-04-31, NAT, 3382 ×58—75.

CALABRETTA (Salvatore), Simbario (Italie), 20-02-30, NAT, 1327×57—25.

CALINSKI, née SIKORA, Recklinghausen (Allemagne), 14-10-13, NAT, 4165×58—62.

CALINSKI (Henri), Hersin Coupigny (Pas-de-Calais), 14-07-41, EFF, 4165×58—62.

CAMACHO, née LOPEZ, Dolar (Espagne), 31-07-90, NAT, 3477×58—02.

CAMINS, née MARTI, San Baudilio de Lobregat (Espagne), 23-03-07, NAT, 5479×58—46.

CAMINS (Isabelle), Figeac (Lot), 28-09-42, EFF, 5479×58—46.

CAMPAGNO, née DURBANO, San Pietro Monterosso (Italie), 18-08-05, NAT, 1480×58—06.

CAMPESATO (Luigino), Nanto (Italie), 14-03-25, NAT, 8617×57—17.

CAPURRO (Tullio), Recco (Italie), 07-05-21, NAT, 2885×58—33.

CARDOSO (Manoel), Guia (Portugal), 08-03-04, NAT, 4011×58—08.

CASTAGNETO (Bruno), Verone (Italie), 27-12-94, NAT, 4012×58—70.

CASTILLO, née GUIRADO, Almeria (Espagne), 29-07-20, NAT, 51020 ×36—92.

CAVADINI (Arturo), Binago (Italie), 17-11-14, NAT, 6030×58—62.

CAVADINI, née ANTONUCCI, Barletta (Italie), 31-01-24, NAT, 6030×58—62.

CAVADINI (Maria), Barletta (Italie), 06-07-45, EFF, 6030×58—62.

CAVADINI (Ange), Avion (Pas-de-Calais), 18-06-49, EFF, 6030×58—62.

CAVADINI (Louis), Avion (Pas-de-Calais), 28-12-51, EFF, 6030×58—62.

CAVADINI (Benedetta), Avion (Pas-de-Calais), 24-07-53, EFF, 6030 ×58—62.

CAVADINI (Catherine), Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), 01-03-55, EFF, 6030×58—62.

CENA (Michele), Settimo-Torinese (Italie), 12-10-19, NAT, 301×55—82.

CEREZA (Melchor), Hoz-de-Barbastro (Espagne), 26-10-08, NAT, 4011 ×58—89.

CHIVILO (Leo), San Giorgio della Richinvelda (Italie), 09-01-28, NAT, 31130×46—75.

CIELUCH (Hedwig), Buer (Allemagne), 07-01-22, NAT, 1987×56—75.

CINO (Michel), Bompensiere (Italie), 05-01-10, NAT, 5339×58—42.

CINO, née MARTORANA, Bompensiere (Italie), 13-10-16, NAT, 5339 ×58—42.

CINO (Giuseppe), Bompensiere (Italie), 24-01-41, EFF, 5339×58—42.

CINO (Carmelo), Bompensiere (Italie), 12-08-44, EFF, 5339×58—42.

CINO (Salvatrice), Aix-les-Bains (Savoie), 05-11-49, EFF, 5339×58—42.

CINO (Vincenzo), Bompensiere (Italie), 11-07-35, NAT, 5340×58—42.

CLAUS, née FORTO, Carcagente (Espagne), 10-07-27, NAT, 5348×58—34.

COMPINGT, née TOULY, Appolonie (Grèce), 04-05-10, NAT, 3391×58—13.

CONCINA (Anita), Bordighera (Italie), 06-12-31, NAT, 6477×58—84.

CONSORTI (Rocco), Isola del Gran Sasso (Italie), 06-01-11, NAT, 6678 ×57—42.

CONSORTI, née GROTTA, Isola del Gran Sasso (Italie), 06-06-14, NAT, 6678×57—42.

CONSORTI (Derna), Isola del Gran Sasso (Italie), 15-01-38, EFF, 6678 ×57—42.

CONSORTI (Alvino), Isola del Gran Sasso (Italie), 20-02-40, EFF, 6678 ×57—42.

CONSORTI (Edmonde), Isola del Gran Sasso (Italie), 22-10-46, EFF, 6678×57—42.

CORNELIS, née BERTHORELLY, Iwuy (Nord), 15-03-95, REI, 6176×58—60.

CORSO (Armand), Tunis (Tunisie), 20-02-15, NAT, 4857×52—96.

CORSO, née COSTA, Tunis (Tunisie), 02-07-14, NAT, 4857×52—96.

CORSO (Francesco), Santa Giustina (Italie), 04-10-09, NAT, 4015×58—73.

CORSO, née TERZARIOL, Nervesa della Battaglia (Italie), 20-08-11, NAT, 4015×58—73.

CRESPO (Michel), Mazarron (Espagne), 02-11-06, NAT, 2282×58—31.

CUCCIA (Louis), Dubosville (Tunisie), 11-11-27, NAT, 9767×50—96.

CUCCIA, née GIBESI, Tunis (Tunisie), 19-01-33, NAT, 9767×50—96.

CVETKO (Philippe), Okucani (Yougoslavie), 09-09-21, NAT, 15203×51—54.

CYTRON (Szulim), Sieradz (Pologne), 17-05-19, NAT, 11369×57—42.

CYTRON, née WELCMAN, Blaszhi (Pologne), 15-10-24, NAT, 11369×57—42.

D'AGOSTINI (Gino), Tricesimo (Italie), 22-12-21, NAT, 4407×58—60.

D'AGOSTINI (Ettore), Tricesimo (Italie), 22-09-16, NAT, 4406×58—60.

DANESIN (Alfredo), Preganziol (Italie), 22-02-30, NAT, 17066×56—91.

DANESIN TRAN THI THUYET, Saïgon (Viet-Nam), 07-07-56, EFF, 17066×56—91.

DAVID (Rosa-Anna), Wervicq (Belgique), 13-03-26, NAT, 2221×58—45

DE ANTONIO (José), Bielsa (Espavne), 30-05-07, NAT, 4343×58—65.

DE LUCA (Gino), Roveredo in Piano (Italie), 29-12-28, NAT, 12987×57—42.

DE PINHO (Manuel), Arouca (Portugal), 30-01-03, NAT, 6037×58—76.

DE PINHO, née ESCRIBANO, Navas de Oro (Espagne), 18-12-10, NAT, 6037×58—76

DERDERIAN (Boghos), Sivas (Turquie), 10-05-02, NAT, 16369×53—07.

DERDERIAN, née TAKVORIAN, Boursa (Turquie), 15-01-10, NAT, 16369×53—07.

DERDERIAN (Digrand), Athènes (Grèce), 14-07-44, EFF, 16369×53—07.

DERDERIAN (Mardiros), Sivas (Turquie), 08-08-01, NAT, 16251×53—83.

DERDERIAN, née BOGHOSSIAN, Rodosto (Turquie), 02-01-12, NAT, 16251×53—83.

DERDERIAN (Arsène), Panagurichte (Bulgarie), 28-02-12, EFF, 16251×53—83.

DIEZ (Eusebio), Cistierna (Espagne), 03-12-23, NAT, 3331×58—13.

DILAN (Vahan), Istanbul (Turquie), 30-01-31, NAT, 8840×57—75.

DRUCKER, née COHN, Berlin-Charlottenburg (Allemagne), 19-12-04, NAT, 16841×35—99.

EL CHARAFFI (Ishac), Mousky (Egypte), 22-11-2, NAT, 20157×43—69.

ESTEBAN (Antoine), Penaparda (Espagne), 06-10-11, NAT, 4021×58—75.

FALK (Herbert), Ludwigshafen (Allemagne), 11-09-09, NAT, 25601×38—75.

FERNANDES (David), Saint-Emilien (Portugal), 21-12-08, NAT, 3193×58—65.

FERNANDEZ (Antonio), Ubeda (Espagne), 29-12-11, NAT, 4025×58—29.

FERON (Edmond), Andrimont (Belgique), 15-12-31, NAT, 18011×53—10.

FERRERO (Baptiste), Carru (Italie), 21-10-02, NAT, 33781×48—06.

FERRERO, née FEA, Carru (Italie), 25-03-05, NAT, 33781×48—06.

FERRUS (Delia), Flix (Espgane), 22-09-31, NAT, 11727×57—32.

FERRUS (José), Flix (Espagne), 22-02-99, NAT, 11728×57—32.

FERRUS, née SABATE, Flix (Espagne), 20-07-02, NAT, 11728×57—32.

FERRUS (Nestor), Condom (Gers), 06-07-40, EFF, 11728×57—32.

FERRUS (Nora), Flix (Espagne), 25-03-35, NAT, 11729×57—32.

FERRUS (Olga), Flix (Espagne), 22-05-33, NAT, 11730×57—32.

FILUGELLI (Joseph), Nese (Italie), 08-05-96, NAT, 2901×58—71.

FILUGELLI, née BENIGNI, Torre Boldone (Italie), 01-09-00, NAT, 2901×58—71.

FOCSANEANU (Lazar), Braïla (Roumanie), 25-08-03, NAT, 1413×58—75.

FOCSANEANU, née WEINBERG, Braïla (Roumanie), 15-05-11, NAT, 1413×58—75.

FOX (Reinhold), Heesen (Allemagne), 08-01-19, NAT, 14398×57—91.

FRICK (Robert), Freudenstein (Allemagne), 02-01-22, NAT, 6188×58—67.

FRIGOLA (José), Maella (Espagne), 24-05-03, NAT, 3141×58—31.

FRIGOLA, née TUPO, Maella (Espagne), 03-02-08, NAT, 3141×58—31.

FRUCHT (Samuel), Pilica (Pologne), 30-10-07, NAT, 898×48—75.

FRUCHT, née KATZ, Zarnow (Pologne), en 1902, NAT, 898×48—75.

FRUSCALZO (Silvia), Caerano San Marco (Italie), 12-11-18, NAT, 8698×57—24.

FRUSCALZO, née MONTAGNER, Montebelluna (Italie), 25-08-26, NAT, 8698×57—24.

FRUSCALZO (Marie-Rose), Rouquette (Dordogne), 20-01-19, EFF, 8698×57—24.

FRUSCALZO (Francis), Rouquette (Dordogne), 30-01-58, EFF, 8698×57—24.

FURLAN (Pierre), Fossalta di Piave (Italie), 05-09-25, NAT, 13253×57—68.

FURMAN (Françoise), Thierbach (Pologne), 09-07-23, NAT, 4126×58—75.

GAMBALONGA (Silvano), Quero (Italie), 15-02-39, NAT, 5130×58—24.

GERACI (Calogero), Bompensiere (Italie), 28-04-13, NAT, 4574×53—42.

GERACI, née CINO, Bompensiere (Italie), 27-10-17, NAT, 4574×53—42.

GERACI (Salvatrice), Bompensiere (Italie), 02-02-46, EFF, 4574×53—42.

GERACI (Girolamo), Bompensiere (Italie), 08-03-47, EFF, 4574×53—42.

GERACI (Giuseppa), Bompensiere (Italie), 21-11-36, NAT, 5562×58—42.

GIANELLA (Pietro), Loreggia (Italie), 02-09-19, NAT, 12199×57—68.

GIANELLA, née GENESIN, Loreggia (Italie), 03-05-22, NAT, 12199×57—68.

GIANELLA (Anne-Marie), Mulhouse (Haut-Rhin), 10-12-50, EFF, 12199×57—68.

GIANELLA (Adrienne), Mulhouse (Haut-Rhin), 07-10-52, EFF, 12199×57—68.

GIANELLA (Hélène), Mulhouse (Haut-Rhin), 03-05-54, EFF, 12199×57—68.

GOLEBNIAK (Joseph), Recklinghausen (Allemagne), 27-02-20, NAT, 4033×58—62.

GONZALEZ (Mathias), villa del Prado (Espagne), 17-10-09, NAT, 2904×58—27

GOREI (Arpad), Nirbogdany (Hongrie), 30-07-26, NAT, 13011×51—57.

GORNY (Wladislas), Recklinghausen (Allemagne), 08-04-06, NAT, 4612×58—62

GORNY, née WITCZAK, Herten (Allemagne), 29-08-13, NAT, 4612×58—62.

GREGORIS (Marcello), San Vito al Tagliamento (Italie), 19-12-28, NAT, 118×57—13.

GRILLI (Eugène), Cortona (Italie), 02-07-11, NAT, 2124×58—06.

GROSZ (Bernhard), Brambauer (Allemagne), 04-05-14, NAT, 5296×52—59.

GROSZ, née JENDRASZAK, Castrop (Allemagne), 31-08-11, NAT, 5296×52—59.

GRZESKOWIAK (Antoine), Recklinghausen (Allemagne), 08-12-10, NAT, 9×58—59.

GRZESKOWIAK, née FUDALI, Swiebodna (Pologne), 28-10-15, NAT, ?×58—59.

GRZESKOWIAK (Emilia), Swiebodna (Pologne), 12-06-37, NAT, 8080×57—59

GUMCHIAN (Matteo), Brousse (Asie-Mineure), 03-01-97, NAT, 20383×51—38.

GUMCHIAN, née PAPAZIAN, Brousse (Asie-Mineure), 21-09-10, NAT, 20383×51—38.

HANLIAN (Noubar), Zara (Turquie), 22-01-13, NAT, 14872×52—13.

HANLIAN, née YAGDJIAN, Sivas (Turquie), 15-01-22, NAT, 14872×53—13.

HASSID (René), Salonique (Grèce), 18-08-07, NAT, 4706×58—75.

HASSID, née NEUMANN, Hranice (Tchécoslovaquie), 28-01-09, NAT, 4706×58—75.

HERMOSILLA (José), Librilla (Espagne), 22-05-15, NAT, 3461×58—34.

HERMOSILLA, née BASTIDA, Librilla (Espagne), 13-11-17, NAT, 3461×58—34.

HERRANZ (Luciano), Madrid (Espagne), 14-08-28, NAT, 7001×57—11.

HOLZER (Willi), Nieder Erlenbach (Allemagne), 14-02-15, NAT, 12186×51—57.

HOLZER, née RACZKIEWICZ, Forbach (Moselle), 21-09-18, NAT, 12186×51—57.

ISEPPI (Fernand), Seilles (Belgique), 02-10-37, NAT, 3465×58—39.

JARUGA (Marian), Sulborowice (Pologne), 02-06-26, NAT, 6197×58—59.

JARUGA, née MUSIAL, Konopnica (Pologne), 18-07-25, NAT, 6197×58—59

JARUGA (Stéphanie), Auby (Nord), 27-08-46, EFF, 6197×58—59.

JARUGA (Christian), Roost-Warendin (Nord), 23-05-52, EFF, 6197×58—59.

JLEILATI (Sihameddine), Damas (Syrie), 01-01-22, NAT, 570×58—75.
JUPPE (Ervin), Jablonec s. Nisou (Tchécoslovaquie), 12-01-22, NAT, 6198×58—63.
JURKIEWICZ (Victor), Marszewnica (Pologne), 30-06-03, NAT, 3615 ×58—62
JURKIEWICZ, née GOLONKA, Zaborow (Pologne), 16-10-10, NAT, 3615 ×58—62.
JURKIEWICZ (Gita), Isbergues (Pas-de-Calais), 06-09-41, EFF, 3615 ×58—62.
JUSKOWIAK (Joseph), Stara-Obra (Pologne), 13-02-21, NAT, 4987 ×58—62.
JUSKOWIAK, née KUPS, Dahlhausen (Allemagne), 10-10-20, NAT, 4987×58—62.
JUSKOWIAK, (Cécile), Sallaumines (Pas-de-Calais), 28-03-46, EFF, 4987×58—62.
JUSKOWIAK (Jeanine), Hénin-Liétard (Pas-de-Calais), 10-11-49, EFF, 4987×58—62.
JUSZCZAK (Jan), Pruszkow (Pologne), 21-11-23, NAT, 6047×58—89.
JUSZCZAK, née LESINSKA, Argel (Roumanie), 20-06-20, NAT, 6047 ×58—89.
JUSZCZAK (Bronislaw), Dachau (Allemagne), 19-01-47, EFF, 6047 ×58—89.
JUSZCZAK (Anna-Maria), Mannheim-Sandhofen (Allemagne), 12-05-48, EFF, 6047×58—89.
JUSZCZAK (Aliza-Hélène), Tonnerre (Yonne), 08-09-49, EFF, 6047 ×58—89.
JUSZCZAK (Lydia-Isabelle), Tonnerre (Yonne), 28-09-51, EFF, 6047 ×58—89.
JUSZCZAK (Marie-Bernadette), Ravières (Yonne), 21-12-53, EFF, 6047 ×58—89.
KANN (Wilhelm), Essen (Allemagne), 22-06-97, NAT, 5876×48—75.
KARAS (Wladyslaw), Karczmiska (Pologne), 03-04-12, NAT, 3749×58 —59.
KARAS, née MORMUL, Magdalowka (Pologne), 02-01-14, NAT, 3749 ×58—59.
KARAS (Marie), Lille (Nord), 21-07-48, EFF, 3749×58—59.
KARAS (Christiane), Croix (Nord), 22-08-51, EFF, 3749×58—59.
KIRAZIAN (Edmond), le Caire (Egypte), 25-08-23, NAT, 2130×58—75.
KLEIMAN (Ethel), le Caire (Egypte), 27-10-20, NAT, 7627×55—75.
KLISZ (Jean), Cetula (Pologne), 04-05-06, NAT, 1862×58—10.
KLISZ, née FIGIEL, Cetula (Pologne), 15-10-06, NAT, 1862×58—10.
KLUSZCZYNSKI (Edward), Dietskoje Sielo (Russie), 08-10-17, NAT, 3151×58—59.
KOTUSZEWSKA (Malka), Tomaszow (Pologne), 09-05-25, NAT, 1140 58—75.
KOZYRA (Paul), Bychawa (Pologne), 30-12-03, NAT, 3651×58—02.
KROL (Léocadie), Sielkowice (Pologne), 12-01-22, NAT, 24516×51—75
KRZYMUSKI (Jean), Lesmierz (Pologne), 27-03-11, NAT, 5196×58—19.
KUNZ (Michel), Alsweiler (Sarre), 05-10-09, NAT, 6709×57—57.
KURCZEWKI (Jean), Oberhausen (Allemagne), 08-11-16, NAT, 4272 ×58—62.
LATORRE (Domingo), Herrerias (Espagne), 05-07-05, NAT, 3655×58 —30.
LATORRE, née SANCHEZ, Cuevas (Espagne), 02-05-12, NAT, 3655 ×58—30.
LAZZARONI (Amédée), Averara (Italie), 23-12-12, NAT, 4271×58—39.
LELLI (Carlo), Bazzano (Italie), 13-04-02, NAT, 3171×58—51.
LELLI, née CAMPONOVO, Tirano (Italie), 21-05-08, NAT, 3171×58—51.
LELLI (Emilia), Bazzano (Italie), 13-05-39, EFF, 3171×58—51.
LELLI (Giovanna), Bazzano (Italie), 17-06-46, EFF, 3171×58—51.
LEON (Francisco), Alhama-de-Almeria (Espagne), 16-01-18, NAT, 4011 ×58—13.
LEON, née MARTIN, Alicante (Espagne), 26-01-28, NAT, 4011×58—13.
LEWIN (Günter), Charlottenburg (Allemagne), 22-08-12, NAT, 25735 ×48—38.
LEWIN, née PINCZUK, Kotki (Pologne), 11-10-10, NAT, 25735×48—38.
LEWIN (Roland), Paris (12e), 18-09-40, EFF, 25735×48—38.
LEWIN (Evelyne), la Tronche (Isère), 17-06-41, EFF, 25735×48—38.
LISEK (Stanislas), Krasni (Pologne), 28-01-21, NAT, 4175×58—60.
LIVIERO (Angelo), Castelfranco-Veneto (Italie), 25-10-18, NAT, 4135 ×58—24.
LIVIERO, née BERGAMIN, Castelfranco-Veneto (Italie), 17-05-26, NAT, 4135×58—24.
LIVIERO (Luigino), Castelfranco Veneto (Italie), 05-08-46, EFF, 4135 ×58—24.
LIVIERO (Catherine), Sainte-Foy-le-Grande (Gironde), 01-07-56, EFF, 4135×58—24.
LLUCH (Dolorès), Valence (Espagne), 15-05-39, NAT, 3225×58—31.
LOPEZ DE LA MANZANARA (Alfonso), la Carolina (Espagne), 25-07-14, NAT, 1914×51—36.
LUBLINSKI (Icckok), Varsovie (Pologne), 15-01-07, NAT, 1688×51—75.
LUMBRERAS, née GUZMAN, Barcelone (Espagne), 21-01-19, NAT, 12714 ×57—31.
MAKOWIAK (Jean), Bottrop (Allemagne), 06-11-01, NAT, 3662×58—62.
MACKOWIAK, née MACKOWIAK, Gelsenkirchen (Allemagne), 02-12-08, NAT, 3662×58—62.
MACKOWIAK (Pierre), Rouvroy (Pas-de-alais), 27-06-19, EFF, 3662 ×58—62.
MACKOWIAK (Thomas), Dortmund (Allemagne), 27-02-01, NAT, 1971 ×58—62.
MACKOWIAK, née TYMOC, Hludno (Pologne), 02-11-01, NAT, 1971 ×58—62.
MAGOGA (Angèla), Breda di Piave (Italie), 28-09-23, NAT, 1850×58—31.
MAJEWSKI (Edouard), Eickel (Allemagne), 18-08-17, NAT, 5197×58—62.
MAJEWSKI, née NOWACZYK, Eickel (Allemagne), 20-12-21, NAT, 5197×58—62.
MAJEWSKI (Edouard), Harnes (Pas-de-Calais), 26-06-13, EFF, 5197 ×58—62.
MAKOWIAK (Ignace), Bottrop (Allemagne), 04-06-13, NAT, 2982 ×58—62.
MAMETZ, née KETT, Floss (Allemagne), 29-08-24, NAT, 4149×58—29.
MARCE (Jean), Granollers (Espagne), 12-10-15, NAT, 3473×58—29.
MARCHADO (Juan), Oran (département d'Oran), 06-11-95, NAT, 12603 ×57—92
MARCHADO, née GALLEGO, Aguilas (Espagne), 18-01-95, NAT, 12603 ×57—92.
MARCINKOWSKI (Marcin), Bydgoszcz (Pologne), 11-11-01, NAT, 8829 ×47—91
MARCINKOWSKI, née ZOWNYER, Yablouki (Pologne), 15-01-14, NAT, 8829×47—91
MARCINKOWSKI (Bernadette), Marengo (Alger), 25-07-49, EFF, 8829 ×47—91.
MARCINKOWSKI (Christine), Marengo (Alger), 02-01-53, EFF, 8829 ×47—91.
MARCINKOWSKI (Marguerite), Alger (département d'Alger), 11-08-56, EFF, 8829×47—91.
MARCUZZI (Pietro), Vito d'Asio (Italie), 05-12-05, NAT, 1426×58—78.
MARCUZZI, née GERARDUZZI, Fiume Veneto (Italie), 03-02-09, NAT, 1426×58—78.
MARCUZZI (Renato), Vito d'Asio (Italie), 28-03-46, EFF, 1426×58—78.
MARIN (Fernando), Cuevas (Espagne), 15-04-12, NAT, 16383×36—30.
MARINO (Francesco), Agira (Italie), 09-09-18, NAT, 3310×55—39.
MARSAGLIA (Felice), Caselle Torinese (Italie), 22-03-22, NAT, 12894 ×57—82.
MARSAGLIA, née CHIARAMELLO, Cervere (Italie), 20-02-24, NAT, 12894×57—82.
MARSAGLIA (Marie), Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 29-06-51, EFF, 12894×57—82.
MARSAGLIA (Hélène), Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 27-06-53, EFF, 12894×57—82.
MARSON (Dionisio), Prata di Pordenone (Italie), 03-10-19, NAT, 4280 ×58—11.
MARSZALKOWSKI, née ZIAJKA, Krotoszyn (Pologne), 08-04-99, NAT, 4281×58—62.
MARTINEZ, née GRAU, Flix (Espagne), 19-03-25, NAT, 3171×58—12.
MARTINEZ (Iris), Najac (Aveyron), 11-08-48, EFF, 3171×58—12.
MARTINEZ (Elios), Najac (Aveyron), 21-10-50, EFF, 3171×58—12.
MASTRANGELO (Joseph), Naples (Italie), 19-04-22, NAT, 17090×56 —06.
MASTRANGELO, née GRIECO, Naples (Italie), 03-08-24 NAT, 17090 ×56—06.
MASTRANGELO (Marie), Grasse (Alpes-Maritimes), 26-06-49, EFF, 17090×56—06.
MASTRANGELO (Jean), Grasse (Alpes-Maritimes), 29-11-50, EFF, 17090 ×56—06.
MASTRANGELO (Robert), Grasse (Alpes-Maritimes), 23-09-55, EFF, 17090×56—06.
MAZUR (Eugeniusz) Widaczow (Pologne), 09-09-22, NAT, 3175×58 —30.
MENDEZ (Benito), Mazarron (Espagne), 04-06-34, NAT, 6209×58—69.
MENDOZA (Pedro), Cartagene (Espagne), 22-04-03, NAT, 2335×54—42.
MENDOZA, née JODAR, La Union (Espagne), 24-03-14, NAT, 2335×54 —42.
MEREU (Dominique), Saint-Andrea-Frius (Italie), 11-03-93, NAT, 13165 ×57—51.

MEREU, née GOUVERNEUR, Braux (Ardennes), 21-02-06, REI, 13165 x 57—51.

MEREU (Giulio), Rome (Italie), 31-03-11, EFF, 13165 x 57—51.

METSCHKALO (Theodor), Nivesk (Ukraine), 25-09-25, NAT, 6162 x 57—91.

MICHALCZAK, née KANCHEN, Wepritz (Allemagne), 08-11-07, NAT, 5806 x 58—62.

MONTANER (José), Villanueva (Espagne), 26-05-09, NAT, 5005 x 58—45.

MONTERO (José), Priego (Espagne), 05-01-16, NAT, 4062 x 58—89.

MORALE (Salvatore), Avola (Italie), 27-01-21, NAT, 337 x 58—55.

NAHIRNYJ (Constantin), Lieplice (Pologne), 25-05-12, NAT, 4061 x 58—51.

NAHIRNYJ, née TYRAWSKA, Szolomienice (Pologne), 05-01-16, NAT, 4061 x 58—51.

NAHIRNYJ (Jean-Marie), Saint-Imoges (Marne), 12-11-43, EFF, 4061 x 58—51.

NAHIRNYJ (Janine), Saint-Imoges (Marne), 21-11-46, EFF, 4061 x 58—51.

NAHIRNYJ (Jean-Pierre), Aÿ (Marne), 25-08-50, EFF, 4061 x 58—51.

NEDJAR (Joseph), Tunis (Tunisie), 06-10-15, NAT, 4144 x 58—75.

NURNBERG (Chaskel), Strzyzow (Pologne), 31-08-02, NAT, 1495 x 58—75.

OCHAL (Thérèse), Dijon (Côte-d'Or), 24-08-40, EFF, 1697 x 58—39

ORTU (Pascal), Sidi Ahmed (Tunisie), 5-002-25, NAT, 3675 x 58—13.

ORTU, née DIDIO, Tunis (Tunisie), 18-03-27, NAT, 3675 x 58—13.

ORTI (Tomas), Barcelone (Espagne), 16-02-37, NAT, 3674 x 58—13.

O'BRIEN, née MATEJICEK, Merlebach (Moselle), 13-11-11, NAT, 3673 x 58—57.

ORSINGHER (Sisino), Canale San Bovo (Italie), 04-05-09, NAT, 4112 x 58—47.

ORSINGHER, née RATTIN, Busini de Ronéo (Italie), 05-02-22, NAT, 4112 x 58—47.

ORSINGHER (Jean-Pierre), Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne), 06-08-42, EFF, 4112 x 58—47.

ORSINGHER (Marie-Rose), Montastruc (Lot-et-Garonne), 02-12-43, EFF, 4112 x 58—47.

ORSINGHER (Gabrielle), Montastruc (Lot-et-Garonne), 27-02-45, EFF, 4112 x 58—47

ORSINGHER (Bernadette), Montastruc (Lot-et-Garonne), 16-04-47, EFF, 4112 x 58—47.

ORSINGHER (Georges), Montastruc (Lot-et-Garonne), 22-05-19, EFF, 4112 x 58—47.

PAVAN (Giovanni), Montagnana (Italie), 19-12-24, NAT, 3304 x 58—75. 4112 x 58—47.

PALU (Ernest), Orsago (Italie), 11-11-11, NAT, 11898 x 57—47.

PALU (Gino), Orsago (Italie), 05-09-19, NAT, 11899 x 57—47.

PARDO (Maria), Pontones (Espagne), 17-08-35, NAT, 14277 x 57—81

PAVAN (Stanislas), Godega San Urbano (Italie), 18-02-12, NAT, 1100 x 55—31.

PAVAN, née PERUCH, Godega San Urbano (Italie), 16-04-16, NAT, 1100 x 55—31

PAWLOWSKI, née WILECZEK, Sosnowiec (Pologne), 04-03-14, NAT, 4115 x 58—62

PAWLOWSKI (Michel), Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais), 29-09-38, EFF, 4115 x 58—62.

PAWLOWSKI (Léon), Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais), 02-06-18, EFF, 4115 x 58—62.

PECCI, née SCHIPPA, Torgiano (Italie), 25-12-98, NAT, 13270 x 57—06.

PENETRO (Antonio), Vilamos (Espagne), 05-08-27, NAT, 5195 x 53—31.

PENTZ (Paul), Szeged (Hongrie), 01-07-23, NAT, 16094 x 53—15.

PICCAND (Louis), Farvagny-le-Petit (Suisse), 05-04-14, NAT, 3681 x 58—03.

PIECHOWIAK (Léo), Sodingen (Allemagne), 23-01-22, NAT, 3963 x 58—59.

PIERACCINI (Osvaldo), Cantagallo (Italie), 07-05-23, NAT, 551 x 54—83.

PIERACCINI, née DEBORTOLI, Borgo-Valsugana (Italie), 10-07-30, NAT, 551 x 54—83

PIETERS (Willy), Albersweiler (Allemagne), 25-05-03, NAT, 18125 x 49—57.

PIETERS, née MONTAG, Mulhouse (Haut-Rhin), 31-05-06, REI, 18125 x 49—57.

PINZETTA (Omero), Sermide (Italie), 12-02-21, NAT, 357 x 54—42.

POLYDEFKIS (Hélène), Constantinople (Turquie), 13-12-15, NAT, 10401 x 50—13.

PROBST (Lajb), Lodz (Pologne), 19-06-20, NAT, 16052 x 53—75.

PROBST, née BERKOWICZ, Lodz (Pologne), 28-05-28, NAT, 16052 x 53—75.

PUCHOL (Jean), Vall de Laguart (Espagne), 11-03-38, NAT, 4071 x 58—91.

PUIG (Antonio), Sabadelle (Espagne), 10-12-99, NAT, 3352 x 58—13.

RAVANETE (Julio), Cardenete (Espagne), 21-07-28, NAT, 2787 x 58—65.

REDEKER (Josef), Geseke (Allemagne), 26-05-27, NAT, 2124 x 58—91.

RIBERO, née BRUNO, Collongues (Alpes-Maritimes), 30-07-92, NAT, 13365 x 57—06.

RIPOLL, née ARANDA, Orba (Espagne), 16-03-89, NAT, 1193 x 58—91.

RIZZELLO (Giuseppe), Minervino di Lecce (Italie), 18-01-19, NAT, 35036 x 18—83.

ROBOL (Augusto), Vallarsa (Italie), 05-08-05, NAT, 1981 x 58—42

RODRIGUEZ (Emmanuel), Reus (Espagne), 13-01-37, NAT, 6078 x 58—65.

RONCHI (Joseph), Vallada (Italie), 18-03-09, NAT, 10116 x 57—73.

RONCHI, née SOPPELSA, Cenceniche (Italie), 08-10-15, NAT, 10116 x 57—73.

RONCHI (Hélène), Vallada (Italie), 08-08-38, EFF, 10116 x 57—73.

RONCHI (Graziana), Vallada (Italie), 10-08-41, EFF, 10116 x 57—73.

RONCHI (Jean), Vallada (Italie), 07-01-45, EFF, 10116 x 57—73.

ROSSEEL, née DEPREZ, Warhem (Nord), 04-12-79, REI, 6030 x 58—59.

ROY, née NEMNA, Kirow (Russie), 16-02-24, NAT, 4071 x 58—17.

ROZPLOCHOWSKI (Boleslaw), Gniezno (Pologne), 19-05-03, NAT, 1697 x 58—39.

ROZPLOCHOWSKI, née OCHAL, Zagorzyce (Pologne), 09-02-11, NAT, 1697 x 58—39.

ROZPLOCHOWSKI (Hélène), Renève (Côte-d'Or), 17-08-49, EFF, 1697 x 58—39.

ROZPLOCHOWSKI (Georgette), Renève (Côte-d'Or), 04-11-50, EFF, 1697 x 58—39.

ROZPLOCHOWSKI (Christiane), Longeville-lès-Metz (Moselle), 15-08-52, EFF, 1697 x 58—39.

ROZPLOCHOWSKI (Jean-Marie), Dole (Jura), 09-03-56, EFF, 1697 x 58—39.

SABATINI (Antonio), Montenero Val Cocchiara (Italie), 18-07-26, NAT, 5286 x 58—66.

SALERNO, née CORDDIDU, Souk-el-Khemis (Tunisie), 17-03-12, NAT, 37945 x 15—96.

SALTI (Denise), Constantinople (Turquie), 16-11-12, NAT, 3354 x 58—75.

SALVI (Giuseppe), Berbenno (Italie), 28-08-09, NAT, 1077 x 54—38.

SALVI, née LOMBRICI, Locatello (Italie), 07-12-09, NAT, 1077 x 54—38.

SANCHEZ (Bernardo), La Puerta de Segura (Espagne), 26-10-02, NAT, 3971 x 58—11.

SANCHEZ, née NIETO, Santiago de la Espada (Espagne), 05-04-04, NAT, 3971 x 58—11.

SANTORO (Michele), Vicalvi (Italie), 30-09-22, NAT, 7245 x 54—69.

SANZEY, née TURAJ, Brême (Allemagne), 15-01-15, NAT, 5518 x 58—75.

SARAFIAN (Markar), Cesarée (Turquie), 17-02-22, NAT, 3853 x 54—84.

SARZETAKIS (Antoine), Port-Tewfik (Egypte), 27-03-10, NAT, 5290 x 58—13.

SARZETAKIS, née CHRISTOPHIDIS, le Caire (Egypte), 05-11-11, NAT, 5290 x 58—13.

SARZETAKIS (Emmanuel), Ismaïlia (Egypte), 22-08-40, EFF, 5290 x 58—13.

SARZETAKIS (Georges), Ismaïlia (Egypte), 01-01-49, EFF, 5290 x 58—13.

SARZETAKIS (Angeliki), Ismaïlia (Egypte), 12-08-51, EFF, 5290 x 58—13.

SAVIANE, née CARENC, Peille (Alpes-Maritimes), 24-07-06, REI, 31349 x 34—06.

SCHIAVON (Danilo), Camisano Vicentino (Italie), 06-10-23, NAT, 3619 x 57—73.

SCHIAVON, née CANELLA, Grumolo delle Abbadesse (Italie), 06-10-31, NAT, 3619 x 57—73.

SCHIAVON (Raimond), Montmélian (Savoie), 22-01-52, EFF, 3619 x 57—73.

SCHIAVON (Louis), Montmélian (Savoie), 12-04-56, EFF, 3619 x 57—73.

SCHINDKE (Bruno), Zgierz (Pologne), 16-02-18, NAT, 2840 x 58—13.

SCHINDKE, née HUA-THI-LE, Binh Hoa Xa (Viet-Nam), 01-10-36, NAT, 2840 x 58—13.

SCHINDKE (Hélène), Binh Hoa Xa (Viet Nam), 21-01-51, EFF, 2840 x 58—13.

SCHWING, née BARTHELEMY, Fontainebleau (Seine-et-Marne), 30-09-20, REI, 19 x 58—78.

SCODELLARO (Giovanni), Spilimbergo (Italie), 11-12-15, NAT, 2336 x 58—39.

SCODELLARO, née ZANIN, Spilimbergo (Italie), 16-05-22, NAT, 2336 ×58—59.

SCODELLARO (Marisa), Spilimbergo (Italie), 17-10-47, EFF, 2336 ×58—59.

SCODELLARO (Renzo), Aniche (Nord), 01-08-53, EFF, 2336×58—59.

SEEFELD (Willy), Deutsch-Eich (Allemagne), 16-11-24, NAT, 3484 ×58—57.

SEGURA (Miguel), Vera (Espagne), 29-06-07, NAT, 4211×58—13.

SEGURA, née TORRES, Aparecida (Espagne), 31-12-10, NAT, 4211 ×58—13.

SENIUK (Atanas), Waniw (Pologne), 07-03-03, NAT, 2841×58—60.

SENIUK, née TOPOROWSKY, Sebecziw (Pologne), 29-09-06, NAT, 2841 ×58—60.

SENIUK (Marie-Thérèse), Bazicourt (Oise), 23-10-40, EFF, 2841×58—60.

SENIUK (Stephanie), Bazicourt (Oise), 27-01-44, EFF, 2841×58—60.

SFARTZ (Nicham), Jassy (Roumanie), en 1901, NAT, 31215×47—75.

SFARTZ, née ROIZES, Kishiner (Roumanie), 27-02-08, NAT, 31215 ×47—75.

SFARTZ (Danielle), Haïfa (Israël), 01-02-50, EFF, 31215×47—75.

SIBIERSKI (Czeslas), Schrimm (Pologne), 15-06-09, NAT, 14970×54—59.

SIBIERSKI, née SZYMUSIAK, Liebenhof (Allemagne), 10-12-16, NAT, 14970×54—59.

SIBIERSKI (Czeslas), Onnaing (Nord), 26-03-38, EFF, 14970×54—59.

SIBIERSKI (Jean-Marie), Onnaing (Nord), 30-04-44, EFF, 14970×54—59.

SIBIERSKI (Bernard), Onnaing (Nord), 12-04-47, EFF, 14970×54—59.

SLONCZEWSKI (Alexandre), Sechorst (Pologne), 11-02-10, NAT, 6337 ×58—62.

STACHOWIAK (Jean), Rollinghausen (Allemagne), 07-03-10, NAT 4081 ×58—62.

STACHOWIAK, née IDKOWIAK, Aleksandrowka (Pologne), 06-11-21, NAT, 4081×58—62.

STACHOWIAK (Sophie), Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais), 15-01-41, EFF, 4081×58—62.

STACHOWIAK (Marie), Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais), 26-03-49, EFF, 4081×58—62.

SULIAN (Félix), Novi Sad (Yougoslavie), 11-10-23, NAT, 2155×58—71.

TALLONE, née CARLETTI, Gonfaron (Var), 21-05-02, NAT, 6904×33 —06.

TAMAGNINI (Dario), Bari (Italie), 05-01-21, NAT, 2806×51—75.

TAMAGNINI, née BONFIGLIUOLI, Reggio Emilia (Italie), 04-12-21, NAT, 2806×51—75.

TOMOLILLO (Giuseppe), St. Elia Fiumerapido (Italie), 15-09-04, NAT, 3131×58—75.

TOMOLILLO, née MERUCCI, St. Elia Fiumerapido (Italie), 19-11-07, NAT, 3131×58—75.

TOPLITSCH (Hermann), Graz (Autriche), 18-05-25, NAT, 16070×56—91.

TOPLITSCH, née TRAN THI NUNG, Tan Thong Trung (Sud-Viet-Nam), 18-08-30, REI, 16070×56—91.

TOPLITSCH (Roland), Saigon (Sud-Viet-Nam), 20-01-53, EFF, 16070 ×56—91.

TOPLITSCH (Anne-Marie), Khenchela (Algérie), 25-03-57, EFF, 16070 ×56—91.

TRINCA (Romano), Pederobba (Italie), 25-01-10, NAT, 6157×58—31.

TRINCA, née DE PIAN, Pedavena (Italie), 18-08-08, NAT, 6457×58 31.

TRINCA (Noé), Nizan Gesse (Haute-Garonne), 13-12-42, EFF, 6457 ×58—31.

VANDECASTEELE (Johanna), Rhode-Saint-Genese (Belgique), 09-08-42, NAT, 27×58—13.

VANDECASTEELE, née MARIACCIA, Milan (Italie), 15-05-12, REI, 9278 ×57—13.

VEDER (Vladimir), Rousse (Bulgarie), 30-10-03, NAT, 1671×39—62.

VELLA (Baldassare), Ravanusa (Italie), 16-03-19, NAT, 13712×57—42.

VELLO (Miguel), Alberique (Espagne), 30-10-18, NAT, 238×58—92.

VENTURELLI (Faustino), Gavardo (Italie), 03-10,14, NAT, 15998×53 —05.

VENTURELLI, née GHIDONI, Gavardo (Italie), 16-11-19, NAT, 15998 ×53—05.

VENTURELLI (Liliana), Gavardo (Italie), 02-08-42, EFF, 15998×53—05.

VENTURELLI (Gianpaolo), Muscoline (Italie), 24-10-45, EFF, 15998×53 —05.

VILALTA (José), Reus (Espagne), 13-06-06, NAT, 16297×56—75.

VILLAS (Manuel), San-Esteban-de-Litera (Espagne), 17-04-15, NAT, 1765×58—12.

VILLAS, née GIMENO, Eibar (Espagne), 08-04-24, NAT, 1765×58—12.

VILLAS (Amado), Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), 01-09-47, EFF, 1765×58—12.

VOLDE (Morfeo), Pescina (Italie), 11-02-25, NAT, 14107×57—38.

WAGNER (Kurt), Trachenberg (Allemagne), 02-05-21, NAT, 4334×58 —69.

WALECKI (Piotr), Kytniow (Pologne), 09-11-08, NAT, 3442×58—18.

WALECKI, née BAROS, Stawki-Zytniowskie (Pologne), 15-09-11, NAT, 3442×58—18.

WALKIEWICZ (Ignace), Skoraszewice (Pologne), 18-01-09, NAT, 4225 ×58—62.

WALKIEWICZ, née TOMALIK, Langenbochum (Allemagne), 25-09-10, NAT, 4225×58—62.

WARCZYGLOWA (Joseph), Altenderne-Oberbecker (Allemagne), 15-10-20, NAT, 6168×58—62.

WOJCIESZYNSKI (Jean), Herten (Pologne), 28-04-05, NAT, 6090 ×58—42.

WOJCIESZYNSKI, née KMIECIAK, Hilden (Pologne), 25-06-09, NAT, 6090×58—42.

WROBLEWSKI (Richard), Strzemieszyce (Pologne), 23-06-23, NAT, 4231×58—62.

WYKA, née MAJOWICZ, Jezowe (Pologne), 23-02-93, NAT, 6169×58—14.

YOTNAHPARIAN (Artin), Ourja (Asie Mineure), 20-12-04, NAT, 6350 ×58—69.

YOTNAHPARIAN, née AVANESSIAN, Brousse (Asie Mineure), 21-10-10, NAT, 6350×58—69.

ZADEL, née KLEJZMAN, Otwotski (Pologne), 06-01-08, NAT, 2873 ×58—75.

ZAMPIERI (Edoardo), Pasian di Prato (Italie), 31-08-19, NAT, 2455 ×58—38.

ZAMPIERI, née ZAMPIERI, Pasian di Prato (Italie), 26-12-22, NAT, 2455 ×58—38.

ZAMPIERI (Giancarlo), Pasian di Prato (Italie), 31-01-49, EFF, 2455 ×58—38.

ZAMPIERI (Georges), Voiron (Isère), 06-11-50, EFF, 2455×58—38.

ZANASKA (Antoine), Tesanky (Tchécoslovaquie), 13-06-98, NAT, 12199 ×33—75.

ZAWADZKI (Joseph), Niemiecka-Wies (Pologne), 14-12-04, NAT, 4939 ×58—59.

ZAWADZKI, née MACHOWICZ, Borbeck (Allemagne), 09-12-06, NAT, 4939×58—59.

ZAWADZKI (Joseph), Vieux-Condé (Nord), 17-03-45, EFF, 4939×58—59.

ZUILI (Ichoua), Kairouan (Tunisie), en juillet 1910, NAT, 32185 ×32—75.

Art. 2. — Sont autorisés à s'appeler légalement à l'avenir:

BARBACKI (Georges). — BARBACKI (Jerzy), Nowy-Sacz (Pologne), 03-01-26. — 1775×58—38.

BRUNO (Paul). — BRUNO (Paolo), Enna (Italie), 21-03-10. — 7702 ×55—31.

CLEMENT (Ethel). — KLEIMAN (Ethel), le Caire (Egypte), 27-10-20. — 7627×55—75.

DILAN (Jean). — DILAN (Vahan), Istanbul (Turquie), 30-01-31. — 8840×57—75.

GUMCHIAN (Mathieu). — GUMCHIAN (Matteo), Brousse (Asie Mineure), 03-01-97. — 20383×51—38.

LUBLIN (Jacques). — LUBLINSKI (Icckok), Varsovie (Pologne), 15-01-07. — 1688×54—75.

PENETRO (Antoine). — PENETRO (Antonio), Vilamos (Espagne), 05-08-27. — 5195×53—31.

SCHIAVON (Daniel). — SCHIAVON (Danilo), Camisano-Vicentino (Italie), 06-10-23. — 3619×57—73.

SCHIAVON (Angèle). — SCHIAVON (Angela), Grumelo-delle-Abbadesse (Italie), 06-10-31. — 3619×57—73.

ZUILI (Sauveur) — ZUILI (Ichoua), Kairouan (Tunisie), en juillet 1910. — 32185×32—75.

Art. 3. — Sont libérés de leur allégeance à l'égard de la France les Français dont les noms suivent:

FONTAINE (Remi), Liège (Belgique), 26-06-32, LIB (1). — 12241 ×57—99.

FONTAINE, née BONHOMME, Sougne-Remouchamps (Belgique), 21-09-32, LIB. — 12241×57—99.

FROIDEVAUX (Jean), Charenton-le-Pont (Seine), 20-06-38, LIB. — 310×58—99.

KEMPNER (André), Nice (Alpes-Maritimes), 31-03-39, LIB. — 11531 ×56—99.

POMMAZ (René), Roquemaure (Gard), 21-01-38, LIB. — 14215× 57-99.

TALABOT (François), Courbevoie (Seine), 31-08-36, LIB. — 12909 ×57—99.

Art. 4. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 juillet 1958.

C. DE GAULLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la santé publique et de la population,

BERNARD CHENOT.

Décret du 30 juillet 1958 complétant un décret portant naturalisation.

Le président du conseil des ministres,

Vu les articles 60 et 62 du code de la nationalité française;
Vu la loi du 3 avril 1950;
Vu le décret du 16 mai 1958 portant naturalisation;
Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret du 16 mai 1958 (*Journal officiel* du 1er juin 1958) accordant la nationalité française au sieur SHWEKEH (Moshe), Jérusalem (Palestine), 00-00-16. — 2277×53—75, est complété comme suit:

SHWEKEH (Moshe) est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir CHOUEQUET (Maurice).

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 juillet 1958.

C. DE GAULLE.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
BERNARD CHENOT.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

Convocation de commission.

La commission de la presse se réunira le jeudi 7 août 1958, à dix heures (local de la commission n° 230):

Examen des problèmes d'information et cinématographiques en instance.

Commission des finances.

Séance du vendredi 1er août 1958.

Présents. — MM. Boisdé (Raymond), Brusset (Max), Cartier (Marius) (Haute-Marne), Charles (Pierre), Chauvet, Darou, David (Marcel) (Landes), Duclos (Jacques), Dupraz (Joannès), François-Bénard, Frédéric-Dupont, Gabelle, Gosnat, Lamps, Leenhardt (Francis), Mao, Mazier, Meunier (Pierre) (Côte-d'Or), Paumier (Bernard), Privat, Pronteau, Ramette, Reynaud (Paul), Sauvage, Tinguy (de), Tourtaud.

Suppléants. — MM. Barbot, Barthélemy, Dorgères, Giscard d'Estaing, Hénault, Marrane.

Excusés. — M. Guy Petit, M. Panier, M. Jean Moreau.

Erratum

au Journal officiel (Lois et décrets) du 16 juillet 1958.

Page 6635, 1re colonne, Informations parlementaires, Assemblée nationale, Dépôt de rapport, rétablir comme suit le premier alinéa:

« En vertu du dernier alinéa de l'article 29 du règlement, le président de l'Assemblée nationale a reçu de M. Marcel Noël un rapport, fait au nom de la commission des moyens de communication et du tourisme, sur: 1° la proposition de loi de M. Defferre et plusieurs de ses collègues tendant à l'abrogation partielle du décret n° 54-953 du 14 septembre 1954 relatif au fonctionnement de la caisse autonome mutuelle de retraites des agents des réseaux secondaires de chemin de fer d'intérêt général, des réseaux de voies ferrées d'intérêt local et des tramways (n° 6451); 2° la proposition de loi de M. Marcel Noël tendant à réintégrer dans le régime de la C. A. M. R. les jeunes agents des chemins de fer secondaires et des tramways qui en ont été exclus par l'article 4 du décret n° 54-953 du 14 septembre 1954 (n° 6753) ».

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques

Avis aux exportateurs (remboursement des charges sociales et fiscales, incidence du versement de 20 p. 100 institué par le décret n° 57-910 du 10 août 1957, délai de dépôt des dossiers).

Le présent avis précise ce qui suit en ce qui concerne l'incidence du versement de 20 p. 100, institué par le décret n° 57-910 du 10 août 1957, sur le régime de remboursement de charges sociales et fiscales défini par les arrêtés des 30 juin et 1er juillet 1952, modifiés, puis abrogés, sous réserves de mesures transitoires, par un arrêté du 10 août 1957.

Les pièces justificatives dont la production, à la diligence de l'exportateur, est prévue pour l'application des dispositions du paragraphe I de l'avis du 25 août 1957 (*Journal officiel* p. 8359) complété par les dispositions de l'avis du 23 avril 1958 (*Journal officiel*, p. 3939) devront être présentées au service liquidateur compétent des enquêtes économiques, avant le 1er septembre 1958. Passé cette date il sera procédé à l'apurement définitif des dossiers de remboursement des charges sociales et fiscales, auxquels pourraient se rapporter les documents dont il s'agit.

Le présent avis rappelle les dispositions de l'arrêté du 27 octobre 1956 (*Journal officiel* du 6 novembre 1956, p. 10579) se rapportant aux délais de dépôt des demandes de remboursement des charges sociales et fiscales. Lesdites dispositions demeurent applicables aux demandes de remboursement déposées au service liquidateur compétent des enquêtes économiques dans le cadre des mesures transitoires prévues par l'arrêté du 10 août 1957 modifié, portant abrogation de certains textes relatifs à l'aide à l'exportation, et, par l'arrêté du 21 septembre 1957 définissant une aide à l'exportation des produits textiles et abrogé à son tour par l'arrêté du 26 octobre 1957.

Par mesure de bienveillance la date limite de dépôt pour tous les dossiers dont il s'agit est fixée au 15 octobre 1958. Cette date est également valable:

1° Pour les demandes de remboursement visées au paragraphe 2 de l'article 2 de l'arrêté du 27 octobre 1956;

2° Pour toutes les demandes de remboursement présentées au titre d'exportations réalisées au cours de l'année 1957.

Il est rappelé que les demandes de remboursement se rapportant à des exportations effectuées antérieurement au 1er janvier 1957 et pour lesquelles furent prises, également, des mesures de bienveillance, sont d'ores et déjà frappées de forclusion.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Espagne.

(Rectificatif au *Journal officiel* du 24 juillet 1958.)

Dans le titre B (Produits à importer sous licences individuelles examinées au fur et à mesure de leur présentation), supprimer le poste 83 (Perles artificielles), qui fera l'objet d'un avis ultérieur.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance de postes de médecin chef d'hôpitaux psychiatriques.

Un poste de médecin chef est actuellement vacant à l'hôpital psychiatrique de la Roche-sur-Yon (Vendée).

Un poste de médecin chef est actuellement vacant à l'hôpital psychiatrique de Fleury-les-Aubrais (Loiret).

Est envisagée la vacance d'un poste de médecin chef à l'hôpital psychiatrique autonome d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Les candidatures à ces postes devront être adressées dans un délai de trois semaines, à compter de la publication du présent avis, au ministère de la santé publique et de la population, direction de l'administration générale, du personnel et du budget (4e bureau), 7, rue de Tilsitt, Paris (17e).

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN-PAUL MARTIN

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014 00, Paris,

ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

PECHELBRONN

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPLOITATIONS MINIÈRES

CAPITAL : 2.937.000.000 F

SIÈGE SOCIAL : MERKWILLER-PECHELBRONN (BAS-RHIN)

R. C. : Strasbourg n° 56-B 64.

Obligations de 10.000 *F* 5 0/0 1947.

Liste des obligations 5 0/0 1947 sorties au tirage d'amortissement du 23 juillet 1958, remboursables au pair à partir du 25 août 1958, coupon n° 12 du 25 août 1959 attaché, et des obligations sorties à des tirages antérieurs et non encore présentées au remboursement.

NUMÉROS	COUPON attaché.		NUMÉROS	COUPON attaché.	
	Numéro.	Echéance.		Numéro.	Echéance.
2.532 à 2.617	11	25/8/1958	10.002 à 10.006	10	25/8/1957
8.763 à 9.353	12	25/8/1959	10.017 à 10.020	10	25/8/1957
9.901	10	25/8/1957	10.027 à 10.041	10	25/8/1957
9.936 à 9.944	10	25/8/1957	10.052	10	25/8/1957
9.961	10	25/8/1957	10.069 et 10.070	10	25/8/1957
9.963 à 9.967	10	25/8/1957	10.078 à 10.084	10	25/8/1957
9.976 à 9.978	10	25/8/1957	10.089 à 10.093	10	25/8/1957
9.981 et 9.982	10	25/8/1957	10.116 à 10.119	10	25/8/1957
9.989 à 9.991	10	25/8/1957			

Ces obligations sont remboursables, à raison de 10.000 F par obligation, aux caisses des établissements ci-après :

Société générale alsacienne de banque, à Strasbourg ;
Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, à Paris ;
Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, à Strasbourg ;
Crédit commercial de France, à Paris ;
Crédit industriel et commercial, à Paris ;
Banque nationale pour le commerce et l'industrie, à Paris ;
Crédit lyonnais, à Paris ;
L'Union des mines, à Paris ;
Compagnie algérienne de crédit et de banque, à Paris,

ainsi que dans leurs succursales et agences.

Compagnie des Freins et Signaux Westinghouse

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.104.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 18, RUE VOLNEY, PARIS

R. C. : Seine n° 55-B 842.

Obligations de 5.000 *F* 4 1/4 0/0 1946.

Douzième amortissement du 15 septembre 1958.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la compagnie a procédé par voie de rachats en Bourse à son amortissement du 15 septembre 1958.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Il n'existe plus de titres amortis antérieurement et restant à rembourser.

CARTONNERIE DES CALOTS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 16.740.000 F

SIÈGE SOCIAL : 31, RUE DES CALOTS, LA FERTE-BERNARD (SARTHE)

R. C. : Mamers n° 57-B 20.

OBLIGATIONS 4 0/0 1945

Douzième amortissement.

Liste des obligations rachetées de gré à gré.

136 137 501

Liste des obligations sorties au tirage du 22 juillet 1958.

5 18 27 33 46 54 88 111 128 143 191 252 299 312 337 401 484 503 560 587

Liste des obligations sorties aux tirages antérieurs et non encore remboursées.

28 34 45 59 75 77 100 198 320 333 376 444 570 592 594 595

Société Française des Brasseries RUOMS et FRITZ LAUER

(Ex-Brasseries du Midi.)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 144.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 77, RUE PARADIS, A MARSEILLE (6e)

R. C. : Marseille n° 55-B 376.

Les porteurs d'obligations Brasserie générale du Midi 4 1/4 0/0 1947 sont avisés que la société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a procédé par voie de rachat en Bourse à l'amortissement prévu par le douzième tirage.

DEPARTEMENT DE L'AISNE

Emprunts par souscription publique réalisés en vue du financement des travaux d'extension et de modernisation du téléphone automatique rural (6 0/0 *septembre* 1954, 6 0/0 *décembre* 1954, 6 0/0 *septembre* 1955, 6 0/0 *décembre* 1955, 6 0/0 *février* 1956, 5,50 0/0 *septembre* 1956, 6 0/0 *mai* 1957).

Séries remboursables en 1958.

Il a été procédé, le 15 juillet 1958, à la préfecture de l'Aisne, au tirage au sort de la série d'obligations remboursables en 1958 des emprunts par souscription publique, réalisés en vue du financement des travaux d'extension et de modernisation du téléphone automatique rural (6 0/0 septembre 1954, 6 0/0 décembre 1954, 6 0/0 septembre 1955, 6 0/0 décembre 1955, 6 0/0 février 1956, 5,50 0/0 septembre 1956, 6 0/0 mai 1957).

Les numéros de séries suivants sont sortis :

1° Emprunt 6 0/0 septembre 1954 : n° 2 ;
2° Emprunt 6 0/0 décembre 1954 : n° 17 ;
3° Emprunt 6 0/0 septembre 1955 : n° 31 ;
4° Emprunt 6 0/0 décembre 1955 : n° 58 ;
5° Emprunt 6 0/0 février 1956 : n° 61 ;
6° Emprunt 5,50 0/0 septembre 1956 : n° 73 ;
7° Emprunt 6 0/0 mai 1957 : n° 102.

TOLERIES DE GRENOBLE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 175.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 107, AVENUE DES ALLIÉS, GRENOBLE (ISÈRE)

Registre du commerce : Grenoble n° 56-B 248.

Bons 6 0/0 1948 de 5.000 F.

Dernier amortissement.

MM. les porteurs de bons sont informés que tous les titres non amortis aux tirages précédents sont remboursables à compter du 1er octobre 1958 à 5.000 F.

Société anonyme des Grès et Poteries de Digoin

SIÈGE SOCIAL : DIGOIN (SAÔNE-ET-LOIRE)

CAPITAL : 49.140.000 F

R. C. : Charolles n° 57-B 7.

Obligations de 500 F de l'emprunt 5 0/0 1939 (15e et dernière annuité d'amortissement).

Liste des 118 obligations formant le solde de la dernière annuité d'amortissement prévue pour l'année 1958.

4	7	37	45	60	712	724	736	737	742
66	71	89	91	97	766	786	789	793	794
136	143	162	164	165	815	826	829	854	871
181	192	198	203	204	873	897	900	906	907
208	211	222	224	235	941	956	957	971	979
242	245	256	275	315	981	984	996	1.012	1.024
318	331	334	335	336	1.027	1.029	1.031	1.042	1.051
369	372	379	380	383	1.056	1.057	1.060	1.064	1.070
395	396	418	427	484	1.072	1.076	1.102	1.107	1.108
504	533	558	568	591	1.116	1.120	1.125	1.132	1.144
604	617	620	626	630	1.153	1.164	1.173	1.176	1.179
652	657	661	667	698	1.184	1.189	1.190		

Ces obligations seront remboursables au pair à partir du 1er août 1958.

Obligations sorties précédemment et non encore présentées au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
166	1957	664	1957	953	1957
316	1955	671	1957	955	1957
317	1955	681	1957	958	1957
326	1957	693	1957	964	1957
327	1955	699	1957	968	1956
341	1955	776	1957	970	1956
344	1955	779	1957	977	1957
352	1955	785	1955	1.033	1957
353	1955	787	1955	1.121	1956
365	1955	788	1956	1.126	1956
367	1957	790	1955	1.129	1957
374	1957	798	1956	1.134	1956
375	1957	803	1956	1.135	1957
377	1957	911	1956	1.147	1956
378	1957	927	1957	1.148	1957
405	1957	930	1957	1.150	1956
549	1956	934	1957	1.156	1957
639	1956	948	1957	1.157	1956

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

Etude de Me Gérard Lecroart, avoué à Paris, 64, rue d'Amsterdam.

D'un jugement rendu par défaut par la neuvième chambre du tribunal civil de la Seine le 16 mai 1958, enregistré, entre M. Marcel-Pierre-Mathurin Marie, tourneur sur métaux, demeurant à Malakoff (Seine), 24, rue Vincent-Maurice, d'une part, et Mme Yvonne-Jeanne Garnier, épouse de M. Marcel-Pierre-Mathurin Marie, avec lequel elle demeure de droit, mais résidant en fait chez M. et Mme Soubielle, 23, rue Berthollet, à Paris, ci-devant, et actuellement sans domicile ni résidence connus, d'autre part, il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Marie à la requête et au profit du mari, avec toutes ses conséquences de droit.

Pour extrait publié conformément à l'article 247 du code civil.

Signé : LECROART

DEMANDES D'ENVOI EN POSSESSION DE SUCCESSIONS

Etude de Me Olivier, avoué à Blois, 14, place Saint-Louis, successeur de Me Decool.

Par jugement de la chambre du conseil du tribunal civil de Blois, en date du 24 avril 1958, rendu sur la requête présentée au nom de M. Georges-Alphonse-Henri-Jean-Marie Denizot, demeurant à Cour-Cheverny (Loir-et-Cher), lieudit Lutaine, il a été donné acte à celui-ci de sa demande d'envoi en possession de la succession de Mme Germaine-Pauline Beloin, son épouse, demeurant avec lui à Cour-Cheverny, et décédée le 19 novembre 1957 sans laisser aucun héritier connu au degré successible, et, avant d'y faire droit, il a été admis qu'elle serait rendue publique conformément aux prescriptions de la loi.

Pour extrait certifié sincère par l'avoué soussigné.

A Blois, le 23 mai 1958.

Signé : OLIVIER.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Roger-André-Marie Vasseur, né le 31 décembre 1896 au Kremlin-Bicêtre (Seine), demeurant à Lorgues (Var), et M. Jean-Roger Vasseur, né le 20 juin 1928 à Paris (13e), demeurant à la Croix-Valmer (Var), agissant tant en son nom personnel qu'au nom de sa fille mineure Isabelle-Marie-Louise-Marguerite, née le 29 octobre 1955 à Corps (Isère), et Mlle Rosine-Jeanne Vasseur, née le 21 mai 1931 à Toulon (Var), demeurant 7, rue de Nesle, à Paris (6e), déposent une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à leur nom patronymique celui de : de Ceballos, nom de leur mère et grand-mère, pour s'appeler à l'avenir Vasseur de Ceballos.

M. Henri Erlichstein, né à Paris (3e) le 23 février 1919, y demeurant, 6, rue Deguerry, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs : Serge, né le 7 mars 1948 à Paris (12e), et Jean-Pierre-Nicodème, né le 17 juillet 1951 à Paris (12e), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Desvignes, nom sous lequel il est connu.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

3 juillet 1958. Déclaration à la préfecture de police. **Petrovelle.** But : pratique de la voile sportive. Siège social : 8, rue de Berri, à Paris.

3 juillet 1958. Déclaration à la préfecture de la Manche. **Union sportive de Quibou.** But : éducation physique et sports. Siège social : mairie de Quibou.

3 juillet 1958. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Amicale des anciens du cours complémentaire de Condrieu.** But : établir un lien entre la société et les élèves en cours d'étude au cours complémentaire ; prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire et la formation civique et physique des jeunes gens et adultes, notamment par l'organisation d'activités éducatives et sociales ainsi que de loisirs sportifs et culturels. Siège social : café de la Poste, Condrieu.

3 juillet 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois. **La Familiale.** But : promouvoir, soutenir et favoriser les œuvres à caractère social et charitable. Siège social : à la cure de Ville-la-Grand (Haute-Savoie).

9 juillet 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Saumur. **Comité des fêtes.** But : organisation de fêtes sportives et culturelles pour distraire la population. Siège social : mairie, Aubigné-Briand (Maine-et-Loire).

10 juillet 1958. Déclaration à la préfecture de Périgueux. **Fédération départementale des centres d'études techniques agricoles de la Dordogne.** But : représenter les C. E. T. A. du département et coordonner leur action. Siège social : 1, rue Sirey, Périgueux.

11 juillet 1958. Déclaration à la sous-préfecture d'Alès. **Amicale laïque de Cassagnoles.** But : défense de la laïcité. Siège social : chez M. Jacques Barbusse, président, école primaire de Cassagnoles (Gard).

12 juillet 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. **La Diane.** But : favoriser la protection du gibier et son repeuplement, la répression du braconnage et la destruction des nuisibles. Siège social : mairie de la Celle-d'Auvergne (Puy-de-Dôme).

16 juillet 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Millau. **Comité des fêtes de l'Hospitalet-du-Larzac.** But : organisation et gestion des fêtes nationales et locales. Siège social : mairie de l'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron).

17 juillet 1958. Déclaration à la préfecture de la Roche-sur-Yon. **Association Espoir bazogeais.** But : éducation physique et morale des jeunes par le sport (football). Siège social : salle paroissiale de Bazoges-en-Paillers.

18 juillet 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Association sportive municipale d'Abscon (club football).** But : pratique des exercices physiques et notamment du football association ; préparer au pays des hommes robustes et créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de bonne camaraderie. Siège social : mairie d'Abscon (Nord).

18 juillet 1958. Déclaration à la sous-préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Association du car scolaire de Saint-Georges-de-Reintembault.** But : toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie des écoles ; favoriser en particulier l'enseignement libre des enfants par l'achat et le fonctionnement d'un car. Siège social : école privée de garçons, Saint-Georges-de-Reintembault (Ille-et-Vilaine).

18 juillet 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Dieppe. **Association sportive dieppoise.** But : pratique des exercices physiques et notamment du football association ; préparer au pays des hommes robustes et créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de bonne camaraderie. Siège social : café de la Criée, rue Guillaume-Terrien, Dieppe (Seine-Maritime).

18 juillet 1958. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Union professionnelle féminine (club d'Arcachon).** But : défendre et promouvoir les intérêts des femmes de carrière libérale et commerciale et de professions diverses. Siège social : avenue Rapp, villa La Ramière, Arcachon.

19 juillet 1958. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Union des groupements de grossistes en confiserie.** But : resserrer les liens de confraternité et développer les moyens de productivité des groupements régionaux y adhérant. Siège social : 31, rue Amiral-Courbet, Lyon.

20 juillet 1958. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. **Syndicat d'initiative de Saint-Georges-sur-Loire.** But : développement économique de la commune de Saint-Georges-sur-Loire ; organisation de fêtes et réunions sportives ; aménagement touristique. Siège social : mairie de Saint-Georges-sur-Loire.

21 juillet 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou. **Association fraternelle des anciens combattants, victimes de guerre et démobilisés de la région de la Loupe.** But : maintenir d'une façon permanente les liens de solidarité ; étudier et réaliser les moyens de venir en aide à ses membres ; organiser des soirées à caractère éducatif et culturel ainsi que des voyages touristiques. Siège social : mairie de la Loupe (Eure-et-Loir).

21 juillet 1958. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Association des déportés et internés, résistants et patriotes du département.** But : établir, maintenir et développer les liens entre ses membres pour la défense de leurs droits et de leurs revendications morales et matérielles. Siège social : boulevard de Magenta, Rennes.

23 juillet 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. **Centre d'études sociales de la Marne.** But : aider au développement d'activités culturelles, économiques et sociales. Siège social : 40, rue Jeanne-d'Arc, Reims (Marne).

23 juillet 1958. Déclaration à la préfecture de police. **Les Amis du centre de préparation au mariage** ou **Les Amis du C. P. M.** But : aider au bon fonctionnement du centre de préparation au mariage et encourager toutes les initiatives tendant directement ou indirectement au même but. Siège social : 8, avenue César-Caire, Paris.

23 juillet 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Vouziers. **Avenir sportif d'Attigny.** But : pratique du football et de l'athlétisme Siège social : mairie d'Attigny (Ardennes).

24 juillet 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Segré. **Section locale des mutilés du travail, assurés sociaux, invalides civils et leurs ayants droit.** But : défense des intérêts des mutilés civils et invalides du travail, civils et sociaux. Siège social : chez M. Couet (Joseph), à la Pouëze (Maine-et-Loire).

24 juillet 1958. Déclaration à la préfecture de Périgueux. **Club olympique Périgueux-Ouest.** But : pratique de tous les sports. Siège social : S. N. C. F., 21, rue Pierre-Sémard, Périgueux.

24 juillet 1958. Déclaration à la préfecture de Pau. **Foyer universitaire palois.** But : mettre à la disposition des étudiants un foyer et une salle de sports. Siège social : 20, rue des Orphelines, Pau.

25 juillet 1958. Déclaration à la préfecture de Grenoble. **Association d'études pour la distribution de la chaleur dans la ville de Grenoble.** But : études pour la distribution de la chaleur dans la ville de Grenoble. Siège social : hôtel de ville de Grenoble.

26 juillet 1958. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Société de chasse du Bouchaud.** But : location, pour l'usage exclusif de ses membres, des chasses tant communales que privées ; conservation et repeuplement en gibier ; répression du braconnage et divagation des chiens, respect des récoltes. Siège social : chez M. Dumont (Roger), le Bouchaud, par Poligny.

27 juillet 1958. Déclaration à la préfecture de Nancy. **Ceux de Verdun.** But : conserver le souvenir des morts de Verdun. Siège social : 9, rue Solvay, Dombasle-sur-Meurthe.

28 juillet 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. **Centre démocratique de la Marne.** But : promouvoir l'esprit démocratique et libéral dans le département. Siège social : 40, rue Jeanne-d'Arc, Reims (Marne).

28 juillet 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. **Centre démocrate de la Marne.** But : promouvoir l'esprit démocratique dans le département. Siège social : 40, rue Jeanne-d'Arc, Reims (Marne).

28 juillet 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. **Union démocratique de la Marne.** But : promouvoir l'esprit démocratique et libéral. Siège social : 40, rue Jeane-d'Arc, Reims (Marne).

28 juillet 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. **Rassemblement démocratique de la Marne.** But : promouvoir l'esprit démocratique et patriotique. Siège social : 40, rue Jeanne-d'Arc, Reims (Marne).

28 juillet 1958. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. **Entente bouliste angevine.** But : pratique du sport boules. Siège social : café Rochais, 37, rue Guillaume-Le Keu, Angers.

28 juillet 1958. Déclaration à la préfecture de Nancy. **Club des marcheurs du Nouveau-Nancy.** But : pratique du sport, formation prémilitaire. Siège social : 22, rue Mon-Désert, Nancy.

30 juillet 1958. Déclaration à la préfecture de Nîmes. **Cigale Sports nimois.** But : pratique du football. Siège social : bar des Trois-Cyprès, 40, chemin de la Cigale, Nîmes.

MODIFICATIONS

22 juillet 1958. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **L'Association familiale ouvrière de Toulouse, canton Nord,** transfère son siège social du 16, rue Pouzonville, Toulouse, au 2, rue Hubert-Flourac, Toulouse.

23 juillet 1958. Déclaration à la préfecture de police. **La Croix d'or française** transfère son siège social du 5, avenue du Général-Leclerc, Paris, au 11, rue Perronet, Paris.

25 juillet 1958. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **L'Association du marché des cotons du Havre** transfère son siège social du 8, rue J.-B.-Eyriès, le Havre, au palais de la Bourse, le Havre (Seine-Maritime).

Paris -- Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.